This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

The
Gordon Lester Ford
Collection
Presented by his Sons
Worthington Chauncey Ford
and
Paul Leicester Ford
to the
New York Public Library.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

BENJAMIN FRANKLIN.

II.

Franklin.
Franklin
1828

Digitized by Google

On trouve chez le même libraire :

MÉLANGES DE MORALE, D'ÉCONOMIE ET DE POLITIQUE, extraits des ouvrages de BENJAMIN FRANKLIN, et précédés d'une Notice sur sa vie, par *A. Ch. Renouard*. Seconde édition, revue et augmentée. 2 vol. in-18, avec un portrait et un *fac simile*. . . . . 5 fr.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
RUE GARENCIÈRE, N° 5.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

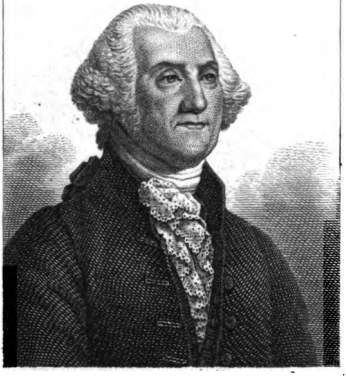

G. Washington

Digitized by Google

MÉMOIRES

SUR LA VIE

DE

BENJAMIN FRANKLIN,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME.

TRADUCTION NOUVELLE.

TOME SECOND.

PARIS.

JULES RENOUARD, LIBRAIRE,

RUE DE TOURNON, N° 6.

M DCCC XXVIII.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
155150
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1899

Digitized by Google

MÉMOIRES

SUR LA VIE

DE

BENJAMIN FRANKLIN.

TROISIÈME PARTIE.

SUITE INÉDITE DES MÉMOIRES DE FRANKLIN. (1)

Nous arrivâmes à Londres le 27 juillet 1757. Aussitôt que je fus établi dans le logement que M. Charles avait retenu pour moi, j'allai visiter le docteur Fothergill auquel j'étais vivement recom-

(1) On publie pour la première fois ce morceau, qui n'avait jamais été imprimé ni en anglais ni en français; il a été traduit sur le manuscrit original qui a servi à l'édition anglaise que William Temple Franklin a donnée, en 1818, des mémoires de son aïeul. Ce manuscrit appartient à la famille de M. LeVeillard, intime ami de Franklin, et nous en devons la communication à M. de S., l'un des membres de cette honorable famille.

Digitized by Google

mandé et auquel on m'avait averti de demander conseil sur la conduite que j'aurais à tenir. Il ne fut pas d'avis de se plaindre immédiatement au gouvernement, et pensa qu'il fallait d'abord s'adresser personnellement aux propriétaires, que peut-être on amenerait, par la médiation et les instances de quelques amis particuliers, à arranger les choses à l'amiable.

J'allai ensuite chez mon ancien ami et correspondant M. Pierre Collinson. Je sus de lui que John Hanbury, négociant considérable de la Virginie, avait demandé à être informé de mon arrivée, et qu'il pourrait me conduire chez lord Granville, alors président du conseil, qui désirait me voir le plus tôt possible; je convins de l'accompagner dans la matinée suivante. M. Hanbury vint en conséquence me prendre, et me conduisit dans sa voiture chez le noble lord, qui me reçut avec beaucoup de politesse, et qui, après plusieurs questions sur l'état présent des affaires en Amérique, et quelques mots de conversation, me dit: « Vous autres Amé-« ricains, vous avez de fausses idées sur la na-« ture de votre constitution: vous prétendez que « les instructions du roi à ses gouverneurs ne sont « pas des lois, et vous vous croyez les maîtres d'y « avoir égard ou non, suivant que vous le jugez « convenable. Cependant ce ne sont pas là de ces

Digitized by Google

« instructions privées que l'on donne à un ministre « envoyé au-dehors et qui ont pour objet de le « guider dans quelques points futiles de cérémo- « nial. Elles sont d'abord dressées par des juges « versés dans la science des lois, ensuite exami- « nées, débattues et quelquefois même amendées « dans le conseil ; après quoi le roi les signe. Elles « sont donc, en tout ce qui vous concerne, *la loi* « *du pays*, car *le roi est le législateur des colonies.* »

Je dis à sa seigneurie que cette doctrine était nouvelle pour moi; d'après nos chartes, j'avais toujours compris que nos lois devaient être faites par nos assemblées, à la vérité, pour être présentées au roi, à l'effet d'obtenir sa royale sanction, mais sans que, cette approbation une fois donnée, le roi pût ni les abroger ni les changer; et de même que les assemblées ne pouvaient faire des lois permanentes, sans son consentement, de même il ne pouvait, non plus, sans le leur, faire de loi pour elles. Il m'assura que j'étais complètement dans l'erreur ; ce que néanmoins j'étais bien loin de croire. La conversation de sa seigneurie m'ayant quelque peu alarmé sur ce que pouvaient être les sentimens de la cour à notre égard, je la mis par écrit aussitôt que je fus rentré chez moi. Je me rappelai qu'environ vingt ans auparavant, une clause d'un bill présenté au parlement par le

Digitized by Google

ministère avait tendu à donner force de loi, pour les colonies, aux instructions du roi, mais que cette clause avait été rejetée par les communes; aussi les avons-nous vénérées comme nos amies et les amies de la liberté, jusqu'au moment où, par leur conduite envers nous, en 1765, elles parurent n'avoir refusé au roi ce point de souveraineté, qu'afin de pouvoir se le réserver à elles-mêmes.

Quelques jours après, le docteur Fothergill ayant vu les propriétaires, on convint d'un rendez-vous avec moi dans la maison de M. J. Penn, en Spring-Garden. L'entretien consista d'abord en protestations mutuelles de dispositions à un accommodement raisonnable, mais je suppose que de chaque côté l'on avait ses idées à part sur ce qu'il fallait regarder comme raisonnable.

Nous entrâmes ensuite dans l'examen de quelques-uns de nos griefs dont je fis l'énumération.

Les propriétaires justifièrent leur conduite aussi bien qu'ils le purent, et moi celle des assemblées.

Nous nous écartâmes ensuite tellement les uns des autres, et nos opinions parurent si éloignées, que tout espoir de conciliation semblait devoir être abandonné. Néanmoins il fut conclu que je donnerais, par écrit, nos principaux griefs, et l'on me promit de les prendre en considération. Je fis aussitôt ces notes, mais ils les remirent entre les

Digitized by Google

mains de leur solliciteur Ferdinand-Jean Paris, qui était chargé par eux de toute la conduite de leur grand procès, engagé depuis soixante-dix ans contre le voisin, lord Baltimore, propriétaire de Maryland, et qui rédigeait pour eux toutes leurs pièces et messages dans leurs débats avec l'assemblée. C'était un homme vain et colérique : j'avais eu l'occasion, dans les réponses de l'assemblée, de traiter ses écrits avec quelque sévérité, parce que réellement ils étaient pauvres de raisons et hautains dans leur langage; aussi avait-il conçu contre moi une mortelle inimitié qu'il manifestait chaque fois que nous nous trouvions en présence. Je n'acceptai pas la proposition que me firent les propriétaires de discuter entre lui et moi les divers chefs de griefs, et je refusai de traiter avec tout autre qu'eux-mêmes. Alors, par son avis, ils remirent mes notes aux mains de l'attorney et du solliciteur général, pour avoir leur opinion et leurs conseils, ce qui fit qu'elles restèrent sans réponses un an moins huit jours, pendant lequel temps je sollicitai fréquemment des propriétaires une réponse qui se bornait toujours à ce qu'ils n'avaient pas encore reçu l'avis de l'attorney et du solliciteur général. Quel fut-il quand ils l'eurent reçu? c'est ce que j'ai toujours ignoré; car ils ne m'en donnèrent pas communication, mais envoyèrent à l'assemblée un

Digitized by Google

long message dressé et signé par Pâris, où ma note était transcrite, et où ils se plaignaient de son défaut de formes comme d'un manque de procédés de ma part. Ils donnaient aussi une assez pauvre justification de leur conduite, ajoutant qu'ils en viendraient volontiers à un accommodement si l'assemblée voulait envoyer quelqu'un *de sincère* pour traiter avec eux; ce qui donnait assez à entendre que je n'avais point de sincérité. Le défaut de formes ou de procédés consistait probablement en ce que ma note ne portait pas les titres qu'ils prennent de vrais et absolus propriétaires de la province de Pensylvanie, titres que j'avais omis, parce que je ne les croyais pas nécessaires dans une note dont l'objet était seulement de déterminer par écrit, d'une manière positive, ce qui s'était dit *vivâ voce* dans la conversation.

Mais, pendant ce délai, l'assemblée ayant obtenu du gouverneur Denny de passer un acte qui frappât de l'impôt les biens des propriétaires comme ceux des autres citoyens, ce qui était le point capital de la dispute, le message demeura sans réponse.

Lorsque cet acte parut, les propriétaires, conseillés par Pâris, résolurent de s'opposer à ce qu'il reçût la sanction royale. En conséquence ils adressèrent une pétition au roi, en son conseil, et l'on indiqua une séance pour y entendre deux hommes

Digitized by Google

de loi chargés d'attaquer l'acte en leur nom, et deux au mien pour le défendre. De leur part, on allégua que l'acte avait pour objet de grever les biens des propriétaires afin d'épargner ceux des habitans, et que, si on en maintenait l'exécution, les propriétaires, haïs du peuple, et laissés à sa merci pour la répartition de l'impôt, seraient inévitablement ruinés.

Nous répliquâmes que telle n'était point du tout l'intention de l'acte, et que tel ne serait pas son résultat; que les assesseurs étaient des hommes honnêtes et sages, engagés par serment à faire une répartition loyale et équitable; que l'avantage à attendre par chacun d'eux pour la diminution de sa propre taxe, en surchargeant les propriétaires, était trop peu de chose pour les induire à se parjurer. Voilà en somme ce que je me rappelle avoir été allégué des deux côtés, en ajoutant toutefois que nous insistâmes avec force sur les fâcheuses conséquences qu'entraînerait l'annulation de l'acte. En effet, disions-nous, une valeur de cent mille livres sterling, délivrée pour l'usage du roi, a été créée en billets imprimés, et dépensée pour son service; elle se trouve maintenant en circulation; le rappel de l'acte la frapperait de mort entre les mains des détenteurs actuels; de là beaucoup de monde ruiné, le vote des subsides ulté-

Digitized by Google

rieurs paralysé, et l'irritation contre l'égoïsme des propriétaires qui n'auraient pas craint de provoquer une catastrophe si générale... pourquoi ? dans la crainte mal fondée de voir leurs biens imposés trop haut. Sur cela, lord Mansfield, l'un des membres du conseil, se leva, et m'ayant fait signe, m'emmena dans la chambre du clerc pendant que les hommes de loi continuaient leurs plaidoiries. Il me demanda si j'étais véritablement convaincu que, dans l'exécution de l'acte, aucun tort ne serait fait aux propriétaires. Je lui répondis que j'en étais certain. Alors, me dit-il, vous ne pouvez avoir la moindre répugnance à souscrire un acquiescement à cet article. Je répliquai que je n'en éprouvais aucune. Alors, il appela Pâris, et après quelques explications, la proposition de sa seigneurie fut réciproquement acceptée. Un écrit fut en conséquence dressé par le clerc du conseil, et je le signai avec M. Charles, qui était aussi agent de la province pour les affaires courantes; puis lord Mansfield rentra dans la chambre où se tenait le conseil, et où finalement on consentit au maintien de la loi.

On y conseilla néanmoins quelques changemens, et, de notre côté, nous promîmes qu'ils s'effectueraient par une loi subséquente; mais par la suite l'assemblée ne les jugea pas nécessaires. En effet,

Digitized by Google

l'impôt d'une année ayant été levé en vertu de l'acte, avant l'arrivée de l'ordre du conseil, on avait nommé un comité pour examiner les opérations des assesseurs, et l'on y avait fait entrer plusieurs amis particuliers des propriétaires. Après une enquête scrupuleuse, tous unanimement signèrent un rapport déclarant que la taxe avait été établie avec une équité parfaite.

L'assemblée, considérant le succès que j'avais obtenu par le maintien de l'acte comme un service essentiel rendu à la province, puisqu'il assurait le crédit du papier-monnaie alors répandu dans tout le pays, me fit à mon retour des remercîmens en forme. Quant aux propriétaires, ils furent fort en colère contre le gouverneur Denny, de ce qu'il avait passé l'acte; ils le destituèrent, en le menaçant de le poursuivre pour violation des instructions auxquelles il avait pris l'engagement de se conformer. Mais comme il avait agi sur les instances du général, et pour le service de sa majesté, et que d'ailleurs il avait quelques puissans appuis à la cour, il méprisa ces menaces, que jamais on ne mit à exécution.

Digitized by Google

INTERROGATOIRE

DE FRANKLIN.

FRANKLIN, de retour à Philadelphie dans l'été de 1762, reprit sa place dans l'assemblée, où il avait été réélu tous les ans, malgré son absence. Mais de nouvelles querelles s'étant élevées avec le gouverneur et les propriétaires, le parti de ceux-ci parvint en 1764 à empêcher sa réélection. Comme la majorité était restée à ses amis par le résultat général des élections, il fut de nouveau nommé agent de Pensylvanie à Londres, où il reçut les pouvoirs de New-Jersey, de Géorgie et de Massachusetts.

Une tentative de la plus haute importance occupait alors le cabinet anglais. Il ne s'agissait de rien moins que d'arriver à dépouiller les colonies américaines du privilège qu'elles avaient de se taxer elles-mêmes, et à faire passer au parlement d'Angleterre, où elles n'envoyaient pas de représentans, le droit de les imposer. C'est dans ce but que, sous

Digitized by Google

le ministère de George Grenville, fut porté le fameux *acte du timbre* qui exaspéra au plus haut degré les Américains. Le ministère ayant été changé, une enquête sur cet acte fut faite par la chambre des communes. Elle manda Franklin à sa barre pour obtenir de lui des renseignemens. Voici son interrogatoire.

(Février 1766.)

Demande. Votre nom et votre demeure?

Réponse. Franklin, à Philadelphie.

D. Les Américains paient-ils des taxes intérieures considérables?

R. Certainement, beaucoup et de très lourdes.

D. Quelles sont les taxes actuelles en Pensylvanie établies par les lois de la colonie?

R. Il y en a sur toute nature de biens; de réelles et de personnelles; une capitation, un impôt sur les offices, les professions, le commerce, les affaires, proportionnellement aux bénéfices. Il y a une excise sur les vins, le rhum, les esprits; il y a un droit de dix livres par tête de nègre importé, et quelques autres encore.

D. Quelle est la destination de ces impôts?

R. L'entretien des établissemens civils et militaires du pays, et l'acquittement de la lourde dette contractée pendant la dernière guerre.

Digitized by Google

D. Combien de temps ces impôts doivent-ils durer ?

R. Ceux qui sont destinés à l'acquittement de la dette doivent être continués jusqu'en 1772, et plus long-temps si à cette époque la dette n'est pas payée tout entière. Les autres sont à perpétuité.

D. N'espérait-on pas que la dette serait acquittée plus tôt?

R. Oui : lorsque la paix fut faite avec la France et l'Espagne ; mais une nouvelle guerre ayant éclaté avec les Indiens, a amené un nouvel emprunt, et les impôts ont en conséquence été continués par une nouvelle loi.

D. Toute la population n'est-elle pas fort en état d'acquitter ces impôts?

R. Non. Les pays frontières, dans toute l'étendue du continent, ayant été fréquemment ravagés par l'ennemi et grandement appauvris, ne sont en état de payer qu'un très faible impôt. C'est pour cela qu'en considération de leur détresse, nos dernières lois financières ont expressément favorisé ces cantons, en déchargeant ceux qui ont souffert. Je suppose qu'on en a fait de même dans les autres provinces.

D. N'êtes-vous point intéressé dans l'administration des *postes* d'Amérique?

Digitized by Google

R. Oui, je suis directeur général, délégué pour l'Amérique du Nord.

D. Ne regardez-vous pas la distribution du papier timbré par la poste, à tous les habitans, comme très praticable, s'il n'y a point d'opposition?

R. Les postes ne vont que le long des côtes, elles ne s'avancent que très rarement dans l'intérieur du pays; si elles le faisaient, ce mode d'envoi des papiers timbrés occasionerait une dépense qui, en bien des cas, dépasserait de beaucoup le produit du timbre.

D. Connaissez-vous l'île de Terre-Neuve?

R. Je n'y ai jamais été.

D. Savez-vous s'il y a dans cette île des routes de poste?

R. J'ai ouï dire qu'il n'y a point de routes du tout, et que les communications d'un établissement à l'autre ne se font que par mer.

D. Pourriez-vous distribuer des papiers timbrés par la poste en Canada?

R. Il n'y a de poste qu'entre Montréal et Québec. Les habitans vivent si épars et si éloignés les uns des autres dans cette vaste contrée, que des postes ne peuvent être entretenues parmi eux, et que, par conséquent, ils ne peuvent recevoir le papier timbré par cette voie. Les colonies anglaises qui bordent les frontières sont dans le même cas.

Digitized by Google

D. L'isolement des établissemens de ces extrémités ne rendrait-il pas l'acte du timbre très à charge aux habitans, s'il s'exécutait ?

R. Sans nul doute : car la plupart des habitans ne pourraient se procurer les papiers timbrés dont ils auraient besoin, sans de longs voyages et sans une dépense peut-être de trois ou quatre livres pour faire gagner un demi-schilling à la couronne.

D. Les colonies, dans leur état actuel, ne sont-elles pas très capables de payer le droit de timbre ?

R. Dans mon opinion, il n'y a pas d'or et d'argent dans les colonies pour payer le droit de timbre pendant un an.

D. Ne savez-vous pas que le produit de ce droit devait être dépensé tout entier en Amérique ?

R. Je sais que par l'acte il est appliqué au service de l'Amérique ; mais il se dépensera dans les colonies nouvellement acquises, où l'on entretient des troupes, et non dans les colonies qui le payeraient.

D. N'y a-t-il pas une balance de commerce qui, des colonies où sont les troupes, aurait reversé cet argent dans les colonies anciennes ?

R. Je ne le suppose pas. Je pense que très peu d'argent serait revenu. Je ne connais pas de commerce qui nous l'eût reporté. Je crois que, des colonies où on l'aurait dépensé, l'argent serait di-

Digitized by Google

rectement passé en Angleterre; car j'ai toujours observé que, dans toutes les colonies, plus il y a d'occasions de remises sur l'Angleterre, plus on fait venir de marchandises, et plus le commerce avec l'Angleterre prend d'activité.

D. Quelle est, suivant vous, la population blanche de la Pensylvanie?

R. Elle est, je crois, d'environ 160,000 habitans.

D. Dans ce nombre, combien y a-t-il de quakers?

R. Peut-être un tiers.

D. Combien d'Allemands?

R. Peut-être un autre tiers. Toutefois je ne saurais l'assurer.

D. Y a-t-il beaucoup de ces Allemands qui aient servi comme soldats en Europe?

R. Oui: beaucoup ont servi en Europe et en Amérique.

D. Sont-ils aussi peu satisfaits du droit du timbre que les Anglais?

R. Oui, et plus mécontens encore: et cela avec raison; car ce droit, dans beaucoup de cas, serait double pour eux. (1)

(1) Une disposition de l'acte du timbre faisait supporter un double droit aux pièces écrites en toute autre langue qu'en anglais.

Digitized by Google

D. A combien évaluez-vous le nombre des blancs de l'Amérique Septentrionale ?

R. A environ trois cent mille, depuis seize ans jusqu'à soixante.

D. Quel peut être le montant annuel des importations d'Angleterre en Pensylvanie ?

R. J'ai su que nos négocians le portent à plus de 500,000 livres sterling.

D. Quel peut-être le montant de vos exportations pour l'Angleterre ?

R. Il doit être faible; car nous produisons peu d'objets dont l'Angleterre ait besoin. Je ne présume pas qu'il excède 40,000 livres.

D. Comment alors payez-vous cette balance ?

R. La balance est payée par l'envoi de nos produits dans les Indes Occidentales, et leur vente dans nos îles ou celles de la France, de l'Espagne, du Danemark, de la Hollande; par leur envoi dans les autres colonies du nord de l'Amérique et dans différentes parties de l'Europe, telles que l'Espagne, le Portugal, l'Italie. Dans tous ces endroits, nous recevons de l'argent, des lettres de change ou d'autres valeurs, propres à des remises sur l'Angleterre, ce qui, joint à tous les profits que l'industrie de nos commerçans et de nos marins tire de ces voyages, et aux frets de leurs bâtimens, vient finalement aboutir en Angleterre pour solde de la ba-

Digitized by Google

lance et pour l'achat des produits de fabrication anglaise que notre province consomme continuellement, ou que notre commerce revend à l'étranger.

D. Avez-vous ouï dire que des difficultés se soient élevées récemment avec le commerce espagnol?

R. Oui. J'ai appris qu'il a été fort gêné par quelques réglemens nouveaux et par les bâtimens de guerre anglais stationnés tout le long de la côte d'Amérique.

D. Croyez-vous juste que l'Amérique profite de la protection de ce pays, sans participer à ses dépenses?

R. Ce cas n'est point le nôtre : les colonies ont levé, habillé et payé, pendant la dernière guerre, près de vingt-cinq mille hommes et dépensé plusieurs millions.

D. N'avez-vous pas été remboursés par le parlement?

R. Nous n'avons été remboursés que de la portion qui, suivant vous, excédait notre part contributoire, ou du surplus de ce que l'on pensait pouvoir raisonnablement demander de nous; et cela n'était qu'une très faible part de nos dépenses. La Pensylvanie en particulier avait déboursé environ 500,000 livres, et les rembourse-

Digitized by Google

mens n'excédèrent pas en tout 60,000 livres.

D. Vous avez dit que vous payez *de lourds impôts* en Pensylvanie : à combien pour cent montent-ils ?

R. L'impôt réel et personnel sur tous les biens va, tout compté, à sept et demi pour cent. L'impôt sur les bénéfices du commerce et des professions s'élève, je pense, avec les autres taxes, à douze et demi pour cent.

D. Êtes-vous au courant *de l'état du change* en Pensylvanie, et savez-vous s'il a baissé depuis peu ?

R. Il est communément de 170 à 175. J'ai ouï dire qu'il est tombé dernièrement de 175 à 162 1/2 : baisse qu'il faut, je crois, attribuer à la diminution des demandes de marchandises ; et lorsque les dettes envers l'Angleterre seront payées, j'estime que le change viendra au pair.

D. Ne pensez-vous pas que les Américains se soumettraient à payer le droit du timbre, s'il était réduit ?

R. Non, jamais ; à moins qu'ils n'y soient contraints par la force des armes.

D. Les impôts ne sont-ils pas répartis inégalement en Pensylvanie, afin de charger le commerce d'Angleterre, particulièrement en ce qui concerne l'impôt sur les professions et les affaires ?

Digitized by Google

R. Cet impôt n'est pas proportionnellement plus fort que l'impôt territorial. On veut et l'on suppose qu'il frappe avec égalité sur les bénéfices.

D. Comment est composée l'assemblée ? A quelle classe appartiennent ses membres ? Sont-ce des propriétaires, ou des commerçans ?

R. Elle est composée de propriétaires, de marchands et d'artisans.

D. Les propriétaires ne sont-ils pas en majorité ?

R. Je pense que oui.

D. Ne font-ils pas tout leur possible pour décharger les biens-fonds et rejeter la plus lourde charge sur le commerce ?

R. Je n'ai jamais compris qu'il en fût ainsi, ni jamais ouï dire que telles aient été les intentions. Et en vérité, une tentative de cette sorte n'aboutirait à rien. Toujours le commerçant s'entend en calcul, et raisonne avec sa plume et son encre. Si des charges disproportionnées sont imposées sur son commerce, il charge ses marchandises d'un prix additionnel, et les consommateurs, qui sont principalement les propriétaires, paient finalement la plus grande partie, sinon le tout.

D. Quelles étaient les dispositions de l'Amérique à l'égard de la Grande-Bretagne *avant l'année* 1763?

Digitized by Google

R. La meilleure du monde : on se soumettait volontiers au gouvernement de la couronne, et l'on portait dans toutes les cours obéissance aux actes du parlement. Quelque nombreuse que fût la population dans les colonies anciennes, elle ne vous coûtait rien en forts, citadelles, garnisons ou troupes, pour les tenir soumises. Elles étaient gouvernées par ce pays-ci, rien qu'au prix d'un peu d'encre, de plume et de papier ; on les conduisait avec un fil. Elles avaient non-seulement du respect, mais même de l'affection pour la Grande-Bretagne, pour ses lois, ses usages, ses mœurs, et même de la passion pour ses modes, ce qui ajoutait beaucoup d'activité au commerce. Les personnes nées en Grande-Bretagne étaient toujours traitées avec une considération particulière; être *un homme de la vieille Angleterre* était de soi-même un titre à quelques respects, et donnait une sorte de rang parmi nous.

D. Et quelles sont aujourd'hui les dispositions ?

R. Oh ! elles sont bien changées ?

D. Avez-vous entendu, jusqu'à ces derniers temps, mettre en question le droit du parlement à faire des lois pour l'Amérique?

R. Le droit du parlement était reconnu valide pour toutes les lois, sauf celles qui concernaient les taxes *intérieures*. On n'a jamais contesté le droit

Digitized by Google

d'imposer des taxes relatives à des réglemens de commerce.

D. Dans quelle proportion le population a-t-elle augmenté en Amérique ?

R. Je pense qu'en prenant ensemble toutes les provinces, le terme moyen est que la population double en vingt-cinq ans environ. Mais les demandes de produits anglais augmentent dans une proportion beaucoup plus rapide, car la consommation ne se règle pas uniquement sur le nombre d'habitans, mais s'accroît à mesure que s'accroissent les moyens de payer. En 1723, la somme des importations de la Grande-Bretagne en Pensylvanie ne montait guère qu'à quinze mille livres sterling; elle est aujourd'hui de près d'un demi-million.

D. De quel œil l'Amérique considérait-elle le parlement d'Angleterre ?

R. Elle considérait le parlement comme le grand boulevard et la sûreté de ses libertés et privilèges, et toujours on en parlait avec respect et vénération. Des ministres, amis de l'arbitraire, peuvent, disait-on, essayer de temps à autre de nous opprimer; mais on se fiait sur ce que le parlement, quand on se plaindrait, ferait justice. On se souvenait avec reconnaissance de la preuve éclatante que l'Amérique en avait reçue, lorsqu'un bill fut présenté au parlement, contenant une clause qui donnait aux

Digitized by Google

instructions royales force de loi dans les colonies, et lorsque la chambre des communes refusa de l'admettre, et rejeta la mesure.

D. Et n'a-t-on pas encore le même respect pour le parlement?

R. Non. Il est grandement diminué.

D. A quelle cause cela est-il dû?

R. A un concours de plusieurs causes; aux entraves mises dernièrement sur le commerce, en empêchant d'introduire dans les colonies l'or et l'argent étrangers; à la prohibition de s'y faire du papier-monnaie pour l'usage intérieur du pays, et ensuite à la demande d'une nouvelle et lourde taxe, du droit de timbre; tandis qu'au même moment on leur ôtait les jugemens par jurés, et que l'on refusait de recevoir et d'entendre leurs humbles pétitions.

D. Ne croyez-vous pas que l'on se soumettrait à l'acte du timbre, s'il était modifié, si l'on en supprimait les dispositions les plus fâcheuses, et si l'on réduisait le droit à quelques articles de peu d'importance?

R. Non. Jamais ils ne s'y soumettront.

D. Quelle est, d'après vous, la cause pour laquelle la population d'Amérique s'accroît plus rapidement que celle de l'Angleterre?

Digitized by Google

R. Parce que l'on s'y marie plus jeune, et plus généralement.

D. Pourquoi cela ?

R. Parce que tout jeune couple, s'il est laborieux, peut aisément obtenir des terres en propriété et y élever une famille.

D. La dernière classe du peuple n'est-elle pas plus à son aise en Amérique qu'en Angleterre ?

R. Cela peut être pour les gens sobres et laborieux, les salaires y étant plus élevés.

D. Que penseriez-vous d'un nouvel impôt, assis sur le même principe que l'acte du timbre ? Comment les Américains le recevraient-ils ?

R. Précisément comme celui-ci : ils ne le paieraient pas.

D. N'avez-vous pas été informé des résolutions par lesquelles cette chambre et la chambre des lords ont décidé que le parlement a droit d'établir des impôts en Amérique ?

R. Oui. J'ai entendu parler de résolutions de ce genre.

D. Quelle sera l'opinion des Américains sur ces résolutions ?

R. Ils les regarderont comme inconstitutionnelles et injustes.

D. Etait-ce l'opinion en Amérique avant 1763

Digitized by Google

que le parlement est sans droits pour y établir des droits et impôts ?

R. Je n'ai jamais entendu la moindre objection contre le droit d'établir des taxes relatives à des réglemens de commerce ; mais, quant au droit d'établir des taxes *intérieures*, on n'a jamais supposé qu'il appartînt au parlement, puisque nous n'y sommes pas représentés.

D. Sur quoi vous fondez-vous pour penser que les Américains ont fait cette distinction ?

R. Sur ce que, dans toutes les conversations à ce sujet où je me suis trouvé présent, chacun m'a paru convaincu que nous ne pouvions être imposés dans un parlement où nous n'étions pas représentés. Mais le paiement des droits mis par acte du parlement comme réglement de commerce n'a jamais été contesté.

D. Mais pourriez-vous citer quelque arrêté de vos assemblées ou quelque acte public d'un de vos gouvernemens qui ait fait cette distinction ?

R. Je ne sache pas qu'il y en ait aucun. Il me semble que jamais l'occasion n'est venue de faire un tel acte tant que vous n'avez pas entrepris de nous imposer. C'est cette entreprise qui a été l'occasion des résolutions de nos assemblées déclaratives de cette distinction qui, je crois, a pour elle toutes les assemblées de notre continent et l'unanimité de tous les membres dans toutes les assemblées.

Digitized by Google

D. Qui a donc pu avant cette époque donner occasion à des conversations sur ce sujet ?

R. Ce fut un propos que l'on tint en 1754, et qui, je pense, venait d'ici. On disait que dans le cas d'une guerre que l'on appréhendait alors, les gouverneurs des colonies s'assembleraient, ordonneraient des levées de troupes, des constructions de forts, et prendraient toutes les autres mesures nécessaires à la défense générale; que l'on tirerait sur le trésor d'Angleterre pour le remboursement des dépenses, qu'ensuite on s'en rembourserait sur les colonies par un impôt général à établir par un acte du parlement. Cette nouvelle devint le sujet de toutes les conversations, et l'opinion générale fut que le parlement ne voudrait ni ne pourrait nous imposer tant que nous n'y serions pas représentés légalement. Une telle mesure ne serait ni juste ni conforme aux principes de la constitution anglaise.

D. N'avez-vous pas connaissance de ce qui s'est passé il y a quelque temps à New-York où l'on mit en délibération une demande à faire au parlement, pour établir dans cette colonie des impôts, afin de suppléer au déficit occasioné par le refus ou la négligence de l'assemblée dans la levée des sommes nécessaires pour l'entretien du gouvernement civil ?

R. Je n'ai jamais ouï parler de ce fait.

Digitized by Google

D. On a mis cette demande en délibération à New-York. Imaginez-vous que l'on y ait supposé que le droit du parlement à imposer des taxes en Amérique n'était que local, et restreint au cas d'un déficit, dans une colonie particulière, par suite du refus de son assemblée de lever les sommes nécessaires ?

R. On ne pourrait pas supposer un tel cas où l'assemblée se serait refusée à lever les fonds nécessaires à l'entretien de son propre gouvernement. Une assemblée capable d'un pareil refus manquerait de sens commun, ce que l'on ne peut pas supposer. Je pense qu'il ne s'est jamais passé rien de semblable à New-York, et il faut que le fait vous ait été mal présenté ou ait été mal compris. Je sais qu'il y a été question de tentatives faites, en vertu d'instructions ministérielles, pour obliger les assemblées à assurer des appointemens fixes aux gouverneurs, ce qu'elles ont refusé sagement; mais je ne pense pas que jamais assemblée, ni de New-York ni d'aucune autre colonie, ait refusé d'entretenir convenablement le gouvernement par des allocations votées de temps à autre en faveur des officiers publics.

D. Mais si un gouverneur, agissant en vertu d'instructions, convoquait une assemblée pour lever les subsides nécessaires, et que l'assemblée les

Digitized by Google

refusât, ne pensez-vous pas qu'il serait alors utile à la colonie autant que nécessaire au gouvernement, de voir le parlement établir l'impôt?

R. Je ne pense pas que cela fût nécessaire. Si une assemblée pouvait être assez absurde pour refuser les subsides nécessaires à l'entretien du gouvernement, on ne pourrait pas long-temps demeurer dans une telle situation; les désordres et la confusion qui s'ensuivraient, auraient bientôt mis l'assemblée à la raison.

D. S'il en arrivait autrement, la Grande-Bretagne n'aurait-elle pas le droit d'appliquer un remède à ces maux?

R. Contre un droit, dont on n'userait que dans un tel cas, je n'aurais pas d'objections à faire: bien entendu, en supposant qu'on n'en usât que pour le bien des habitans de la colonie.

D. Mais qui serait juge du cas, la Grande-Bretagne ou les colonies?

R. Ceux qui auraient à en ressentir les effets en sont les meilleurs juges.

D. Vous dites que les colonies se sont toujours soumises aux taxes extérieures, et ne s'élèvent contre le droit du parlement qu'à l'égard des taxes intérieures: pourriez-vous maintenant montrer qu'il y ait aucune sorte de différence entre ces deux impôts pour la colonie sur laquelle ils sont établis?

Digitized by Google

R. Je crois que la différence est très grande. Un impôt extérieur frappe sur des marchandises importées ; le droit qu'il y met s'ajoute aux frais de première acquisition et aux autres charges ; quand la marchandise est offerte en vente, il entre dans les élémens du prix. Si le consommateur ne veut pas de la marchandise à ce prix, il la refuse et n'est pas obligé de payer. Mais une taxe intérieure est exigée du peuple, malgré lui, s'il ne l'a pas consentie par ses propres représentans. L'acte du timbre dit que nous ne ferons point de commerce, point d'échange, point d'achat ni de convention, que nous ne recouvrerons aucune dette, que nous ne pourrons ni nous marier ni faire nos testamens, à moins de payer telles ou telles sommes ; c'est vouloir nous extorquer notre argent par force, ou si nous le refusons, nous punir par notre ruine.

D. Mais si l'on suppose que l'impôt est mis sur les objets nécessaires à la vie que l'on importe dans votre colonie, les effets n'en sont-ils pas les mêmes que ceux d'un impôt intérieur ?

R. Je ne connais point un seul article d'importation dans nos colonies du nord dont nous ne puissions nous passer, ou que nous ne soyons en état de fabriquer nous-mêmes.

D. Ne pensez-vous pas que le drap provenant d'Angleterre vous est indispensable ?

Digitized by Google

R. Non. Avec du travail et une sage économie nous pouvons très bien nous fournir nous-mêmes de tout ce qu'il nous en faut.

D. Ne faudrait-il pas beaucoup de temps pour établir, parmi vous, ce genre de manufactures, et en attendant n'auriez-vous pas beaucoup à souffrir ?

R. Je crois que non : nous avons fait déjà des progrès surprenans, et je suis persuadé qu'avant d'avoir usé nos vieux habits, nous pourrons en avoir de neufs que nous aurons fabriqués nous-mêmes.

D. Pourra-t-on trouver dans l'Amérique Septentrionale une quantité suffisante de laine ?

R. On a pris des mesures pour la multiplication des laines. On s'est généralement entendu pour ne pas manger d'agneau, et l'année dernière on en a tué très peu. Si l'on persiste, il existera bientôt une prodigieuse différence dans la quantité des laines. D'ailleurs, l'établissement de grandes manufactures, telles qu'on en voit ici dans vos villes de fabrique, n'est pas nécessaire, comme s'il s'agissait d'en faire une branche de commerce d'exportation. Les habitans peuvent très bien, chacun chez eux, filer et fabriquer pour leur usage.

D. Pourra-t-on y avoir dans un ou deux ans assez de laine et de fabrication ?

Digitized by Google

R. Je crois qu'en trois ans on le pourra.

D. La rigueur de l'hiver dans les colonies du nord ne nuit-elle pas à la bonté de la laine?

R. Non; la laine y est bonne et très belle.

D. Dans les colonies plus méridionales, dans la Virginie, par exemple, ne savez-vous pas que la laine est grossière et n'est guère qu'une sorte de crin?

R. Je ne sais point cela; je ne l'ai jamais ouï dire. Cependant j'ai quelquefois été en Virginie. Je ne saurais dire que j'y aie jamais fait particulièrement attention à la laine, mais je présume qu'elle est bonne, quoiqu'il ne me soit pas possible d'en parler positivement. Au reste, la Virginie et les colonies plus méridionales ont moins besoin de laines. Leurs hivers sont courts et peu rigoureux; ils peuvent très bien s'habiller le reste de l'année avec leur lin et leur coton.

D. N'est-on pas obligé dans les colonies du nord de nourrir le bétail de fourrage pendant tout l'hiver?

R. Dans quelques-unes des colonies les plus septentrionales, on y est obligé pendant une partie de l'hiver.

D. En considérant les résolutions du parlement comme *justes en droit*, pensez-vous que le rappel

Digitized by Google

de l'acte du timbre suffise pour satisfaire les Américains ?

R. Je le pense.

D. Sur quoi fondez-vous votre opinion ?

R. Sur ce que la décision du *droit* les occuperait très peu si l'on n'entreprenait jamais de le mettre en pratique. Les colonies se regarderaient probablement sur le même pied à cet égard que l'Irlande ; elles savent que vous prétendez au même droit sur l'Irlande, mais que vous ne l'exercez jamais. Elles peuvent croire que vous ne l'exerceriez jamais en Amérique plus qu'en Irlande, à moins de circonstances tout-à-fait extraordinaires.

D. Mais à qui appartiendra-t-il de juger de ces circonstances extraordinaires ?

R. Quoique le parlement en soit juge, les colonies penseront qu'il ne pourra jamais exercer ce droit tant qu'elles n'y seront point représentées ; et que si jamais en vient l'occasion, elles obtiendront des représentans.

D. N'avez-vous jamais entendu dire que le Maryland, pendant la dernière guerre, a refusé de contribuer pour sa quote part à la dépense commune ?

R. On a rapporté l'affaire du Maryland tout de travers. Le Maryland, à ma connaissance, n'a ja-

Digitized by Google

mais refusé de contribuer ni de voter des subsides pour la couronne. Les assemblées, tous les ans, durant la guerre, ont voté des sommes considérables, et des bills pour les lever. Les bills ont été, conformément à la constitution de la province, envoyés au conseil ou chambre haute, pour y être adoptés, afin de pouvoir être présentés au gouverneur, et promulgués comme lois. Malheureusement des querelles entre les deux chambres, nées surtout des vices de la constitution, ont fait avorter tous les bills, à l'exception d'un ou deux. Le conseil du *propriétaire* les a rejetés. Il est vrai que le Maryland n'a pas contribué pour sa part, mais ce fut suivant moi la faute du gouvernement et non des citoyens.

D. N'a-t-on pas parlé, dans les autres provinces, de s'adresser au parlement pour les forcer à contribuer?

R. J'ai entendu quelque chose de pareil; mais comme il était bien connu que les citoyens ne méritaient aucun blâme, jamais cette demande ne fut faite, non plus qu'aucune démarche à ce sujet.

D. La proposition n'a-t-elle pas été faite en assemblée publique?

R Non, que je sache.

D. Vous souvenez-vous de l'abolition du papier-

Digitized by Google

monnaie dans la Nouvelle-Angleterre par un acte de l'assemblée?

R. Je me souviens de cette abolition dans la baie de Massachusetts.

D. Le lieutenant gouverneur Hutchinson n'a-t-il pas contribué grandement à l'adoption de cette mesure?

R. Je l'ai ouï dire.

D. N'était-ce pas alors une loi très impopulaire?

R. Je le présume, quoique je ne puisse rien assurer en ce point, car j'habitais fort loin de cette province.

D. La *rareté* de l'or et de l'argent n'était-elle pas un argument allégué contre l'abolition du papier-monnaie.

R. Je le suppose.

D. Quelle est l'opinion actuelle sur cette loi? Est elle aussi impopulaire que dans ses premiers temps?

R. Je crois que non.

D. N'a-t-on pas quelquefois envoyé d'ici aux gouverneurs des instructions hautement oppressives et impolitiques?

R. Oui.

D. N'y a-t-il pas eu des gouverneurs qui s'en sont écartés par ce motif?

Digitized by Google

R. Oui, je l'ai ouï dire.

D. Les Américains ont-ils jamais dénié au parlement le droit de réforme pour le réglement de leur commerce ?

R. Non.

D. Peut-on, autrement que par l'emploi d'une force armée, les contraindre à exécuter l'acte du timbre ?

R. Je ne vois pas comment une force armée pourrait être employée à cette exécution.

D. Pourquoi pas ?

R. Supposez que des troupes soient envoyées en Amérique, elles ne trouveront personne sous les armes : que feront-elles alors ? Elles ne peuvent forcer un homme à prendre des papiers timbrés dont il veut se passer. Elles ne trouveront pas de rébellion ; il est vrai qu'elles peuvent en créer une.

D. Si l'acte n'est pas rappelé, quelles conséquences croyez-vous qui en résulteront ?

R. La perte totale du respect et de l'affection que les Américains portent à ce pays, et celle de tout le commerce qui résulte de ce respect et de cette affection.

D. En quoi le commerce pourrait-il en souffrir ?

R Vous verrez que, si l'acte n'est point révoqué, ils ne vous prendront plus, avant peu de

Digitized by Google

temps, qu'une très faible quantité de vos produits.

D. Leur est-il possible de s'en passer?

R. Je pense qu'ils peuvent très bien s'en passer.

D. Est-ce leur intérêt?

R. Les objets que nous tirons d'Angleterre sont ou de première nécessité, ou de pur agrément, ou de superflu. Les premiers, tels que les draps, etc., peuvent, sans trop de travail, se fabriquer à l'intérieur; les seconds, nous pouvons nous en passer, jusqu'à ce que nous soyons venus à bout de les produire nous-mêmes; et quant aux derniers, sur lesquels roule principalement le commerce, on s'en privera immédiatement. Il est tel article de mode qu'on achète et que l'on consomme parce qu'il est de mode dans un pays respecté; mais que désormais on rejettera avec dégoût. Les habitans ont déjà, d'un commun accord, banni l'emploi de tous les objets de mode dans les deuils, et des valeurs de plusieurs mille livres sterling ont été renvoyées comme invendables.

D. Est-il de l'intérêt des Américains de fabriquer le drap chez eux?

R. Je pense que l'on aurait meilleur marché maintenant à le faire venir d'Angleterre si l'on voulait l'avoir d'aussi belle qualité; mais si d'un autre côté l'on considère les entraves apportées au

Digitized by Google

commerce et la difficulté des remises, on verra que leur intérêt est de tout fabriquer.

D. En supposant qu'un acte de réglement intérieur fût joint à un impôt, comment le recevrait-on ?

R. Je pense qu'on résisterait.

D. L'intention n'est donc de se soumettre à aucun réglement joint à un impôt ?

R. L'opinion est que lorsque les subsides sont nécessaires à la couronne, on doit, conformément aux usages établis, en faire la demande aux assemblées, qui les accorderont librement, comme elles l'ont toujours fait. Ils pensent que leur argent ne doit pas être donné sans leur consentement par des personnes vivant au loin et ne connaissant ni leur situation ni leurs ressources. Accorder des secours à la couronne est le seul moyen qu'ils aient de se recommander à leurs souverains, et ils regardent comme très dur, comme injuste, qu'un corps où ils n'ont aucun représentant se fasse à lui-même un mérite de donner et d'accorder ce qui appartient, non pas à lui, mais à eux, et que par là il les prive d'un droit auquel ils attachent l'importance la plus haute, puisqu'il est la garantie de tous leurs autres droits.

D. Mais la poste, à l'établissement de laquelle ils se sont soumis depuis long-temps, n'est-elle

Digitized by Google

pas un impôt en même temps qu'un réglement ?

R. Non. L'argent payé pour le port d'une lettre n'est pas de la nature des impôts. Ce n'est à proprement parler qu'un *quantùm meruit* pour un service rendu. Personne n'est obligé de payer l'argent s'il n'a pas voulu recevoir le service. On est libre encore, comme avant l'établissement des postes, d'envoyer ses lettres par ses gens, par un exprès, par un ami, si l'on croit cette voie moins chère ou plus sûre.

D. Mais ne considère-t-on pas comme un impôt les réglemens de la poste, portés dans l'acte de l'année dernière ?

R. Par ces réglemens le port des lettres a généralement été diminué de près de trente pour cent dans toute l'Amérique. On ne peut certainement pas considérer cette diminution comme un *impôt*.

D. Si un droit d'excise était établi par le parlement et que l'on pût éviter de le payer en ne consommant pas les articles imposés, y ferait-on des objections ?

R. Certainement ! car une excise ne se lie à aucun service rendu; c'est une pure taxe. Ils pensent qu'elle doit leur être demandée et être accordée par eux s'ils ont à la payer ; et qu'elle ne saurait être accordée pour eux par quiconque n'aurait pas reçu à cet effet leurs pouvoirs.

Digitized by Google

D. Vous dites qu'ils ne contestent pas au parlement le droit de frapper d'une taxe les objets d'importation; maintenant trouvez-vous une différence entre un droit d'importation sur les denrées et un droit d'excise sur leur consommation ?

R. Oui, j'y trouve une différence essentielle. Une excise, par les raisons que j'ai déjà données, ne leur semble pas pouvoir être établie pour l'intérieur de leur pays. Mais la *mer* est à vous; vous y maintenez par vos flottes la sûreté de la navigation. Vous la purgez des pirates. Vous avez donc sur les marchandises transportées à travers cette partie de vos domaines, un droit naturel et équivalent à un *péage*, à une taxe qui vous puisse défrayer de vos dépenses.

D. Ce raisonnement serait applicable à un impôt sur l'*exportation* des produits de leurs terres: s'opposerait-on à ce droit ?

R. S'il renchérissait les produits au point d'en diminuer la demande, à coup sûr on réclamerait contre un tel impôt; non parce que vous n'auriez pas eu droit de le mettre, mais parce qu'il serait trop lourd, et l'on vous demanderait de l'alléger.

D. Le droit payé sur l'exportation du tabac n'est-il pas de cette sorte?

R. On ne le paie, je crois, que sur le tabac

Digitized by Google

transporté par cabotage d'une colonie à une autre. Encore est-ce un fonds spécialement affecté à l'entretien du collège de Williams-Bourg en Virginie.

D. Les assemblées des Indes occidentales n'ont-elles pas les mêmes droits naturels que celles de l'Amérique du nord ?

R. Indubitablement.

D. Et n'y a-t-il pas là un droit sur l'exportation des sucres ?

R. Je ne suis pas fort au courant des affaires des Indes occidentales. Toutefois il me semble que le droit de quatre et demi pour cent sur l'exportation des sucres a été consenti par leurs propres assemblées.

D. De combien est dans votre province l'impôt personnel sur les gens non mariés ?

R. Il est, je crois, de quinze shillings par chaque homme libre au-dessus de vingt-un ans.

D. Quel est le montant annuel de *tous* les impôts en Pensylvanie.

R. Ils s'élèvent, je crois, à vingt mille livres sterling.

D. En supposant le maintien de l'acte du timbre et son exécution forcée, présumez-vous que la mauvaise humeur pousserait les Américains à payer cher les produits inférieurs de leurs manufactures.

Digitized by Google

et à les consommer préférablement à ceux des nôtres ?

R. Oui, je le crois. La population paiera aussi volontiers pour satisfaire une passion qu'une autre, pour son ressentiment aussi bien que pour sa vanité.

D. Les habitans de Boston consentiront-ils à discontinuer leur commerce ?

R. Les négocians sont en très petit nombre, comparés à la population tout entière; et il faudra bien qu'ils discontinuent leur commerce lorsque personne ne leur achetera leurs marchandises.

D. De qui se compose principalement la population dans les colonies ?

R. Des fermiers, des laboureurs ou planteurs.

D. Laisseraient-ils pourrir les produits de leurs terres ?

R. Non. Mais ils n'en voudraient plus produire autant. Ils fabriqueraient plus et laboureraient moins.

D. Voudraient-ils vivre sans administration d'une justice civile et supporter tous les inconvéniens d'une telle situation pendant un temps considérable plutôt que d'employer du papier timbré; en supposant, toutefois, que la distribution de ce

Digitized by Google

papier serait protégée par une force suffisante, et qu'on pourrait s'en procurer partout?

R. Je regarde cette supposition comme inadmissible. L'acte porte que des sous-distributeurs seront établis dans les villes, districts et villages de chaque province. Et en effet cela serait nécessaire. Mais les distributeurs *principaux* qui s'attendaient à un bénéfice considérable n'ont pas jugé que cette fonction valût la peine d'être continuée. Je regarde comme impossible de trouver des sous-distributeurs solvables qui, pour leur part chétive dans le bénéfice, voulussent braver les haines et courir les dangers que cet emploi leur attirerait. Parvînt-on à en trouver, il me paraîtrait impraticable de protéger les papiers timbrés sur tant de points si éloignés les uns des autres.

D. Mais dans les lieux où ils pourraient être protégés, le peuple n'aimerait-il pas mieux en faire usage que de se condamner à ne faire valoir aucun de ses droits et à ne pouvoir recouvrer en justice aucune dette?

R. Il est difficile de dire ce qu'on ferait. Je ne puis juger de ce que les autres penseraient et feraient que par ce que je sens au-dedans de moi-même: j'ai beaucoup de créances en Amérique et j'aimerais mieux n'en jamais poursuivre le recouvrement en justice que de me soumettre à l'acte du

Digitized by Google

timbre. Ce seront des dettes d'honneur. Mon opinion est que l'on demeurerait dans cet état, ou que l'on trouverait quelque moyen de s'en tirer, peut-être par un accord universel de procéder en justice sur papier libre.

D. A combien croyez vous que dût monter la force militaire suffisante pour protéger la distribution du papier timbré dans toute l'Amérique?

R. Il faudrait bien du monde. Je ne saurais dire combien, si l'Amérique se disposait à une résistance générale.

D. Combien y a-t-il en Amérique d'hommes capables de porter les armes ou de former une milice disciplinée?

R. Il y a, je suppose, au moins.....

(*On s'opposa à cette question. Franklin se retira. Il fut ensuite rappelé.*)

D. Le droit de timbre en Amérique serait-il un impôt qui peserait également sur tout le pays?

R. Je ne le pense pas.

D. Pourquoi cela?

R. La plus grande partie de son produit viendrait des poursuites judiciaires intentées pour le recouvrement des dettes et serait payée par la plus basse classe du peuple, trop pauvre pour acquitter ses dettes avec facilité. Ce serait donc une

Digitized by Google

lourde taxe sur les pauvres et une taxe qui les frapperait précisément à cause de leur pauvreté.

D. Mais cette augmentation de frais ne serait-elle pas un moyen de diminuer le nombre des procès ?

R. Je ne le crois pas. Car tous les frais retombant sur le débiteur et étant payés par lui, on ne découragerait pas le créancier d'intenter son action.

D. Cela n'aurait-il pas le même résultat qu'une usure excessive ?

R. Oui. Ce serait une charge qui accablerait le débiteur.

D. Combien y a-t-il annuellement de bâtimens chargés de graine de lin dans l'Amérique du nord pour l'Irlande ?

R. Je ne puis dire le nombre de bâtimens ; mais je sais qu'en 1752 dix mille barils de graine de lin, contenant chacun sept boisseaux (1), ont été exportés de Philadelphie pour l'Irlande. Je suppose que cette quantité s'est beaucoup accrue depuis ce temps, et il est reconnu que de New-York on en exporte autant que de Philadelphie.

D. Que devient le lin que cette graine de lin produit ?

(1) Le boisseau usuel de France n'est guère que le tiers du *bushel* ou boisseau anglais, 0,35474.

Digitized by Google

R. On l'emploie pour fabriquer des étoffes communes et d'autres de qualité moyenne.

D. Y a-t-il des moulins à scies en Amérique?

R. Je crois qu'il y en a trois; mais qu'un seul marche maintenant. Je suppose qu'ils seront tous employés si l'interruption du commerce se prolonge.

D. Y a-t-il des moulins à foulon?

R. Beaucoup.

D. N'avez-vous pas su que, pendant la guerre, il a été passé des marchés pour une grande quantité de bas à l'usage de l'armée, et que ces bas ont été fabriqués à Philadelphie?

R. Je l'ai ouï dire.

D. Si l'acte du timbre était révoqué, les Américains ne s'imagineraient-ils pas pouvoir obliger le parlement à révoquer tous les impôts extérieurs en vigueur maintenant?

R. Il est difficile de répondre à des questions faites sur ce que penseront les gens à une si grande distance.

D. Mais à quel motif supposez-vous qu'ils attribueraient le rapport de l'acte?

R. Je suppose qu'ils penseraient qu'on l'a révoqué par conviction de ses inconvéniens, et ils compteront que tant que les mêmes inconvéniens subsisteront vous n'essaierez jamais d'établir rien de semblable.

Digitized by Google

D. Qu'entendez-vous par ces inconvéniens ?

R. J'entends par là plusieurs choses : la pauvreté et l'impuissance de ceux qui avaient à payer l'impôt ; le mécontentement général qu'il a occasioné, et l'impossibilité de contraindre à s'y soumettre.

D. Si l'acte était rappelé, et que la législature témoignât son mécontentement contre les opposans, les colonies acquiesceraient-elles à l'autorité de la législature ? Que croyez-vous qu'elles feraient ?

R. Je ne doute nullement de cet acquiescement des colonies si la législature rapportait l'acte du timbre.

D. Mais si le parlement jugeait à propos de constater son droit à établir des taxes, en en imposant une légère contraire à leur opinion, se soumettraient-elles à la payer ?

R. La conduite des Américains a été considérée trop en gros. Celle des assemblées a été très différente de la conduite de la multitude, et c'est une distinction qu'il faut faire, car elles n'ont ensemble aucun rapport. Les assemblées se sont bornées à prendre des résolutions paisibles conformes à ce qu'elles ont regardé comme leur droit. Elles n'ont pris aucune mesure pour employer la force; elles n'ont pas bâti un fort, pas levé un homme, pas fait une provision. Selon elles, les

Digitized by Google

chefs d'émeutes doivent être punis, et elles-mêmes les puniraient si elles le pouvaient. Tout homme sensé désirerait leur châtiment, puisque autrement il n'y a pour les gens paisibles aucune sûreté ni dans leur personne ni dans leurs biens. Mais quant à un impôt intérieur, si faible qu'il soit, mis sur nos citoyens par votre parlement, tant que nous n'y serons pas représentés, je pense qu'on ne s'y soumettra jamais; on y résistera jusqu'au bout.

Les Américains ne considèrent comme aucunement nécessaire que vous leviez sur eux de l'argent par vos impôts; car ils sont et ont toujours été prêts à s'imposer eux-mêmes, et à fournir suivant leurs moyens de larges subsides, sur les demandes de la couronne.

Non-seulement ils ont contribué selon leurs moyens, mais encore ils ont, pendant la dernière guerre, été bien au-delà de leurs moyens, et de toute proportion avec l'Angleterre pour plusieurs centaines de mille livres, ainsi que vous-mêmes en pouvez juger. Ces subsides, ils les ont accordés librement et de suite, sur une espèce d'engagement du secrétaire d'état promettant de recommander au parlement de les indemniser, recommandation qui a eu lieu en effet de la manière la plus honorable pour eux.

Digitized by Google

L'Amérique a été ici dans vos journaux, dans vos pamphlets, dans vos harangues, grandement outragée et représentée comme ingrate, déraisonnable, injuste, comme ayant induit votre nation dans des dépenses énormes pour la défendre, comme refusant maintenant de porter sa part. Les colonies ont, pendant la dernière guerre, levé, payé, habillé près de vingt-cinq mille hommes, nombre égal à celui des troupes envoyées d'ici, et bien supérieur à notre part proportionnelle; elles ont contracté pour y parvenir une dette énorme, pour l'acquittement de laquelle tous leurs impôts et toutes leurs propriétés sont engagés pour plusieurs années. Le gouvernement a paru alors sensible à ce dévoûment. Les colonies ont été recommandées au parlement. Chaque année, le roi a envoyé à la chambre un message écrit, conçu en ces termes: « que sa majesté a été vivement touchée du zèle et de l'énergie que ses fidèles sujets de l'Amérique du nord ont déployés pour la défense des justes droits et des possessions de sa majesté; qu'elle recommande à la chambre de prendre le tout en considération, et de la mettre en état de les dédommager convenablement ». Vous trouverez ces messages dans vos archives à chacune des années de la dernière guerre; et vous avez, en conséquence, accordé

Digitized by Google

annuellement deux cent mille livres à la couronne pour être distribuées aux colonies, dans la vue de cette indemnité. C'est là de toutes les preuves la plus forte que, loin d'avoir montré de la mauvaise volonté pour supporter leur part dans les charges, les colonies ont dépassé leur contingent; car si elles étaient resté en-deçà, ou même si elles n'eussent contribué que dans une égale proportion, il n'y aurait eu ni occasion ni motif pour les dédommager. A la vérité les remboursemens n'ont pas égalé l'excédant de leurs dépenses, mais elles n'en ont jamais murmuré: elles ont pensé que la royale approbation donnée à leur zèle et à leur fidélité, et le suffrage de cette chambre, allaient bien au-delà de tout autre dédommagement. Il n'était donc pas besoin de cet acte du timbre pour arracher de l'argent à un peuple qui en donnait volontiers: il n'y a pas eu refus de subvenir aux besoins qui ont provoqué cet acte; aucune demande n'en a été faite; ils se sont toujours montrés disposés et faciles à faire tout ce que l'on pouvait raisonnablement attendre d'eux, et c'est sous ce point de vue qu'ils désirent être considérés.

D. Mais dans le cas où la Grande-Bretagne serait engagée dans une guerre européenne, l'Amérique du nord contribuerait-elle aux dépenses ?

R. Je crois qu'elle y contribuerait autant que

Digitized by Google

le permettraient ses moyens. Elle se regarde comme une portion de l'empire britannique, et comme unie avec lui par une communauté d'intérêts. Ici on peut envisager les Américains comme des étrangers; mais, eux, ils ne se considéreront jamais comme tels. Ils sont pleins de zèle pour l'honneur et la prospérité de ce pays; et tant qu'on en usera bien avec eux, ils seront toujours disposés à l'aider suivant l'exiguïté de leurs moyens. En 1739, on leur a demandé de concourir à l'expédition contre Carthagène, et ils ont envoyé trois mille hommes à votre armée. Il est vrai que Carthagène est en Amérique, mais à un aussi grand éloignement des colonies du nord, que si c'était en Europe. Ils ne mettent aucune distinction entre les diverses guerres, quant au devoir qu'ils ont de vous y assister. Je sais que l'on parle communément ici de la dernière guerre, comme si elle avait été entreprise pour la défense, ou en considération de l'Amérique. Je pense que l'on se méprend tout-à-fait: elle a commencé à l'occasion des limites entre le Canada et la Nouvelle-Ecosse, pour des territoires sur lesquels à la vérité la couronne élevait des prétentions, mais qui n'étaient réclamés par aucune des *colonies* anglaises; aucune de ces terres n'avait été concédée à un colon; nous n'avions donc aucun intérêt particulier dans

Digitized by Google

cette querelle. Vers l'Ohio, les différends ont commencé à propos de votre droit de commerce sur les terres des Indiens, droit que le traité d'Utrecht vous avait reconnu et que les Français ont violé. Ils avaient saisi les négocians et leurs marchandises provenant de vos manufactures; ils avaient pris un fort qu'une compagnie de vos marchands, et leurs facteurs et correspondans, y avaient construit pour la sûreté de ce commerce. Braddock fut envoyé avec une armée pour reprendre ce fort, dont la prise avait été regardée ici comme un envahissement du territoire du roi, et pour protéger votre commerce. Ce ne fut qu'après la défaite de ce général qu'il y eut une attaque contre les colonies : jusque-là elles étaient restées en pleine paix tant avec les Français qu'avec les Indiens. Ainsi ce n'était pas pour leur défense que vous aviez fait un envoi de troupes. Le trafic avec les Indiens, quoique ayant son siège en Amérique, n'est cependant pas un *intérêt américain*. Les Américains sont surtout fermiers et planteurs. Rarement un de leurs produits fournit-il un article de négoce avec les Indiens. Ce commerce est un *intérêt anglais;* il est entretenu par les manufactures anglaises pour le profit des marchands et des fabricans anglais. Ainsi donc la guerre commencée pour la défense des terres de la couronne qui ne sont la pro-

Digitized by Google

priété d'aucun Américain, et pour la défense d'un commerce purement anglais, a été réellement une *guerre anglaise*. Et cependant le peuple d'Amérique n'a pas fait difficulté de contribuer de tout son pouvoir à la soutenir et à la conduire vers un heureux résultat.

D. Pensez-vous donc que la prise de possession des droits territoriaux du roi et la garantie des frontières ne soient pas un intérêt américain ?

R. Non pas un intérêt spécial, mais un intérêt commun à l'Angleterre et à l'Amérique.

D. Vous ne nierez pas que la guerre précédente, *la guerre avec l'Espagne*, n'ait été entreprise en considération de l'Amérique. N'a-t-elle pas été amenée *par des prises faites dans les mers d'Amérique ?*

R. Oui, par des prises de bâtimens navigant pour le commerce anglais, et chargés des produits des fabriques anglaises.

D. La dernière guerre avec les Indiens depuis la paix faite avec la France n'a-t-elle pas été soutenue uniquement pour l'Amérique?

R. Oui, plus spécialement que la précédente. Mais ce n'était véritablement qu'une suite et un reste de la première, la pacification n'ayant pas été complète avec les Indiens : d'ailleurs les Américains en ont supporté presque tous les frais. Elle a

Digitized by Google

été mise à fin par l'armée que commandait le général Bouquet, sous les ordres duquel il n'y avait pas plus de trois cents hommes de troupes réglées, tandis qu'on y comptait plus de mille Pensylvaniens.

D. N'est-il pas nécessaire d'envoyer des troupes en Amérique pour défendre les Américains contre les Indiens ?

R. Non, à aucun égard ; cela n'a jamais été nécessaire. Ils ont su se défendre eux-mêmes lorsqu'ils n'étaient qu'une poignée, et que les Indiens étaient beaucoup plus nombreux qu'à présent. Les Américains ont continuellement gagné du terrein, et repoussé les Indiens par-delà les montagnes, sans qu'il ait été besoin de leur envoyer d'ici des troupes pour leur prêter assistance. Peut-on croire qu'il soit nécessaire d'en envoyer maintenant pour leur défense contre ces tribus affaiblies, lorsque les colonies sont devenues si populeuses et si fortes? Il n'y a pas le moindre motif à un tel envoi de troupes ; ils sont très capables de se défendre eux-mêmes.

D. Ne venez-vous pas de dire qu'il n'y eut pas plus de trois cents hommes de troupes régulières employées dans la dernière guerre contre les Indiens ?

R. Pas davantage sur l'Ohio ou sur les fron-

Digitized by Google

tières de Pensylvanie, théâtre principal de la guerre endurée par les colonies. Il y avait des garnisons à Niagara, au fort Détroit, et dans ces postes éloignés dont la garde intéresse votre commerce. Je ne m'en occupe pas, mais je crois que, tout compté, le nombre des Américains, ou des milices provinciales, employés dans la guerre, surpassait celui des troupes régulières. Je n'en suis pas certain, mais je le présume.

D. Pensez-vous que les assemblées aient droit de lever des sommes sur le peuple et de les accorder à la couronne à titre de subsides ?

R. Sans doute, je le pense ; elles en ont toujours agi ainsi.

D. Connaissent-elles la déclaration des droits, et ne savent-elles pas que, par ses statuts, aucune somme ne peut être levée sur le peuple sans le consentement du parlement ?

R. Elles savent cela parfaitement.

D. Comment donc peuvent-elles se croire le droit de lever de l'argent pour la couronne ou pour tout autre objet qui ne soit pas purement local ?

R. Elles sont convaincues que cette clause ne concerne que les habitans de la Grande-Bretagne, et que c'est sur eux qu'on ne peut lever d'argent pour la couronne sans le consentement du parle-

Digitized by Google

ment. Les *colonies* ne sont pas censées être dans le royaume. Elles ont leurs assemblées particulières, qui sont leurs parlemens; et à cet égard elles se trouvent dans la même situation que l'*Irlande*. Quand il y a lieu de lever de l'argent pour la couronne sur le peuple d'Irlande, ou sur celui des colonies, c'est au parlement d'Irlande, ou aux assemblées coloniales, à donner le consentement. Les Américains pensent que le parlement de la Grande-Bretagne ne peut régulièrement donner ce consentement tant qu'il n'aura pas de représentans de l'Amérique; car le bill des droits dit en termes exprès qu'il faut le *commun consentement du parlement*. Or, les Américains n'y ont pas de représentans dont le suffrage concoure à ce commun consentement.

D. Si l'acte du timbre était révoqué, et que l'on passât un acte enjoignant aux assemblées des colonies d'indemniser ceux qui ont souffert dans les émeutes, obéiraient-elles?

R. C'est une question à laquelle je ne puis pas répondre.

D. En supposant que le roi demandât des sommes aux colonies, et que le parlement s'y opposât, pensez-vous qu'elles les accordassent au roi *sans* le consentement du parlement de la Grande-Bretagne?

Digitized by Google

R. C'est une grave question. Dans mon opinion personnelle, je me croirais libre de le faire, et je le ferais si j'y voyais de la convenance.

D. Lorsque de l'argent a été levé sur les colonies, d'après des demandes, n'est-ce pas au roi qu'il a été accordé ?

R. Oui, toujours. Mais les demandes ont ordinairement été faites pour une affectation spéciale, par exemple, pour des levées de troupes, pour leur entretien, leur solde, et non pour de l'argent en général.

D. Si l'on passait un acte ordonnant aux assemblées américaines d'indemniser ceux qui ont souffert, et qu'elles y désobéissent; et si alors le parlement, par un autre acte, imposait une taxe intérieure, obéirait-on ?

R. On ne paiera aucune taxe intérieure; et quant à un acte destiné à obliger les assemblées à accorder une indemnité, je ne le crois pas nécessaire, car je suis convaincu qu'aussitôt l'effervescence actuelle apaisée, elles prendront cet objet en considération, et si la mesure est juste, elles y pourvoieront d'elles-mêmes.

D. N'arrive-t-il pas souvent au bureau des postes d'Amérique des lettres adressées à quelques villes de l'intérieur où la poste ne va pas ?

R. Oui.

Digitized by Google

D. Tout particulier peut-il se charger de ces lettres et les transporter à leur destination ?

R. Oui. Un ami de la personne à qui est adressée la lettre peut le faire en payant les frais de port.

D. Mais ne faut-il pas qu'il paie un supplément des frais de port, pour la distance à parcourir jusqu'à la ville de l'intérieur ?

R. Non.

D. Le maître de poste peut-il délivrer la lettre sans se faire payer ce supplément de port ?

R. Certainement ; il peut ne rien demander là où il ne fait pas de service.

D. Supposez une personne éloignée de chez elle, qui trouve dans un bureau de poste une lettre à son adresse, et qui a son domicile dans un endroit où la poste a l'habitude d'aller, et où est adressée la lettre ; le maître de poste lui délivrera-t-il la lettre sans se faire payer le port, pour la distance restant à parcourir jusqu'au lieu de la destination de l'adresse ?

R. Oui. Le bureau ne peut demander le port d'une lettre qu'il ne transporte pas, ou qu'il n'a pas encore transportée.

D. Les maîtres des bacs ne sont-ils pas obligés en Amérique, par acte du parlement, de passer la poste sans rétribution ?

Digitized by Google

R. Oui.

D. Cela n'est-il pas un impôt mis sur ces bateliers ?

R. Ils n'en jugent point ainsi, parce qu'ils en sont dédommagés par le passage des voyageurs qui accompagnent la poste.

D. Si l'acte du timbre était révoqué et que la couronne fît aux colonies une demande d'argent, l'accorderont-elles ?

R. Je pense que oui.

D. Sur quoi fondez-vous cette opinion ?

R. Je puis parler pour la colonie que j'habite; j'ai reçu pour *instruction* de l'assemblée d'assurer le ministre qu'elle s'est toujours fait et se fera toujours un devoir de fournir tous les subsides proportionnés à sa situation et à ses moyens, pourvu que la demande lui en soit adressée suivant les usages constitutionnels, et j'ai eu l'honneur de communiquer cette instruction à l'honorable personnage alors ministre.

D. Aurait-on ces bonnes dispositions pour un intérêt anglais, et, par exemple, pour une guerre européenne qui ne concernerait pas l'Amérique ?

R. Oui, pour tout ce qui concernerait l'intérêt général. L'Amérique se considère comme une partie du grand tout.

D. Quels sont les usages constitutionnels pour

Digitized by Google

faire aux colonies une demande de subsides ?

R. Une lettre du secrétaire d'état.

D. Est-ce là tout ce que vous voulez dire ? une lettre du secrétaire d'état ?

R. Je veux parler du mode ordinaire de demandes. C'est une circulaire du secrétaire d'état écrite par ordre de sa majesté, exposant les motifs de la demande, et recommandant aux colonies d'accorder des subsides proportionnés à leur loyauté et à leurs moyens.

D. Le secrétaire d'état a-t-il jamais écrit pour des demandes d'argent pour la couronne ?

R. Les demandes ont eu pour objet de lever, vêtir, payer des soldats, ce qui ne peut se faire sans argent.

D. Accorderait-on de l'argent, purement et simplement, si on le demandait ?

R. Dans mon opinion, on accorderait de l'argent aussi bien que des hommes, si l'on avait de l'argent ou qu'on pût en avoir.

D. Si le parlement rappelait l'acte du timbre, l'assemblée de Pensylvanie révoquerait-elle ses résolutions ?

R. Je ne le crois pas.

D. Avant qu'on ne songeât à l'acte du timbre, souhaitait-on être représenté dans le parlement ?

R. Non.

Digitized by Google

D. Ne savez-vous pas qu'il y a dans la charte de la Pensylvanie réserve expresse du droit du parlement pour y imposer des taxes?

R. Je sais qu'il y a dans la charte une clause par laquelle le roi accorde qu'on ne levera sur les habitans aucun impôt qu'avec le consentement de l'assemblée, *ou* par acte du parlement.

D. Comment donc l'assemblée de Pensylvanie peut-elle alléguer qu'en mettant l'impôt du timbre on a violé ses droits?

R. Voici comment elle l'entend. Par la même charte et ailleurs, les Américains sont déclarés en possession de tous les privilèges et libertés des Anglais. Ils trouvent dans la grande charte, et dans la pétition et la déclaration des droits, qu'un des privilèges des sujets anglais est de ne pouvoir être taxés sans leur *commun consentement*. Ils se fondent donc sur les lois de premier établissement de la province pour prétendre que le parlement ne voudra ni ne pourra jamais, à la faveur de cette clause de leur charte, s'attribuer le droit de les taxer, *jusqu'à ce que* lui-même ait pris qualité pour exercer ce droit en admettant des représentans de la population sur laquelle doit frapper la taxe et qui doit participer à ce consentement commun.

D. Y a-t-il quelque mot dans la charte qui justifie cette interprétation?

Digitized by Google

R. Les droits communs des Anglais déclarés dans la grande charte, et la pétition des droits, tout la justifie.

D. La distinction entre les taxes intérieures et extérieures est-elle exprimée dans la charte?

R. Je ne le crois pas.

D. Ne pourrait-on pas, à l'aide de la même interprétation, contester au parlement le droit de mettre des impôts extérieurs?

R. On ne l'a jamais fait encore; beaucoup d'argumens ont été mis récemment en usage pour démontrer qu'il n'y a pas de différence, et que si vous n'avez aucun droit pour imposer à l'intérieur, vous n'en avez aucun, non plus, pour frapper d'impôts extérieurs, ni pour faire aucune autre loi obligatoire pour l'Amérique. Présentement les Américains n'en croient rien, mais avec le temps, il se pourra que ces argumens parviennent à les convaincre.

D. Les résolutions de la Pensylvanie ne dénient-elles pas le droit d'imposer *aucune taxe*?

R. Si elles le disent, elles ne veulent parler que des taxes intérieures; les mêmes mots n'ont pas toujours la même signification ici et aux colonies. Par taxes on y entend les taxes intérieures; par droits, les droits de douane. Telles sont les idées qu'on y attache à ces termes.

Digitized by Google

D. N'avez-vous pas vu les résolutions de l'assemblée de Massachusetts?

R. Je les ai vues.

D. Ne disent-elles pas que le parlement ne peut mettre d'impôts ni extérieurs ni intérieurs?

R. Je n'en ai pas connaissance; je ne le crois pas.

D. Si cette colonie disait qu'on ne peut mettre ni taxes ni contributions, n'entendrait-elle pas que le parlement n'a le droit de mettre d'impôt d'aucune espèce?

R. Je suppose que par le mot contributions, elle ne désignerait pas les droits à mettre sur les marchandises importées, comme *réglemens de commerce.*

D. Que veulent dire les colonies par les contributions distinctes des taxes?

R. Elles veulent dire beaucoup de choses; telles que la presse des hommes ou les réquisitions de voitures, les logemens de troupes chez les particuliers et autres choses semblables qui, sans être des taxes proprement dites, sont de lourdes contributions.

D. L'administration des postes n'est-elle pas une taxe intérieure mise par acte du parlement?

R. J'ai déjà répondu à cela.

Digitized by Google

D. Toutes les parties des colonies sont-elles également capables de payer les taxes?

R. Non certainement. Les frontières qui ont été ravagées par l'ennemi sont considérablement appauvries. Aussi, en pareil cas, nos lois fiscales les favorisent-elles.

D. Pourrions-nous à la distance où nous sommes être juges compétens de la nécessité de ces faveurs?

R. Le parlement l'a supposé, en réclamant le droit de faire des lois financières pour l'Amérique. Je le crois impossible.

D. La révocation de l'acte du timbre suffirait-elle pour arrêter vos manufactures? Le peuple qui a commencé à fabriquer cessera-t-il?

R. Oui, je le crois; surtout si en même temps le commerce est laissé libre de manière à ce que les paiemens puissent se faire avec facilité. J'ai connu plusieurs exemples qui rendent probable cette opinion. Dans l'avant dernière guerre, le tabac ayant baissé, et n'ayant été que d'un très mince produit, la population de la Virginie se mit généralement à fabriquer dans l'intérieur des familles. Ensuite, lorsque le tabac fut remonté à meilleur prix, on en revint à se servir des fabrications anglaises. Pareillement les moulins à foulons étaient très négligés en Pensylvanie pen-

Digitized by Google

dant la dernière guerre, parce qu'il y avait alors abondance de billets, et que des remises pouvaient aisément être faites sur la Grande-Bretagne pour le paiement des draps anglais et d'autres marchandises.

D. Si l'acte du timbre était révoqué, cela engagerait-il les assemblées d'Amérique à reconnaître le droit du parlement pour les taxes, et à casser leurs résolutions?

R. Non jamais.

D. N'y a-t-il pas moyen de les obliger à casser ces résolutions?

R. Aucun que je connaisse. Elles ne le feront jamais, à moins d'y être contraintes par la force des armes.

D. Y a-t-il un pouvoir sur terre capable de les forcer à casser les résolutions?

R. Aucune puissance, si grande fût-elle, ne saurait forcer des hommes à changer leurs opinions.

D. Considère-t-on la poste comme une taxe ou comme un réglement?

R. Pas comme une taxe, mais comme un réglement et une commodité; toutes les assemblées l'encouragent et la soutiennent à son origine, dans chaque localité, par des secours d'argent qu'elles

Digitized by Google

n'accorderaient pas sans cela, et les citoyens ont toujours payé les frais de port.

D. Quand avez-vous reçu les instructions dont vous avez parlé?

R. Je les ai apportées avec moi, lorsque je suis venu en Angleterre il y a environ quinze mois.

D. Quand avez-vous communiqué ces instructions au ministre?

R. Aussitôt après mon arrivée, lorsque l'on délibérait sur le timbre à imposer à l'Amérique, et *avant* que le bill ne fût porté.

D. A quoi la Grande-Bretagne aurait-elle le plus d'intérêt? à employer les bras de la Virginie à la culture du tabac, ou à des manufactures?

R. A la culture du tabac, assurément.

D. A quoi les Américains mettaient-ils leur vanité?

R. A se servir des modes et des fabrications anglaises.

D. A quoi mettent-ils leur vanité maintenant?

R. A porter leurs vieux habits, jusqu'à ce qu'ils sachent eux-mêmes s'en faire de neufs.

(*Il se retire.*)

Digitized by Google

RÉCIT

DES FAITS RELATIFS AU PROCÈS INTENTÉ A FRANKLIN DEVANT LE CONSEIL PRIVÉ AU SUJET DES LETTRES D'HUTCHINSON ET D'OLIVIER. (1)

Ayant été, dès ma jeunesse, plus ou moins engagé dans les affaires publiques, il m'est souvent arrivé dans le cours de ma vie d'être amèrement censuré pour la part que j'y ai prise. En général, je n'ai pas répondu à ces critiques, pensant, lorsqu'elles étaient justes, qu'il valait mieux me corriger que me défendre, et lorsqu'elles n'étaient pas méritées, qu'un temps assez court apporterait ma justification. L'expérience m'a confirmé dans l'opinion que cette conduite était convenable; car,

(1) L'issue de ce procès fut le rejet de la pétition de l'assemblée de Massachusetts, et la destitution de Franklin comme maître général des postes en Amérique.

Digitized by Google

malgré les attaques nombreuses et quelquefois virulentes que les efforts de l'esprit de parti ont dirigées contre moi, j'ai eu le bonheur de conserver jusque dans un âge maintenant avancé une réputation aussi intacte (m'est-il permis de le dire?) que celle de beaucoup d'hommes publics que j'ai connus; et je n'ai jamais eu sujet de me repentir d'avoir négligé de la défendre.

J'aurais donc dû, persistant, comme il convient aux vieillards, dans mes vieilles habitudes, ne faire aucune attention à la récente invective du *solliciteur général*, ni au débordement de calomnies des journaux; mais mes amis m'ont tourmenté pour répondre, me disant qu'ayant été injurié le premier par un officier public du gouvernement, devant une cour supérieure et respectable, le conseil privé, et les injures de cet officier, propagées par le rapport de cette cour, ayant servi de base aux diatribes insérées dans les journaux, je me devais à moi-même, surtout au moment de quitter l'Angleterre, d'établir les faits qui doivent me conserver l'opinion favorable du public. Tel est le motif qui me fait prendre la plume; car, autrement, ayant depuis quelque temps renoncé peu-à-peu à toutes liaisons politiques, ayant résigné mes fonctions d'agent, déterminé à me retirer dans ma petite famille pour y passer dans le repos le

Digitized by Google

peu de jours qui me restent, indifférent à l'opinion des courtisans dont je n'ai rien à demander ni à désirer ; certain que le temps dissiperait bientôt le nuage de poussière nouvellement soulevé par les préjugés et par l'esprit de parti, je n'aurais jamais pensé à prendre la peine d'écrire une apologie de ma conduite politique, ni à donner à mes amis la peine de la lire.

Pour que cette conduite puisse être mieux comprise, et sa conséquence aperçue plus clairement, il semble nécessaire que je commence par exposer les principes qui m'ont fait agir. J'ai pensé depuis long-temps que la seule véritable politique de l'Angleterre est de tendre au bien-être de tout l'*empire britannique*, et non de chercher l'avantage d'*une seule de ses parties*, au détriment des autres. En conséquence, toute mesure qui devait procurer du bénéfice à la mère-patrie en occasionant une perte à ses colonies, ou faire gagner les colonies en faisant perdre l'Angleterre, surtout quand de part et d'autre le bénéfice était médiocre et la perte considérable, toute restriction à l'autorité de la mère-patrie quand cette autorité n'était pas préjudiciable aux libertés des colons, toute atteinte aux privilèges des colons quand ils ne nuisaient pas aux intérêts de la mère-patrie, méritaient, à mes yeux, d'être condamnées comme de l'incon-

Digitized by Google

venance, de la partialité, de l'injustice, de la méchanceté; comme tendant à créer des dissensions et à affaiblir cette union dont dépendait, en grande partie, la force, la solidité et la durée de l'empire. Je me suis donc opposé, autant que me l'a permis ma faible influence, à tout projet, soit ici, soit dans les colonies, qui me paraissait avoir cette tendance. Aussi m'est-il souvent arrivé que, tandis qu'on me reprochait ici d'être trop Américain, on me trouvait trop Anglais en Amérique.

Ayant fait, à l'occasion de l'acte du timbre, des recherches sur la nature de l'union de l'Angleterre avec ses colonies, je suis demeuré convaincu que le lien de cette union est le roi et non le parlement; qu'en se transportant en Amérique, pays hors du royaume, on n'y a point emporté avec soi les lois alors existantes; car, dans ce cas, les puritains y auraient été soumis dans les colonies aux vexations des actes, des dîmes, des cours spirituelles, etc., auxquelles ils ont voulu se soustraire en s'expatriant, et ils auraient en vain quitté leur pays natal et toutes les aisances de sa civilisation, pour aller lutter contre les fatigues d'un nouvel établissement dans des déserts éloignés, s'ils y avaient emporté les maux qu'ils voulaient fuir, ou s'ils avaient laissé derrière eux un pouvoir capable d'envoyer les mêmes chaînes à leur suite, pour les

Digitized by Google

en charger en Amérique ? Ils emportèrent pourtant avec eux, par convention, leur foi envers le roi, et un pouvoir législatif pour faire, sous son agrément, un nouveau corps de lois par lesquelles ils seraient gouvernés. En conséquence, ils devinrent des états distincts soumis au même prince, unis, comme est l'Irlande (1), à la *couronne*, mais non au *royaume* d'Angleterre, et gouvernés chacun par ses lois propres, quoique sujets du même souverain, et ayant individuellement le droit de décréter leurs subsides pour ce souverain.

En même temps je regardais le pouvoir suprême du roi sur toutes les colonies comme de la plus grande importance pour elles : c'était un *dernier ressort* pour régler tous leurs différends, un moyen de maintenir la paix entre elles, un centre où leur force commune pouvait se réunir contre un ennemi commun. Cette autorité me paraissait donc, tant qu'elle serait dans ses justes limites, devoir toujours être maintenue aussi soigneusement par les colons que par les habitans de l'Angleterre.

Conformément à ces principes, et comme agent des colonies, je me suis opposé à l'acte du timbre, et j'ai travaillé à en obtenir le rapport, attendu que c'était une infraction aux droits des colons,

(1) Comme aujourd'hui le Hanovre.

Digitized by Google

sans avantage réel pour la Grande-Bretagne, puisqu'elle pouvait compter sur des subsides plus considérables par nos votes libres que par des taxes arbitraires suivies de la perte de notre respect et de notre affection d'où dépendait en grande partie son commerce avec nous ; qu'elle perdrait, par la diminution de ce commerce, plus qu'elle ne pourrait gagner par de telles taxes, et enfin que c'était détruire l'harmonie qui avait si heureusement subsisté jusqu'alors, et qui était si essentielle à la prospérité générale. Voulant, autant qu'il dépendait de moi, maintenir, de l'autre côté de l'Océan, le respect pour le roi et l'amitié pour la nation anglaise, et, de ce côté-ci, quelque égard pour les colonies, ce qui tendrait de part et d'autre à entretenir cette harmonie, j'avais grand soin, en toute occasion, dans les lettres adressées en Amérique, de représenter les mesures qui blessaient ses intérêts comme n'émanant ni de la *royauté* ni de la *nation*, mais comme tenant aux plans d'une administration qui voulait se faire valoir par ses talens en finances, ou se servir de nouveaux revenus pour se procurer par des places et des pensions de nouvelles créatures, ajoutant que le roi était un bon et gracieux prince, et le peuple anglais notre véritable ami. En Angleterre, je représentais les Américains comme affectionnés à la Grande-Bre-

Digitized by Google

tagne, comme attachés à ses intérêts et à sa gloire, et ne songeant à rien moins qu'à s'en séparer. Je pensais n'avoir dépassé d'aucun côté les bornes de la vérité; je le pense encore, et j'éprouve la satisfaction intérieure que procurent de bonnes intentions, même quand elles n'ont point de succès.

Animé de tels sentimens, je n'ai pu voir qu'avec chagrin l'envoi des troupes à Boston : leur conduite en cette ville m'a causé une extrême inquiétude; car j'ai craint qu'il ne résultât de cette mesure la plus fâcheuse des conséquences, une rupture entre les deux pays. Mon chagrin a redoublé, quand j'ai vu que là-bas on considérait cette mesure comme nationale, puisque personne ne s'y était opposé ici, et comme une preuve que la Grande-Bretagne n'avait plus des yeux de mère pour ses colonies. J'en ai parlé moi-même quelquefois en ce sens, dans la conversation, et j'avoue que ma qualité d'Américain m'y faisait mettre quelque chaleur. Quelle fut ma surprise, quand j'entendis affirmer par un homme de crédit et de distinction qu'il ne m'est pas permis de nommer en ce moment, que non-seulement la mesure que je blâmais particulièrement avec tant de véhémence, mais toutes les autres qui faisaient l'objet de nos plaintes, n'avaient pas pris naissance dans le gouvernement anglais, mais avaient été projetées, proposées à l'administration, sollicitées

Digitized by Google

et obtenues par quelques Américains des plus considérables, comme nécessaires au bien de leur pays! Comme je ne pouvais admettre la probabilité de cette assertion, il a entrepris de me convaincre et d'en donner la preuve à mes concitoyens, par mon intermédiaire, comme étant ici leur agent. En conséquence, il m'est venu voir quelques jours après, et m'a produit ces mêmes lettres du lieutenant gouverneur Hutchinson, du secrétaire Olivier et de plusieurs autres, qui ont depuis été le sujet de tant de débats.

J'ai été surpris, mais convaincu; et je me suis senti disposé à faire partager ma conviction à mes concitoyens, comme il le désirait; car, d'après ce que j'éprouvais moi-même, il me semblait que cette connaissance devait amener une réconciliation, vivement souhaitée par moi dans l'intérêt commun. Je regardais d'ailleurs comme de mon *devoir* d'informer mes commettans d'une nouvelle si importante pour leurs affaires. Mais il se trouvait une difficulté. Cette personne ne voulait pas me permettre de prendre copie des lettres; et, quand j'aurais pu le faire, l'authenticité de ces copies aurait pu être douteuse et contestée. La simple assertion que je les avais vues aurait eu encore moins de certitude: je désirai donc pouvoir me servir des originaux, ce que j'ai enfin obtenu sous les condi-

Digitized by Google

tions expresses qu'on ne les imprimerait pas, qu'on n'en tirerait aucune copie, qu'on ne les montrerait qu'à un petit nombre de personnes à la tête du gouvernement, et qu'on les renverrait avec le plus grand soin.

J'ai accepté ces conditions, à la charge desquelles j'ai transmis les lettres originales au comité de correspondance à Boston, sans en prendre ou en réserver aucune copie pour moi. J'ai d'autant plus aisément consenti à ces restrictions, que je craignais qu'une telle publication, dans l'état d'irritation où se trouvait depuis long-temps l'esprit public, n'occasionât quelques scènes tumultueuses, dont les conséquences auraient pu être déplorables. Je ne me suis fait aucun scrupule de les envoyer; car, puisqu'elles avaient été envoyées en Angleterre, pour nuire aux Américains, pourquoi s'interdire d'en user pour l'avantage de l'Amérique? Leurs auteurs avaient pris eux-mêmes pareille liberté avec les lettres d'autrui, en envoyant ici celles de Rosne et d'Auchmuty, en confirmation de leurs propres calomnies contre les Américains; des copies de quelques-unes des miennes ont aussi été transmises dans ce pays-ci par des officiers du gouvernement. Pourquoi donc aurait-on exempté les leurs d'être traitées de la même manière? A qui avaient-elles été adressées ici? Je n'ai pu former à cet égard que

Digitized by Google

des conjectures; car je n'en avais point été instruit, et il ne s'y trouvait pas d'adresse quand je les ai reçues. Ma lettre, où elles ont été incluses, contenait plus en détail les motifs qui me déterminaient à faire cet envoi; j'en donnerai tout-à-l'heure un extrait.

Mais comme l'on a, au contraire, nettement affirmé qu'*il n'est pas vrai* que j'aie transmis, en ma qualité d'agent, ces lettres au comité de correspondance de l'assemblée, mais que je les ai envoyées à une junte, dont les membres sont *mes correspondans particuliers*; que, craignant d'être connu pour les avoir transmises, j'ai insisté pour qu'on en fît un secret, et que j'ai montré la plus grande sollicitude pour que ce secret fût gardé; comme on a voulu tirer de là une preuve concluante que je me sentais coupable d'avoir employé des moyens peu délicats pour me procurer ces lettres; comme on a prétendu que, dans ma crainte de les voir découverts, je n'ai pas osé signer la lettre qui contenait l'envoi, lettre qu'on n'a su être de moi que parce que mon écriture était bien connue; je dois, avant de donner l'extrait de cette lettre, faire observer ici que, sur le même papier, j'avais d'abord écrit la copie d'une précédente lettre avec ma signature ordinaire; et qu'en conséquence, celle dont il est question en ce moment

Digitized by Google

commençait par ces mots : *Ce qui précède est une copie de ma dernière lettre.* Toute la première partie était consacrée à rendre compte de ce que j'avais fait pour les affaires de la province, et particulièrement au sujet de deux pétitions qui m'avaient été envoyées par l'assemblée pour être présentées au roi. Ces circonstances ont dû démontrer à tout le monde que la lettre était de moi, aussi bien que *mon écriture bien connue* aurait pu le prouver à ces *correspondans particuliers* à qui l'on prétendait que j'avais fait cet envoi. Si donc j'avais espéré rester inconnu parce que je ne signais pas cette lettre de mon nom, il aurait fallu que je fusse aussi stupide que cet oiseau qui, dit-on, croit ne pouvoir être aperçu quand il n'a caché que sa tête. Si je pouvais compter sur mes correspondans pour tenir secrètes une lettre et une affaire dans laquelle il fallait que ma participation leur fût connue, je pouvais aussi bien leur confier mon nom, et je n'avais aucun motif pour l'omettre. Dans le fait, la seule chose sur laquelle j'ai insisté, pour tenir l'engagement que j'avais pris, a été que ces lettres ne fussent ni imprimées ni copiées ; mais je n'avais pas même l'idée de désirer qu'on fît mystère de la part que j'avais prise à cette affaire ; et bien loin de demander le secret, je n'ai pas, le moins

Digitized by Google

du monde, donné à entendre qu'il me serait agréable de ne pas être nommé en cette occasion. Si j'avais eu ce désir, j'aurais été bien insensé de m'imaginer que la personne à qui j'écrivais, que tout le reste du comité de correspondance, que cinq autres personnes nommées dans ma lettre, « *que toutes les autres* à qui le comité jugerait convenable de montrer ces pièces », qu'en outre trois personnes d'ici qui avaient été instruites par moi de ces faits, s'accorderaient tous pour me garder le secret, sans que je l'eusse prescrit, sans que je l'eusse demandé.

Voici, au surplus, la partie de ma lettre qui contenait cet envoi.

« A cette occasion, je crois devoir vous informer qu'il est tombé depuis peu entre mes mains partie d'une correspondance à laquelle je crois pouvoir avec raison attribuer l'origine de la plupart de nos griefs, pour ne pas dire de tous. Je ne suis pas libre de vous dire par quel canal elle m'est parvenue, et j'ai engagé ma parole qu'elle ne serait ni imprimée ni copiée en totalité ou en partie; mais j'ai été autorisé à en donner communication à quelques-unes des personnes distinguées de la province, seulement pour leur satisfaction. Dans la confiance que vous observerez religieusement ma promesse, je vous envoie ci-incluses les

Digitized by Google

lettres originales, afin d'aller au-devant de tout soupçon d'erreur dans la copie, d'interpolation, d'omission. L'écriture de leurs auteurs sera aisément reconnue. Il pourra se faire qu'ils ne trouvent pas bon que leur conduite soit ainsi dévoilée, quoiqu'on le fasse avec ménagement et sans bruit. Mais s'ils sont honnêtes gens, ou prétendent l'être, et s'ils conviennent que *tous les honnêtes gens désirent que la bonne intelligence et l'harmonie subsistent entre les colonies et leur mère-patrie*, ils doivent peu regretter qu'au faible risque de leur réputation de sincérité et d'esprit public parmi leurs compatriotes, *on avance vers un résultat si désirable*. Pour ma part, je ne puis disconvenir que mon ressentiment contre l'Angleterre, occasioné par les mesures arbitraires de gouvernement prises par le dernier ministre, ne se soit considérablement calmé depuis que la lecture de ces lettres m'a convaincu que ces mesures ont été projetées, conseillées et provoquées par des gens en crédit parmi nous, et dont par conséquent les avis avaient et ne pouvaient guère manquer d'avoir tout le poids nécessaire pour induire en erreur. *Je crois que leur lecture produira le même effet sur vous ;* mais, comme je vous l'ai dit, je ne suis pas libre de les rendre publiques. Je ne puis vous permettre que de les lire, de les faire voir aux

Digitized by Google

autres membres du comité de correspondance, à MM. Bowdoin et Pitts du conseil, aux docteurs Chauncey, Cooper et Winthorp, et au petit nombre d'autres personnes à qui vous jugerez convenable d'en donner connaissance. Après les avoir gardées quelques mois, je vous prie de me les renvoyer.

« Quant à leurs auteurs, je conçois sans peine et charitablement comme possible que des hommes élevés dans des préjugés d'omnipotence parlementaire imaginent que rien ne saurait justifier la moindre opposition même contre les exactions les plus inconstitutionnelles de ce corps, et regardent comme leur devoir de détruire, autant qu'ils le peuvent, cette opposition. Mais quand je les vois troquer les libertés de leur patrie contre des places, et les vendre pour des salaires et des pensions qu'il faut extorquer au peuple; quand je les vois, pleins de la conscience du mécontentement qu'ils inspirent, appeler des troupes pour protéger et assurer leur jouissance, exciter les inquiétudes de la couronne, la provoquer à agir contre une grande masse de ses plus fidèles sujets, créer des haines entre les différens pays qui composent le même empire, causer des dépenses énormes à l'*ancienne* patrie, pour éteindre ou prévenir des rébellions imaginaires dans la *nouvelle*, et à la nouvelle pour payer des

Digitized by Google

gratifications inutiles à d'inutiles officiers et à des ennemis; je ne puis que douter de leur sincérité même dans les principes politiques qu'ils professent, et je les tiens pour des gens au service des circonstances, cherchant leur profit particulier au prix du malheur public, traîtres envers les intérêts non-seulement de leur propre pays, mais même du gouvernement qu'ils prétendent servir, et de l'universalité de l'empire britannique.

« J'ai l'honneur d'être avec estime et respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ainsi que du comité,

« B. FRANKLIN. »

Ma lettre suivante est du 5 janvier 1773. Elle est adressée à la même personne, et commence en ces termes : « J'ai eu l'honneur de vous écrire le 2 décembre dernier, en vous envoyant des lettres originales de quelques personnes de Boston. J'espère qu'elles vous seront parvenues »..... Je passe alors à d'autres affaires relatives à mes fonctions d'agent; et cette lettre est signée de moi, comme à l'ordinaire. La vérité est que jamais je n'ai écrit une lettre *anonyme* à qui que ce fût en Amérique, pendant tout le temps de mon séjour à Londres, à moins que deux ou plusieurs lettres ne se trouvassent sur le même papier, que les pre-

Digitized by Google

mières ne fussent que des copies de précédentes lettres, et que la dernière ne s'y référât. Dans ce cas, il est fort possible que j'aie regardé comme inutile de signer plus d'une de ces lettres.

La première lettre qui m'a accusé réception de cette correspondance est datée de Boston, du 24 mars 1773, et commence ainsi : « Je viens de recevoir votre lettre du 2 décembre dernier, avec les pièces qui y étaient incluses. Je vous en remercie beaucoup. Je les ai communiquées à quelques-unes des personnes que vous me nommez. Elles sont d'avis que sans doute la publication de ces pièces offrirait des inconvéniens, mais qu'il serait très à propos d'en prendre des copies et de les garder ici, attendu qu'on peut se trouver par la suite dans la nécessité d'en faire usage. Cependant je leur ai lu ce que vous m'écrivez à ce sujet, et je leur ai déclaré que je ne pouvais aucunement permettre qu'on en prît des copies entières ou partielles, sans votre exprès consentement. J'ai promis de vous écrire à ce sujet, et je me conformerai strictement à votre décision. »

La seconde lettre, du 20 avril 1773, porte : « Je vous ai mandé, dans ma dernière, que les personnes à qui j'ai communiqué les pièces que vous m'avez envoyées sous couvert de votre lettre du 2 décembre dernier, pensaient qu'il convien-

Digitized by Google

drait de les garder ici pour en faire usage plus tard suivant que nos affaires pourront l'exiger, ou tout au moins qu'il en faudrait tirer des copies authentiques avant de les renvoyer. Je vois que j'aurai dans cette affaire une tâche très difficile, si vous ne parvenez à obtenir que nous puissions les garder ou les copier. J'attends vos instructions à ce sujet, j'espère qu'elles seront telles que nous le désirons tous, car l'avis unanime est que cet envoi n'aurait mené à rien, s'il ne s'agissait que de montrer ces lettres à un petit nombre de personnes, uniquement pour satisfaire leur curiosité. »

Le 9 mars, avant d'avoir reçu les deux lettres qui précèdent, j'écrivis encore à la même personne, en lui rappelant mes deux lettres des 2 décembre et 5 janvier ; et sachant combien on abusait *ici* de la moindre apparence de mouvement là-bas ; craignant que, si ces lettres, malgré mes recommandations, venaient à être rendues publiques, il n'en résultât quelque évènement plus sérieux, je terminai en disant : « Je dois espérer qu'on prendra grand soin de maintenir la tranquillité publique ; car nos ennemis ne désirent rien tant que de nous voir, par des insurrections, leur fournir un bon prétexte pour envoyer au milieu de nous une force militaire plus considérable, et

Digitized by Google

nous assujétir à un régime encore plus sévère. Il doit être évident pour tous que l'augmentation rapide de notre force donnera bientôt assez d'importance pour qu'on ne laisse plus à l'écart nos justes réclamations et nos privilèges, et pour que l'on ne nous refuse aucune des garanties que nous pouvons souhaiter pour la libre jouissance de nos droits. »

Une lettre que j'ai écrite le 6 mai commence ainsi : « Je n'ai pas reçu de vos nouvelles depuis le 28 novembre. Je vous ai depuis écrit, à la date des 2 décembre, 5 janvier, 9 mars et 3 avril, des lettres qui, j'espère, vous sont parvenues ». Ainsi dans deux lettres, sur trois que j'ai écrites depuis l'envoi du 2 décembre, je rappelle ma lettre de cette date, ce qui prouve que je n'avais nul dessein de cacher que j'en fusse l'auteur, et que par conséquent l'accusation de l'avoir envoyée anonyme est dépourvue de probabilité.

Dans une lettre du 2 juin 1773, j'accuse réception de celle du 24 mars, et ne pouvant répondre sur-le-champ à l'article qui demandait la permission de copier la correspondance, je garde le silence sur ce sujet, me réservant d'en parler par la plus prochaine occasion, que j'attendais deux jours après. Effectivement, le 4 juin, j'ai écrit une nouvelle lettre qui se termine ainsi :

Digitized by Google

« Quant aux lettres que je vous ai communiquées, je n'ai pu obtenir la permission d'en laisser prendre copie ou de les publier ; mais on consent que vous en gardiez les originaux aussi long-temps que vous jugerez utile de les conserver en votre possession. »

En juillet 1773, je répondis ainsi qu'il suit à la lettre du 20 avril : « Les lettres dont je vous ai fait l'envoi n'étaient pas uniquement destinées à satisfaire la curiosité de qui que ce fût ; mais j'ai pensé qu'il pouvait être utile de les montrer à quelques amis de la province, et même *à quelques personnes du parti du gouverneur*, afin de leur faire mieux connaître sa conduite et sa politique, sans toutefois donner de la publicité à ses lettres. Je crois vous avoir déjà mandé qu'il n'est pas nécessaire de me les renvoyer promptement; et quoique je n'aie pu encore obtenir de consentement à ce qu'il en soit tiré de copie, je suis autorisé à vous dire que vous pouvez les montrer et les lire à autant de personnes que vous le jugerez convenable. »

La même personne m'a écrit le 14 juin 1773, dans les termes suivans : « J'ai fait tous mes efforts pour me conformer à vos instructions relativement aux pièces que vous m'avez envoyées. Je ne les ai montrées qu'aux personnes que vous m'avez

Digitized by Google

indiquées. Le docteur Cooper et un membre du comité savent seuls de qui je les tiens. J'ai constamment évité de prononcer votre nom en cette occasion, de manière que, *si vous désirez que cela reste secret*, il est possible qu'on ne sache jamais qui les a envoyées et à qui elles ont été adressées ici. *En ce qui me concerne, j'ai des raisons pour désirer qu'il ne soit pas question de mon nom; car cela pourrait m'être nuisible.* J'ai pourtant cru qu'il était de mon devoir de les communiquer, comme vous m'y autorisiez, attendu que l'objet en est important et d'un haut intérêt pour le gouvernement. Et malgré tous mes soins et mes précautions, il est maintenant de notoriété publique que ces lettres se trouvent ici. Si l'on fait attention au nombre de personnes qui devaient les voir, et qui n'est pas moindre de dix à quinze, on s'étonnera qu'elles n'aient pas été éventées plus tôt ». Il me raconta ensuite de quelle manière l'assemblée, en ayant entendu parler, l'obligea de les produire, mais en s'engageant à ne pas les faire imprimer; qu'ensuite l'impression en fut néanmoins ordonnée, l'assemblée s'étant trouvée dégagée de sa promesse par la circonstance qu'un de ses membres (1) en produisit des copies à la

(1) Ce membre était M. Hancock.

Digitized by Google

chambre, comme venant de les recevoir d'Angleterre. Il finissait par dire : « J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour me conformer strictement aux restrictions que vous m'aviez imposées ; mais d'après le détail dans lequel je viens d'entrer, vous devez sentir qu'il m'était impossible d'empêcher que ces lettres ne devinssent publiques, et ainsi j'espère que je serai à l'abri de tout blâme à ce sujet. »

Cette lettre fait voir comment, *sans que je m'y attendisse*, on fit un secret à Boston que l'envoi fût venu de moi. La personne à qui je l'avais adressé avait ses raisons pour désirer qu'on ne sût pas que c'était elle qui avait reçu et communiqué cette correspondance. Or, comme on l'aurait soupçonnée, si l'on avait su que c'était moi qui avais fait l'envoi, il fallait qu'elle gardât le secret sur cette circonstance ; aussi fit-elle présenter ces pièces au comité par une autre personne. (1)

J'ai répondu à cette lettre, le 25 juillet suivant, ainsi qu'il suit : « Je reçois votre lettre du 14 juin, contenant des copies des résolutions du comité relativement aux lettres. Je vois, d'après le compte que vous me rendez de cette affaire, que vous ne

(1) On a su depuis que la personne à qui Franklin avait adressé cette correspondance était M. Cushing, alors orateur de la chambre des représentans de Massachusetts.

Digitized by Google

pouviez prévenir ce qui s'est passé. Quant à ce que l'on a dit que d'autres copies étaient arrivées d'Angleterre, je ne crois pas que cela soit possible. C'était un expédient pour dégager la chambre de sa promesse. J'espère que la possession des originaux, et les mesures prises en conséquence, auront un effet salutaire pour la province, ce qui me procurera une grande satisfaction. Je remarque que vous me dites que le docteur Cooper et un membre du comité savent seuls que c'est moi qui ai fait l'envoi. Je ne vous avais pas demandé le secret à cet égard; car, persuadé que je ne faisais que remplir mon *devoir* d'agent, et tout en m'attendant bien que cet envoi irriterait vivement non-seulement les gens qu'il démasque, mais même ici l'administration, je m'inquiétais peu des conséquences. Cependant, aujourd'hui que les lettres ont été copiées et imprimées, contrairement à la promesse que j'avais faite, je suis charmé que mon nom n'ait pas été prononcé; et comme je ne vois pas de quelle utilité il pourrait être au public, je désire continuer l'*incognito*, quoique je doive difficilement m'attendre à ce qu'il dure. Quant à vous, vous pouvez compter que je ne vous nommerai jamais, à moins que, pour ma justification, je ne me trouve obligé de montrer votre lettre à la seule personne qui autrement pourrait se croire en

Digitized by Google

droit de me reprocher *à moi* l'inexécution de ma promesse. »

Avec la lettre du 14 juin, dont j'ai parlé, j'en reçus une d'une autre des personnes à qui l'on avait fait cette communication, et qui me disait « que trois personnes seulement savaient à Boston par qui et à qui cette correspondance avait été transmise, et que le secret en serait gardé aussi long-temps que je le désirerais ». Je répondis, le 25 juillet, dans des termes presque identiques avec ceux de mon autre lettre du même jour. Le 10 novembre, la même personne me répliqua. « Malgré toutes les enquêtes et les sollicitudes du gouverneur et de ses amis, me disait-elle, on ne sait encore ni qui a envoyé les lettres ni qui les a reçues. Ce secret n'est connu ici que de deux personnes et de moi; il ne cessera jamais d'en être un, à moins qu'on ne parvienne à se procurer de votre côté de l'eau des lumières que j'ai des raisons pour croire qu'on n'a pas encore obtenues. Je ne puis cependant qu'admirer votre honnête franchise dans cette affaire, et votre généreux oubli de tous les désagrémens qui peuvent résulter pour vous du service important que vous avez rendu à notre pays offensé. »

Ce que j'écrivis à un autre ami, le même jour encore, 25 juillet, montrera la crainte que j'avais

Digitized by Google

toujours d'une déplorable rupture que l'état exaspéré des esprits pouvait entraîner; et voici par quels argumens je cherchais à détourner ce malheur: « J'apprends avec plaisir, disais-je, que vous êtes appelé au conseil, et que vous allez prendre part à nos affaires publiques. Vos talens, votre intégrité, votre sage attachement aux libertés de notre pays, seront d'un grand secours dans ce temps d'orages, pour faire entrer dans le port notre faible barque. D'après les journaux de Boston, il paraît ici qu'il existe parmi nous des esprits violens qui sont pour une rupture immédiate. Mais je me flatte que la prudence de la masse de nos concitoyens verra que notre force croissante ne peut tarder à nous placer dans une situation où il faudra bien faire droit à nos réclamations; que par des levées de boucliers prématurées, nous pouvons attirer sur nous encore un siècle d'oppression; que de même qu'entre amis toute querelle ne mérite pas un duel, et entre nations toute injure une guerre, ainsi entre les gouvernés et les gouvernans toute erreur d'administration, tout empiètement de droits, ne mérite pas une rébellion. A mon avis, il suffit, pour le présent, que nous maintenions nos droits, en toute occasion, sans nous relâcher d'un seul; employant tous les moyens pour les faire généralement con-

Digitized by Google

prendre et apprécier par le peuple ; entretenant l'harmonie entre les colonies, auxquelles leur union dans les mêmes sentimens doit donner une plus grande force ; nous souvenant que cette contrée protestante, notre mère-patrie, quoique depuis quelque temps mère dénaturée, doit conserver son existence, et que son poids dans la balance de l'Europe, même sa sûreté jusqu'à un certain point, peuvent dépendre de notre union avec elle. En nous conduisant ainsi, j'ai la confiance qu'avant peu d'années nous obtiendrons pour nos inestimables privilèges toute la liberté, toute la sûreté que nous pouvons désirer. »

Il me répondit le 31 décembre : « Je partage entièrement les sentimens exprimés dans votre dernière lettre. Aucune personne sensée ne peut, suivant moi, approuver des remèdes désespérés, à moins d'un cas désespéré. Le peuple d'Amérique est extrêmement exaspéré par les efforts que l'administration multiplie pour le soumettre au pouvoir absolu. On l'a amusé en lui parlant des dispositions pacifiques du ministère ; on l'a bercé de l'espérance qu'au moyen de ses humbles pétitions, tous ses griefs auraient leur redressement. Il a donc, de temps à autre, présenté des pétitions, mais qui n'ont produit d'autre effet que de lui faire plus vivement sentir son esclavage. Au lieu

Digitized by Google

des redressemens promis, on a tous les ans imaginé quelque nouvelle manœuvre qui ne pouvait avoir d'autre but que de l'irriter de plus en plus. La dernière mesure prise par la compagnie des Indes, de soumettre à un droit le thé qu'elle envoie ici, semble avoir porté le dernier coup à la patience. Vous avez sûrement entendu parler des mesures prises à Boston, à New-York et à Philadelphie, pour empêcher le paiement de ce droit, en renvoyant le thé à ses propriétaires. Mais comme à Boston ce renvoi était impossible, la destruction du thé en a été la conséquence. Dieu seul sait comment se termineront ces commotions. Le peuple, dans toutes les colonies, paraît irrévocablement déterminé à ne jamais payer le droit sur le thé; et si le ministère est décidé à soutenir cette mesure par force, je tremble des conséquences; je crains véritablement qu'il ne change l'Amérique en un champ de carnage. Espérons des évènemens plus heureux. »

On m'assure que l'administration possède un grand nombre des lettres que j'ai écrites ou reçues depuis plusieurs années sur les affaires publiques; et qu'elle s'en est procuré des copies aux greffes des diverses assemblées, ou en les arrêtant à la poste. Je ne condamne leur industrie ministérielle ni ne m'en plains; qu'ils comparent à leurs

Digitized by Google

copies les extraits que je viens de donner, et j'en appelle à eux avec assurance, ils les trouveront exacts et fidèles : ils y verront que mes lettres ont tendu sans cesse à prêcher la patience ; à mettre en garde contre toute violence, quelque sujet de plainte qu'on pût avoir ; ils y verront que la prospérité de l'empire dépend de l'union de ses diverses parties ; que le souverain est bien disposé en notre faveur, et la masse de la nation pleine d'amitié et de bienveillance pour nous ; que le ministère seul est prévenu contre nous ; que les sentimens des ministres peuvent changer avec le temps, ou les ministres être changés eux-mêmes, ou que, si ces chances nous manquaient, le temps au moins nous ferait infailliblement justice, puisque la force, le poids et l'importance de l'Amérique augmentent continuellement et dans une progression rapide ; que par conséquent son amitié, devenant tous les jours plus désirable, devra être de plus en plus ménagée en accordant plus d'attention à ses droits. Les journaux ont annoncé que des preuves de *trahison* se rencontrent dans plusieurs de mes lettres. C'en doit donc être une nouvelle espèce. Le génie d'invention des légistes courtisans a toujours été merveilleusement fertile pour découvrir des trahisons nouvelles, et c'en est peut-être une aujourd'hui que de censurer la conduite des ministres.

Digitized by Google

On n'en trouvera d'aucune autre sorte dans ma correspondance, j'en suis bien assuré.

L'effet que les lettres du gouverneur ont produit sur les esprits dans la Nouvelle-Angleterre, quand elles y ont été connues, a été précisément celui auquel je m'attendais et que je m'étais proposé en les envoyant. On a vu alors que les griefs qui avaient aigri violemment contre la mère-patrie n'y avaient pas pris naissance, mais étaient l'ouvrage de deux ou trois de nos propres concitoyens. Il en est résulté que le ressentiment contre l'Angleterre s'est calmé, et est retombé, comme cela était juste, sur la tête de ces misérables qui étaient les auteurs de tout le mal.

Les deux chambres, le conseil et l'assemblée des représentans, prirent cet objet en considération. La chambre des représentans, sur le rapport d'un comité spécial, adopta le mardi 15 juin 1773, une longue série de résolutions dont la conclusion était : « que la chambre regardait comme de son devoir envers le roi et ses constituans de mettre humblement sous les yeux de sa majesté la conduite de son excellence Thomas Hutchinson, écuyer, gouverneur, et de l'honorable André Olivier, écuyer, lieutenant-gouverneur, et de supplier sa majesté de vouloir bien les éloigner pour toujours du gouvernement de ce pays. »

Digitized by Google

D'après ces résolutions, on rédigea une pétition qui me fut transmise pour être présentée à sa majesté. Lord Dartmouth, secrétaire d'état pour les colonies, étant à la campagne lorsque je la reçus, je la lui envoyai dans une lettre que je lui adressai le 21 août 1773. Sa seigneurie me fit la réponse suivante :

« Sandwell, 25 août 1773.

« Monsieur,

« J'ai reçu votre lettre du 21 courant, avec l'adresse de la chambre des représentans de Massachusetts, que je ne manquerai pas de mettre sous les yeux du roi la première fois que j'aurai l'honneur d'être admis en sa présence. Je ne puis m'empêcher de vous exprimer le plaisir que j'ai eu à apprendre les dispositions du peuple de cette province à rester en bons termes avec la mère-patrie, et ma sérieuse espérance que le temps n'est pas éloigné où tout sujet de mécontentement cessera, et où le bonheur et la tranquillité se rétabliront entièrement dans la colonie.

« Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« DARTMOUTH. »

Quiconque connaît lord Dartmouth ne pourra

Digitized by Google

douter de la sincérité des bons souhaits qu'il m'exprimait dans cette lettre ; et si les autres serviteurs de sa majesté avaient heureusement eu des dispositions aussi bienveillantes, avec autant d'attention aux intérêts publics et autant d'adresse à les ménager que les hommes d'état d'Angleterre en prennent ordinairement pour se procurer leurs *places* et pour s'y maintenir, ils avaient une belle occasion de rétablir, entre la Grande-Bretagne et ses colonies, l'harmonie qui y régnait autrefois et qui était si nécessaire pour leur avantage réciproque : ils n'avaient qu'à rétablir les choses dans l'état où elles étaient à la fin de la dernière guerre. La pétition que leur envoyait la province qui avait le plus à se plaindre était une déclaration solennelle, qui déchargeait l'Angleterre de tous sujets de plainte pour les faire retomber sur quelques-uns de ses propres citoyens. Elle ne demandait pas vengeance de ces méchans hommes, quelque méritée qu'elle fût ; elle sentait qu'il était difficile à une administration de punir un gouverneur qui avait agi d'après ses ordres, quoique les ordres fussent la suite des rapports infidèles et calomnieux de ce gouverneur : elle se bornait à demander qu'il plût à sa majesté de retirer des mains d'Hutchinson et d'Olivier le gouvernement de la province, et de mettre en leur place des

Digitized by Google

hommes sages et de bonne foi. On pouvait les placer ailleurs, leur accorder des pensions comme à tant d'autres, ou les laisser, comme les boucs émissaires des anciens, emporter dans le désert tous les péchés que se reprochent les deux pays, et dont la charge pesera justement sur eux, auteurs de tout le mal.

Mais les ministres n'eurent pas la sagesse de saisir cette occasion. Ils aimèrent mieux la rejeter et m'outrager, me punir pour la leur avoir offerte. Les clameurs de la cour s'élevèrent contre moi, comme contre un incendiaire; et l'action même dont je m'applaudissais, parce qu'elle me paraissait devoir affaiblir nos différends, me fut reprochée comme une tentative malicieuse pour les envenimer: étrange subversion de principes!

Je n'ai pas été plus heureux pour une autre action à laquelle j'avais aussi été conduit par les meilleures intentions, et qui a contribué à exciter ces clameurs. Lorsqu'on a appris ici que ces lettres avaient été publiées en Amérique, beaucoup de recherches ont été faites pour découvrir qui en avait donné connaissance. M. Temple, employé dans les douanes, en a été accusé dans les journaux. Il s'en est défendu. Une altercation publique s'en est suivie entre lui et le frère et exécuteur testamentaire de M. Thomas Whately à qui l'on suppo-

Digitized by Google

sait que ces lettres avaient été écrites, M. William Whately, que quelques personnes soupçonnaient d'en avoir donné communication, croyant qu'à la mort de son frère, elles avaient pu tomber entre ses mains. Comme la personne à qui je les avais envoyées m'avait mandé, dans une lettre que j'ai rapportée ci-dessus, qu'elle avait des raisons pour désirer qu'on ne la nommât pas, et que, par le même motif, elle n'avait pas voulu qu'on sût qui les avait transmises, je ne suis pas intervenu dans cette discussion, présumant qu'elle se terminerait, comme le font ordinairement les querelles de journaux, quand les parties et le public s'en trouveraient ennuyés; mais tout-à-coup, et sans qu'on s'y attendît, cette dispute a produit un duel. On a séparé les combattans; M. W. Whately a été blessé, quoique non dangereusement. Cette circonstance, cependant, m'a inquiété et m'a donné le regret de ne l'avoir pas prévenue; mais, croyant l'affaire finie, j'ai continué à garder le silence jusqu'au moment où j'ai appris que le duel, s'étant trouvé interrompu par des personnes que le hasard avait amenées était considéré comme n'ayant point eu son accomplissement, et que probablement il recommencerait aussitôt que M. Whately, qui se rétablissait tous les jours, aurait recouvré ses forces. J'ai jugé alors que mon intervention devenait

Digitized by Google

nécessaire, et, comme la querelle n'avait lieu qu'à cause de l'opinion publique, j'ai cru qu'il ne s'agissait que de l'éclairer pour terminer toute contestation.

J'ai donc déclaré, dans une lettre du 25 décembre 1773, que j'ai fait insérer dans le *Public Advertiser*, que c'était moi qui avais obtenu communication des lettres dont il s'agissait, et qui les avais envoyées à Boston; que M. W. n'avait pu me les communiquer, parce qu'elles n'avaient jamais été en sa possession, et que, par la même raison, M. T. n'avait pu les retirer de ses mains, pour me les remettre; que c'étaient des lettres écrites par des personnages publics à d'autres personnes publiques, sur des affaires publiques et dans la vue de provoquer des mesures publiques; qu'en ma qualité d'agent j'avais regardé comme de mon devoir de les transmettre à mes commettans.

Cette déclaration a d'abord été généralement approuvée, si ce n'est que quelques personnes m'ont blâmé de ne pas l'avoir faite assez tôt pour prévenir le duel; mais je n'avais pas le don de prophétie. Je ne pouvais prévoir qu'un duel aurait lieu; je ne prévoyais même pas qu'une des deux parties trouverait mauvais que j'eusse donné cette explication. Je m'imaginais leur rendre service à toutes deux

Digitized by Google

en écartant d'eux tous soupçons et en faisant disparaître la cause de leur querelle. J'aurais cru naturel qu'ils m'en fissent tous deux des remercimens; mais je me trompai à l'égard de l'un d'eux. Peut-être est-ce sa blessure qui l'en a empêché d'abord; puis ses liaisons à la cour lui ont probablement dicté une conduite différente. Le seul rapport que j'avais eu avec M. William Whately avait été relatif à une prière qu'il m'avait faite de prendre des informations sur quelques terres en Pensylvanie, qu'il supposait avoir été jadis achetées du premier propriétaire par le major Thomson, son grand-père: il n'avait à ce sujet que des renseignemens incomplets par des traditions de famille, et, comme le major n'en avait point parlé dans son testament, on ignorait s'il les avait vendues ou s'il en avait disposé de quelque autre manière. Je me donnai la peine d'en écrire à un de mes amis, homme de loi distingué, bien au fait de ce genre d'affaires, et le priai de me procurer des éclaircissemens. Il fit, à ma prière, quelques démarches qui ne restèrent pas infructueuses; il m'écrivit qu'il avait découvert les terres; que le propriétaire les réclamait, mais que, pour lui, il regardait le titre des héritiers Thomson comme décisif; que l'on s'en remettrait facilement en possession, ce dont il se chargerait pour M. Whately, si celui-ci le désirait; dans le cas où M. Whately préférerait

Digitized by Google

vendre ses droits, mon ami m'autorisait à lui en offrir cinq mille livres sterling. Je suis allé lui communiquer cette lettre chez lui, dans Lombard-street, environ un mois avant son duel, et c'était la première fois que j'y entrais. Il a été charmé de cette nouvelle, et est venu chez moi une ou deux fois, pour se concerter sur les moyens de faire valoir son titre. Je fais mention de quelques-unes de ces circonstances, afin de prouver que ce n'est point par suite de relations préalables avec lui que ces fameuses lettres sont venues à ma connaissance ; car elles étaient en Amérique près d'un an avant que j'aie su où était sa demeure ; et je parle des autres pour faire juger de sa gratitude. Je l'aurais excusé de ne pas me remercier de l'avoir dispensé de hasarder sa vie une seconde fois ; car, quoiqu'il pût se trouver servi au gré de ses désirs, il pouvait craindre, en montrant quelque satisfaction, de paraître avoir peur d'un second duel. Peut-être aussi comptait-il la vie pour peu de chose. Mais, dans tous les cas, une augmentation de fortune avait quelque valeur pour un banquier. Cependant le remercîment que le digne homme m'a fait pour ces deux services a été de me jeter sur les épaules un procès devant la cour de la chancellerie, sans m'avoir directement ni indirectement fait aucune demande, ni adressé aucun avertissement préalable.

155150
Digitized by Google

Sa plainte portait : « Qu'il était administrateur des biens laissés par feu son frère Thomas Whately; que des lettres avaient été écrites à sondit frère par les gouverneurs Hutchinson et Olivier; que ces lettres se trouvaient en la possession de son frère, à l'époque de sa mort, *ou en celle de quelque autre personne, à qui il les aurait remises pour les lire*, et les lui rendre ensuite; qu'elles étaient tombées d'une manière quelconque entre mes mains; que, pour ne point être découvert, j'avais supprimé ou fait supprimer l'adresse desdites lettres à Thomas Whately; que, faisant le métier d'imprimeur, j'avais, par mes agens ou *confédérés*, fait imprimer et publier ces lettres en Amérique; que j'en avais vendu un grand nombre; que j'avais menacé de les faire aussi imprimer et vendre en Angleterre; qu'*il m'avait demandé* la remise des originaux desdites lettres et de tous les exemplaires des copies qui en ont pu être faites, me requérant de ne plus en imprimer ni en vendre, et *de compter avec lui des profits que j'en avais retirés;* qu'il espérait que j'aurais satisfait à sa demande, mais *que je m'y étais refusé*, etc., contre toute justice et contre *ma conscience*, au grand *dommage* de lui, plaignant; qu'en conséquence, il suppliait le lord chancelier de m'obliger à déclarer comment ces lettres étaient venues en

Digitized by Google

ma possession, quel nombre d'exemplaires j'en avais imprimé et vendu, et *à compter avec lui du bénéfice*, etc. »

Ce monsieur devait savoir lui-même que *tout ce qu'il avançait* était *entièrement faux*, une seule circonstance exceptée, celle que son frère avait *remis ces lettres à quelque autre personne pour les lire*. Ceux qui n'ont pas en affaires litigieuses plus d'expérience que je n'en n'avais, car je n'avais eu aucun procès, d'aucun genre, vont être sans doute aussi surpris que je le fus moi-même : je sais maintenant que, suivant l'usage de la cour de la chancellerie, le *défendeur* doit prêter serment que chaque point de sa réponse contient la vérité; tandis que le *demandeur* n'affirme pas par serment la vérité de sa plainte, d'où il résulte sans doute qu'il n'est aucunement obligé d'y tenir compte de la vérité, et qu'il lui est permis d'y mentir autant que bon lui semble. Je ne comprends pas le motif de cette procédure, à moins que ce ne soit pour encourager à plaider.

J'ai répondu, sous la foi du serment, « que les lettres en question m'avaient été remises et étaient venues entre mes mains, *comme agent de la chambre des représentans de la province de Massachuseits ;* que, lorsqu'elles m'ont été remises, j'ignorais à qui elles avaient été adressées, aucune

Digitized by Google

adresse n'y étant jointe; qu'avant ce moment j'ignorais l'existence de ces lettres; que, depuis plusieurs années, je ne m'occupais plus de la profession d'imprimeur; que je n'avais ni imprimé ni fait imprimer ces lettres; que je n'avais effacé aucune adresse qui aurait pu être sur lesdites lettres, ni su que personne l'eût fait; qu'en ma qualité d'agent de la province, j'avais envoyé ces lettres, comme j'avais cru que mon devoir l'exigeait, à un membre du comité, avec lequel j'étais chargé de correspondre toutes les fois que l'intérêt de la province me paraissait l'exiger; qu'elles m'avaient été remises pour en faire l'envoi; que le plaignant ne m'avait jamais fait aucune demande, comme il l'alléguait dans sa plainte; que je n'avais tiré aucun profit de ces lettres, et que je n'entendais en retirer aucun, etc. »

Ce fut vers cette époque qu'il devint évident que toute idée de conciliation avec la colonie de Massachusetts, en accueillant ses pétitions, et en faisant droit à ses plaintes, avait été abandonnée; qu'on s'en tenait aux mesures de sévérité, et que c'était un parti pris par la cour de décrier et d'avilir les habitans de cette province, et moi avec les autres, comme son agent. C'était le *bon ton* de tout ce qui tenait au ministère de répandre des diatribes contre eux et contre moi, dans

Digitized by Google

toutes les sociétés et dans tous les journaux ; et il me fut signifié, bien long-temps avant l'évènement, et comme chose arrêtée, que la pétition, demandant la révocation des gouverneurs, serait rejetée, l'assemblée censurée, et moi, pour avoir présenté la pétition, puni par la perte de ma place de maître général des postes. J'étais donc préparé à tout cela ; mais j'avoue que l'attaque de M. Whately m'a surpris tout-à-fait à l'improviste ; car, d'après ce que je viens de dire de ses obligations envers moi, et lorsqu'il n'y avait de ma part aucune provocation, jamais je n'aurais pu imaginer qu'un homme fût assez bas pour entamer contre moi, *de son propre mouvement*, un procès aussi vexatoire. Mais une circonstance que, peu après, j'ai apprise accidentellement, a jeté pour moi du jour sur cette affaire : un de mes amis (1) venant un jour chez moi, au sortir de la trésorerie, m'a montré ce qu'il appelait *une jolie chose* pour un de ses amis. C'était un ordre de payer cent cinquante livres au docteur Samuel Johnson pour un semestre de sa pension, tiré par le secrétaire de la trésorerie sur ledit sieur Whately. Je l'ai connu dès-lors comme banquier de la trésorerie

(1) William Strahan, membre du parlement et imprimeur du roi.

Digitized by Google

pour le paiement des pensions, et comme ayant, en conséquence, des liaisons intéressées avec l'administration, ce qui pouvait expliquer comment il aurait été déterminé *par une impulsion étrangère* à me susciter la persécution de ce procès. Cette circonstance, au surplus, ne servit qu'à le faire paraître à mes yeux encore plus vil que s'il eût agi de lui-même.

J'ignorais quelles démarches lui et *ses confédérés*, les ministres, se proposaient de faire dans cette cause : je ne croyais en vérité pas que le banquier, voyant qu'il n'existait pas de *profits* à partager, eût consenti à dépenser un liard de sa poche pour ce procès; mais l'état de mes finances ne me permettait pas de m'engager ici dans une lutte judiciaire avec *la trésorerie*, surtout lorsque l'administration venait de prendre soin d'empêcher mes commettans de la Nouvelle-Angleterre de me payer aucun traitement, et de me rembourser mes dépenses, en envoyant au gouverneur une instruction spéciale *de ne signer aucun mandat qui pourrait être tiré à cet effet sur la trésorerie.*

C'est une si évidente injustice de priver ainsi un pays du droit de se servir de son argent pour payer un agent chargé de défendre ses intérêts, tandis que son gouverneur, jouissant d'un salaire considérable pris sur les fonds arrachés à la pro-

Digitized by Google

vince par acte du parlement, peut payer largement les Mauduit et les Wedderburn pour insulter et diffamer les citoyens et leur agent, qu'une telle conduite n'a pas besoin de commentaire. Mais c'est là ce qu'on appelle *gouvernement !*

Digitized by Google

RÉCIT

DES NÉGOCIATIONS ENTRE L'AMÉRIQUE ET L'ANGLETERRE.

A bord du paquebot *la Pensylvanie*, chargé pour Philadelphie, capitaine Osborne, 22 mars 1775.

« Mon cher fils,

« Ayant maintenant un peu de temps pour écrire, je vais tâcher, comme je vous l'ai promis, de rassembler ce que je pourrai du détail des négociations auxquelles je viens de prendre part relativement à *la mésintelligence entre la Grande-Bretagne et l'Amérique.*

« Pendant la vacance du parlement qui avait passé des actes si sévères contre la province de Massachusetts, la minorité sentant que sa faiblesse venait de son manque d'union, commença à penser sérieusement à former une coalition. Ils voyaient en effet dans la violence des mesures adoptées

Digitized by Google

contre l'Amérique, le risque, si l'on y persistait, de démembrer, d'affaiblir, et peut-être de ruiner l'empire britannique. Quelques-uns d'entre eux conçurent le projet de s'unir d'une manière plus intime, afin d'offrir à la session suivante une masse plus respectable, une opposition plus imposante, et un corps dans lequel on pût aisément former un nouveau ministère, si le mauvais succès des mesures prises et la fermeté des colonies à y résister démontraient au roi la nécessité d'un changement.

« Je pris quelques soins pour entretenir ces dispositions, dans les entretiens que j'eus avec les principaux membres de la minorité des deux chambres. Je les suppliai et les conjurai vivement que leur défaut d'accord ne laissât pas démolir par la sottise du ministère l'édifice glorieux de l'empire britannique; et pour les encourager, je leur donnai, d'après mon intime conviction, l'assurance que l'Amérique serait *ferme* et *unanime*, ce dont ils avaient souvent douté et ce qui paraissait leur donner beaucoup de craintes et d'inquiétude.

« Depuis l'affront qui m'avait été fait à la séance du conseil privé, en janvier 1774, je ne m'étais jamais présenté au lever d'aucun ministre. Je ne cherchai pas à me justifier des accusations portées contre moi; je ne rendis pas à mes ennemis in-

Digitized by Google

jures pour injures, mais je m'obstinai à garder un froid silence, me réservant pour une occasion future. J'avais, pour adopter cette conduite, des motifs qu'il est inutile de développer ici. De temps en temps, j'entendais dire que la partie raisonnable de l'administration était honteuse du traitement que j'avais reçu. Je soupçonnai que quelques-uns de ceux qui me parlaient ainsi voulaient tirer de moi la confidence de mes sentimens et peut-être de mes projets, et j'eus soin de ne dire à ce sujet rien ou que fort peu de chose. Cependant, les mesures prises par les ministres relativement à la Nouvelle-Angleterre ne produisant pas l'effet que leur confiance en attendait, ils se trouvèrent de plus en plus embarrassés, et commencèrent, à ce qu'il paraît, à penser à se servir de moi, s'ils le pouvaient, pour se tirer d'affaire. Mais ils auraient été trop humiliés de s'adresser à moi directement et avec franchise, et aussi eurent-ils recours à des moyens détournés pour s'assurer de mes sentimens.

Les nouvelles reçues d'Amérique depuis la prorogation du parlement, annonçaient toutes que les mesures de l'administration n'y avaient ni divisé ni intimidé le peuple; qu'elles n'avaient fait au contraire que le rendre de plus en plus uni et déterminé; et que vraisemblablement on allait

Digitized by Google

s'engager à ne recevoir aucune importation. Le ministère appréhendant de là que cette mesure ruineuse pour les villes de commerce et de manufactures d'Angleterre, n'influât contre lui sur les prochaines élections qui devaient nécessairement avoir lieu l'année suivante, fit prononcer brusquement, et sans qu'on s'y attendit, la dissolution de l'ancien parlement, ordonna qu'on procédât à l'élection d'un nouveau, dans le plus court délai de la loi, avant que les inconvéniens de cette convention ne commençassent à être aperçus ou à produire quelque effet de ce genre.

Quand j'allai en Angleterre, en 1757, vous pouvez vous rappeler que je fis plusieurs tentatives pour me faire présenter à lord Chatham, alors premier ministre, afin de l'entretenir des affaires dont j'étais chargé pour la Pensylvanie, mais que je ne pus y réussir. C'était alors un personnage trop important, où trop occupé d'affaires plus importantes. Je fus donc obligé de me contenter d'une sorte de communication secrète et non avouée avec MM. Potter et Wood, ses secrétaires, qui parurent, par leurs civilités, vouloir former une liaison avec moi, et qui tirèrent de moi tous les renseignemens que je pouvais donner sur la guerre qui avait alors lieu en Amérique, avec mon opinion sur les mesures que d'autres proposaient ou

Digitized by Google

conseillaient, ce qui me fournit l'occasion de signaler avec insistance l'utilité de conquérir le Canada. Je regardai, depuis ce temps, M. Pitt comme *inaccessible* : je l'admirai de loin, sans persister à essayer de faire de plus près sa connaissance. J'eus une ou deux fois la satisfaction d'apprendre de lord Shelburne, ou je crois de lord Stanhope, qu'il me fit quelquefois l'honneur de parler de moi comme d'un homme recommandable.

Cependant, vers la fin d'août dernier, comme je revenais de Brighthelmstone, j'allai faire une visite à mon ami M. Sargent, à sa terre d'Halsted, dans le comté de Kent, suivant la promesse que je lui en avais faite. Il m'apprit qu'il avait promis de me conduire à Chevening chez lord Stanhope, qui désirait que j'allasse le voir, quand je viendrais dans le voisinage. Nous nous rendîmes donc, dans la soirée, chez lord Stanhope, qui me dit que lord Chatham souhaitait me voir, et que la demeure de M. Sargent, où je devais loger, se trouvant sur la route, il viendrait me prendre le lendemain au matin pour me conduire à Hayes. Ainsi fut fait. Cet homme, véritablement grand, me reçut de la manière la plus civile, me fit force questions sur la situation des affaires en Amérique, parla avec sensibilité de la sévérité des dernières mesures prises contre la province de

Digitized by Google

Massachusetts, me donna un aperçu de son discours pour s'y opposer, me témoigna beaucoup d'estime et d'intérêt pour les habitans de ce pays, et me dit qu'il espérait qu'ils continueraient à demeurer fermes et unis pour défendre par toutes les voies pacifiques et légales, leurs droits constitutionnels. Je l'assurai que je ne doutais pas qu'ils ne le fissent. Il me répondit qu'il était charmé de m'entendre parler ainsi, parce qu'il savait que je devais être bien informé. Je profitai alors de cette occasion pour lui faire remarquer que la chute des grands empires avait toujours commencé à leurs extrémités, parce que les contrées éloignées du siège et des yeux du gouvernement, ne pouvant lui faire parvenir une connaissance exacte de leur situation, n'avaient jamais été bien administrées, mais avaient été opprimées par de mauvais gouverneurs, dans la persuasion que des plaintes partant de si loin ne pourraient ni se faire entendre ni se soutenir. De là, pour ces gouverneurs, encouragement à continuer leurs exactions jusqu'à ce qu'elles devinssent intolérables. L'empire de la Grande-Bretagne avait heureusement trouvé et long-temps pratiqué une méthode qui assurait un sage gouvernement à chaque province, en le lui confiant en grande partie à elle-même, d'où il était résulté tant de satisfaction pour les sujets, tant d'encoura-

Digitized by Google

gemens à former de nouveaux établissemens, que sans la marche suivie depuis peu par une mauvaise politique, qui a proclamé *l'omnipotence* du parlement, ce qui aurait en même temps exigé son *omniscience*, nous aurions été en agrandissant toujours cette partie de l'empire, ajoutant province à province jusqu'à la mer du Sud. J'ajoutai que je regrettais la ruine qui semblait menacer un si beau plan, si bien imaginé pour rendre heureux tous les sujets du plus grand empire; et que j'espérais que si sa seigneurie, avec les autres hommes grands et sages de l'Angleterre, voulait s'unir et se montrer, il pouvait encore être temps d'arracher ce pays aux mains d'un ministère ignorant qui voulait le déchirer, et de rétablir entre la Grande-Bretagne et ses colonies l'union et l'harmonie si nécessaires à leur bien-être réciproque.

Il me répondit avec beaucoup de politesse que mes idées sur la manière d'étendre ainsi notre empire étaient saines et dignes d'une âme grande, bienfaisante et éclairée. Il souhaitait comme moi que les différentes fractions de l'opposition pussent se réunir pour travailler de concert à rétablir l'ancien accord entre les deux pays, ce qu'il désirait ardemment: mais il parla de cette coalition comme d'une chose pleine de difficultés, et qu'il fallait plutôt souhaiter qu'espérer. Il me dit

Digitized by Google

que l'opinion dominante en Angleterre était que l'Amérique avait en vue de s'ériger en *état indépendant*, ou du moins de se soustraire aux *actes sur la navigation*. Je l'assurai qu'ayant parcouru plus d'une fois, d'une extrémité à l'autre, notre continent septentrional, et y ayant vu des gens de toute espèce avec lesquels j'avais bu, mangé, causé librement, je n'avais jamais entendu personne, ni dans son bon sens, ni échauffé par le vin, exprimer le moindre souhait d'une séparation avec la mère-patrie, ou donner à penser qu'un tel évènement lui parût avantageux pour l'Amérique. Quant aux lois sur la navigation, ce qu'elles contenaient de plus important, comme de faire notre commerce sur des bâtimens anglais ou coloniaux, d'exclure de nos ports les navires étrangers, de composer nos équipages de trois quarts de marins anglais, nous était aussi agréable que cela pouvait l'être à l'Angleterre : nous ne refusions même pas de nous soumettre aux règles générales faites pour le commerce par le parlement, pourvu qu'elles fussent conçues *bonâ fide* et pour l'avantage de *la totalité de l'empire*, et non pour le modique intérêt d'une seule partie, au grand détriment de l'autre, comme il en est par exemple de l'obligation pour nos vaisseaux de se rendre en Angleterre avec leurs vins et leurs fruits, en venant du Portugal et de l'Espagne; des

Digitized by Google

restrictions imposées à nos manufactures de laine et de chapellerie; des prohibitions relatives aux moulins à fendre, aux ouvrages en acier, etc. Il convint qu'on pourrait faire quelques changemens en ce sens, mais ajouta que ce qui concernait les moulins et l'acier avait été agréé par nos agens lors d'un compromis provoqué par l'opposition qui avait été faite à une diminution de droits.

Enfin il me témoigna beaucoup de satisfaction de m'avoir vu, et surtout de l'assurance que je lui avais donnée que l'Amérique n'aspirait pas à l'*indépendance*, ajoutant qu'il serait charmé de me revoir le plus souvent possible. Je lui répondis que je ne manquerais pas de profiter de la permission qu'il voulait bien m'accorder, sentant parfaitement tous les avantages que je retirerais de sa conversation instructive; et ce n'était certainement pas un pur compliment.

Le nouveau parlement devait s'ouvrir le 29 novembre 1774. Vers le commencement de ce mois, comme j'étais à la Société royale, M. Raper, un de nos membres, me dit qu'il connaissait une dame qui avait une grande envie de jouer avec moi aux échecs, espérant pouvoir me battre, et qu'elle l'avait prié de me conduire chez elle; c'était, me dit-il, une dame dont il était sûr que je serais charmé de faire la connaissance, une

Digitized by Google

sœur de lord Howe, et il espérait que je ne refuserais pas le cartel. Je lui dis que j'avais perdu depuis long-temps l'habitude de ce jeu, mais que je me rendrais chez cette dame quand lui et elle le jugeraient à propos. Il me dit où elle demeurait, et m'engagea à faire de suite cette visite, sans autre introduction, ce que je promis; mais me trouvant un peu embarrassé, je différais toujours. Le 30 du même mois, m'étant encore trouvé avec lui le jour d'élection de la société, qui était le lendemain de l'ouverture du parlement, il me rappela ma promesse, me reprocha de ne pas l'avoir remplie, et me somma de lui donner un jour afin qu'il vînt me prendre pour m'y conduire. Je fixai le vendredi suivant. Il se rendit chez moi; nous fîmes la visite; je jouai avec cette dame quelques parties, et lui trouvant une conversation aimable et d'excellentes manières, j'acceptai volontiers l'invitation qu'elle me fit de revenir quelques jours après. J'étais pourtant bien loin de penser que cette nouvelle connaissance pût avoir le moindre rapport avec les affaires politiques.

Le jeudi qui précédait le jour fixé pour notre partie d'échecs, M. David Barclay vint me voir pour causer avec moi relativement à une assemblée de négocians où l'on devait présenter une pétition au parlement. Après avoir épuisé ce sujet,

Digitized by Google

il me parla de la situation critique des affaires d'Amérique, du danger que les mesures actuelles n'amenassent une guerre civile, et du grand service que rendrait un homme qui pourrait imaginer quelque moyen pour prévenir un si terrible fléau, et pour amener une conciliation. Il voulut bien ajouter qu'il était convaincu que d'après la connaissance que j'avais des deux pays, la réputation et l'influence dont je jouissais dans l'un d'eux, et mes talens en affaires, personne n'y pouvait mieux réussir que moi. Je lui répondis simplement que je m'estimerais fort heureux si je pouvais contribuer en quelque chose à une si bonne œuvre, mais que je n'y voyais aucune probabilité; qu'en effet, quoique je fusse certain que les Américains étaient toujours disposés et prêts à accepter toutes conditions raisonnables, un arrangement n'était cependant praticable qu'autant que les deux parties le désiraient; qu'à en juger par la conduite du ministère, je ne pouvais croire qu'il y inclinât le moins du monde; que son but était plutôt de pousser les Américains du nord à une rébellion ouverte, afin d'avoir un prétexte pour une exécution militaire, et de satisfaire ainsi l'animosité que je voyais exister en Angleterre contre les whigs et les non-conformistes de ce pays. M. Barclay pensa que je jugeais trop sévèrement les

Digitized by Google

ministres : il était persuadé que tous ne partageaient pas ces sentimens, et qu'ils seraient charmés de sortir de l'embarras où ils se trouvaient à quelques conditions que ce fût, sauf seulement l'honneur et la dignité du gouvernement. Il m'engagea donc à y réfléchir, et me dit qu'il reviendrait causer avec moi à ce sujet. Je lui dis que j'y penserais, comme il le désirait; mais que je n'en voyais pas l'utilité. Sur cela nous nous séparâmes. Deux jours après je reçus de lui une lettre enfermée dans un billet du docteur Fothergill. Voici la lettre et le billet.

« Youngsbury, près Ware, 3e jour du 12e mois 1774.

« Mon estimable ami,

« Après t'avoir quitté jeudi dernier, j'ai rencontré par hasard, en retournant chez moi, notre ami commun le docteur Fothergill, et je lui ai fait part du sujet de notre conversation; par suite, il m'a invité à une nouvelle conférence sur cet objet important. Je me rendrai donc en ville demain, et je serai chez lui entre quatre et cinq heures; nous nous réunissons pour te demander ta compagnie. Nous sentons parfaitement tous deux que cette affaire est d'une telle *grandeur*, que des

Digitized by Google

particuliers devraient presque être effrayés de s'en mêler ; mais nous en désirons tellement le succès que nous ne devons rien omettre de ce qui est en notre pouvoir, quoique tous nos efforts puissent être infructueux. Je suis ton ami sincère,

« David Barclay. »

Au docteur Franklin, Craven-street.

« Le docteur Fothergill présente ses complimens au docteur Franklin ; il espère qu'il lui accordera la faveur de sa compagnie dans Harpur-street, demain soir, pour conférer avec leur ami commun David Barclay sur les affaires d'Amérique. A cinq heures aussi précises que possible.

« Harpur-street, 3 décembre. »

Ce rendez-vous venait précisément pour le soir du jour dans la matinée duquel je devais faire ma seconde partie d'échecs avec l'aimable mistress Howe. J'allai chez elle, comme je l'avais promis. Après avoir joué aussi long-temps que nous le désirâmes, nous nous mîmes à causer : la conversation roula d'abord sur un problème de mathématiques (1), et ensuite sur le nouveau parlement

(1) Cette dame, contre l'usage de son sexe, avait des connaissances assez étendues en mathématiques. (*Note de l'auteur.*)

Digitized by Google

qui venait de s'assembler. « Mais qu'y a-t-il donc à faire, me dit-elle alors, dans cette querelle entre la Grande-Bretagne et les colonies? j'espère que nous n'aurons pas une guerre civile. — Elles devraient s'embrasser comme sœurs, lui dis-je: que peuvent-elles faire de mieux? Les querelles ne peuvent profiter ni à l'une ni à l'autre, et peuvent être la ruine de toutes deux. — J'ai souvent dit, répliqua-t-elle, que je voudrais que le gouvernement vous employât pour arranger cette contestation : je suis sûre que personne ne pourrait mieux y réussir. Ne croyez-vous pas que la chose est praticable? — Sans aucun doute, madame, si les parties sont disposées à une réconciliation, car elles n'ont pas d'intérêts véritablement opposés qui les divisent. C'est une affaire de pointillerie que deux ou trois hommes de bon sens arrangeraient en une demi-heure. Je vous remercie de l'excellente opinion que vous avez la bonté d'exprimer sur mon compte; mais les ministres ne penseront jamais à m'employer à cette bonne œuvre; ils aiment mieux invectiver contre moi. — Oui, me dit-elle, ils se sont conduits à votre égard d'une manière honteuse. Et véritablement quelques-uns d'entre eux en sont honteux maintenant. » Je regardai cet entretien comme une causerie amenée par le hasard, je n'y songeai plus, et

Digitized by Google

je me trouvai dans la soirée au rendez-vous convenu chez le docteur Fothergill, où je trouvai M. Barclay.

Le docteur s'étendit fort au long, et d'un ton de sensibilité, sur les malheurs qui paraissaient devoir résulter des altercations actuelles, sur la nécessité d'y mettre fin, sur l'honneur insigne qu'il y aurait à servir d'instrument pour cette œuvre méritoire; il finit par me faire des complimens : personne n'entendait aussi bien que moi l'objet dont il s'agissait et n'avait une meilleure tête pour mener une affaire de cette nature; il regardait donc comme un devoir pour moi de travailler de mon mieux à une réconciliation; il avait appris avec plaisir de David Barclay que j'avais promis d'y réfléchir; il espérait donc que j'aurais mis sur le papier quelque plan de rapprochement que j'allais sans doute leur communiquer. Je répondis que je n'avais formé aucun plan; que plus je pensais aux procédés dont on avait usé envers les colonies, plus j'étais convaincu qu'il n'existait pas dans le ministère la moindre disposition à un arrangement, et que par conséquent tous les plans seraient inutiles. Il me dit que je pouvais me tromper; que, quelle que fût la violence de quelques membres de l'administration, il avait des raisons, *de bonnes raisons*, pour croire que d'au-

Digitized by Google

tres étaient différemment disposés ; que si je voulais dresser un projet, et que nous l'approuvassions tous trois, il pourrait être utile, attendu qu'il croyait que David Barclay, ou lui, pourraient le communiquer à quelques-uns des ministres les plus modérés, qui l'examineraient avec attention, et que ce qui nous semblerait raisonnable à nous, dont deux sont Anglais, pourrait bien le leur paraître aussi. Tous deux se réunirent pour me presser très sérieusement d'entreprendre ce travail ; et lorsque je leur représentai qu'il y aurait quelque inconvenance de ma part à m'en occuper dans un moment où l'on attendait de jour en jour des nouvelles du congrès qui, sans aucun doute, expliquerait les moyens à prendre pour rétablir la bonne intelligence, ma réflexion parut leur causer de l'impatience : ils alléguèrent que l'époque de l'arrivée de ces nouvelles était aussi incertaine que leur contenu ; que le moindre retard pouvait être dangereux ; qu'on songeait déjà à redoubler de rigueurs contre l'Amérique ; que chaque instant pouvait élargir la brèche et la rendre irréparable ; qu'on ne pouvait donc trop tôt chercher et appliquer un remède à ces maux. Enfin je me laissai persuader, je promis de faire ce qu'ils désiraient, et de leur apporter le mardi suivant dans la soirée et au même endroit, un projet que nous discuterions.

Digitized by Google

Je me trouvai au rendez-vous convenu, et je leur lus ce qui suit :

Notes pour une conversation sur les conditions qui paraîtraient pouvoir amener une union durable entre l'Angleterre et les colonies.

1. Le thé qui a été détruit sera payé.

2. L'acte établissant un droit sur le thé sera rapporté, et le montant de tous les droits qui ont été payés sera réintégré dans les caisses des diverses provinces où ils ont été perçus.

3. Les lois sur la navigation seront toutes présentées de nouveau dans les colonies.

4. Un officier de marine, nommé par la couronne, résidera dans chaque colonie pour veiller à l'exécution de ces lois.

5. Toutes les lois restrictives contre les manufactures des colonies seront rapportées.

6. Tous les droits perçus en vertu des lois réglementaires du commerce avec les colonies seront appliqués au service public de chaque colonie, et versés dans leur caisse. Les collecteurs et les officiers des douanes seront nommés par les gouverneurs, et ne seront pas envoyés d'Angleterre.

Digitized by Google

7. En considération de ce que les Américains subviennent à l'entretien de leur gouvernement en temps de paix, et de ce que l'Angleterre aura le monopole du commerce avec eux, il ne leur sera fait aucune réquisition en temps de paix.

8. Aucun corps militaire ne pourra entrer ni séjourner dans une colonie, sans le consentement de son assemblée législative.

9. En temps de guerre, sur la réquisition faite par le roi, avec le consentement du parlement, chaque colonie levera un subside dans la proportion suivante : si l'Angleterre, à cause de la guerre, ajoute trois shillings par livre à son impôt territorial, les colonies ajouteront un quart en sus à leur dernière taxe de paix, et moitié en sus, quand la taxe additionnelle s'élevera en Angleterre à quatre shillings pour livre. Le produit de cette nouvelle taxe sera fourni à sa majesté, et employée à lever et à salarier des hommes pour le service de terre et de mer, à acheter des provisions, des transports, à tel autre usage que le roi jugera convenable et ordonnera. Aucune colonie ne pourra payer moins; mais chacune pourra ajouter tel don gratuit qu'elle voudra.

10. Le fort William sera rendu à la province de Massachusetts, et la couronne ne pourra faire construire de forteresse dans aucune pro-

Digitized by Google

vince sans le consentement de son assemblée législative.

11. Les derniers actes relatifs à la province de Massachusetts et à Québec seront rapportés, et l'on accordera un gouvernement libre au Canada.

12. Tous les juges resteront en place tant qu'ils se conduiront bien, et recevront un salaire fixe qui leur sera payé sur les revenus des provinces par ordre des assemblées. Ou si les juges sont révocables suivant le bon plaisir de la couronne, leurs salaires ne leur seront payés qu'autant que durera le bon plaisir des assemblées, comme ci-devant.

13. Les gouverneurs seront salariés par les assemblées de chaque province.

14. Si la Grande-Bretagne renonce à son monopole du commerce avec l'Amérique, le subside mentionné dans l'article 9 lui sera payé en temps de paix comme en temps de guerre.

15. L'extension aux colonies de l'acte de Henri VIII sur les trahisons sera formellement désavouée par le parlement.

16. Les cours d'amirauté d'Amérique n'y auront que les pouvoirs qui leur seront attribués en Angleterre, et les actes qui les établissent devront être confirmés en Amérique.

Digitized by Google

17. Le parlement renoncera à tous pouvoirs de législation intérieure sur les colonies.

En leur relisant cet écrit, je déduisis mes motifs pour chaque article.

Lorsque la discussion fut terminée, ils m'engagèrent à mettre au net mon projet avec les modifications convenues, et à en envoyer une copie au docteur Fothergill, qui nous apprit alors qu'ayant journellement des occasions de voir lord Dartmouth, des bonnes dispositions duquel il avait la plus haute opinion, il lui communiquerait cette pièce comme contenant l'opinion de personnes impartiales qui désiraient le bien des deux pays. « Si je la montrais « aussi à lord Hyde, me dit M. Barclay, y trou- « veriez-vous quelque inconvénient ? C'est un « homme très instruit, et quoiqu'il ne fasse pas « à proprement parler partie du cabinet, je vois « qu'on y accorde assez d'attention à ses avis. Je « le connais un peu, nous nous entretenons quel- « quefois librement, et peut-être que si je lui faisais « lire ces articles, et que je lui communiquasse « notre conversation à ce sujet, quelque bien « pourrait en résulter ». Le docteur Fothergill ne fit à cela nulle objection, et je dis n'en avoir

Digitized by Google

non plus aucune. Je connaissais un peu lord Hyde, et j'avais de l'estime pour lui. J'avais fait mon projet à leur requête, c'était à eux à en faire l'usage qu'il leur plairait. Une autre question s'éleva. Devait-on dire que j'eusse été consulté sur cette affaire ? Je dis que je n'y voyais aucune difficulté, en ce qui me concernait personnellement ; mais que s'ils désiraient qu'on fît quelque attention aux propositions, il valait mieux ne pas faire mention de moi, convaincu, comme je l'étais, que le ministère était fort prévenu contre ma personne, et contre tout ce qui viendrait de moi. Ils convinrent, d'après cette observation, qu'il était préférable de ne pas me nommer, et la chose fut ainsi conclue. Quant à moi, je gardai sur le tout un profond secret ; mais je ne tardai pas à découvrir que de manière ou d'autre ce n'en était plus un.

Ayant eu plusieurs affaires le lendemain, je ne pus copier ni envoyer le projet. Je reçus le jour suivant un billet de M. Barclay, qui me pressait de le lui faire passer avant midi. Je le lui envoyai, et trois jours après j'en reçus le billet que voici :

« D. Barclay présente ses complimens au docteur Franklin : il l'informe qu'ayant appris qu'un pamphlet contre l'Amérique, intitulé *Adresse amicale*, vient d'être mis en circulation, principalement par les soins du doyen de Norwich, il désire que

Digitized by Google

le docteur lise l'écrit ci-joint qui vient d'arriver d'Amérique, et qu'il voie s'il ne serait pas à propos de le réimprimer et de le répandre à Norwich. D. Barclay a vu aujourd'hui une personne avec laquelle il s'était trouvé hier, avant de passer chez le docteur Franklin, et ayant eu le plaisir d'accompagner cette personne jusqu'à la maison de quelqu'un de distinction, pour un rendez-vous relatif à *l'affaire*, elle lui a dit, ce qu'il est autorisé à répéter, qu'elle y voyait *quelque jour.* »

« Cheapside, 11 décembre. »

Je compris que la personne que M. Barclay avait ainsi vue et accompagnée était lord Hyde qui se rendait ou chez lord Dartmouth ou chez lord North; je ne puis dire lequel.

La semaine suivante, arrivèrent les nouvelles du congrès, nouvelles attendues si long-temps et avec tant d'anxiété par les amis et par les ennemis de l'Amérique.

La pétition du congrès au roi était sous enveloppe à mon adresse, et accompagnée d'une lettre écrite par le président Henri Middleton, aux agens américains à Londres; Paul Wentworth, Benjamin Franklin, William Bollen, Arthur Lee, Thomas Life, Edmond Burke, Charles Garth. Cette lettre leur recommandait de remettre la pétition

Digitized by Google

dans les mains de sa majesté; de la publier ensuite par la voie de la presse, et de la répandre dans les villes commerçantes et manufacturières, avec le mémoire adressé au peuple anglais. A cette lettre était jointe une résolution du congrès qui votait des remercîmens aux avocats de la liberté civile et religieuse, dont la générosité avait épousé et défendu si puissamment, quoique sans succès, la cause de l'Amérique, dans le parlement et hors du parlement.

La pétition était fort longue et revêtue de la signature du président et de celle des cinquante députés appartenant aux douze provinces. Elle exposait, avec détails, les griefs des colonies, et, au nom de toute l'Amérique, suppliait le roi d'interposer son autorité pour faire justice.

La première impression que la conduite du congrès américain produisit sur l'opinion publique nous fut complètement favorable. L'administration semblait irrésolue; elle brûlait d'impatience de savoir si *la pétition* était entre mes mains, et, pour s'en instruire, elle prit une voie détournée, en engageant un négociant, du parti ministériel, et connu pour ami du solliciteur général, à m'écrire une lettre où il me disait qu'il avait appris que j'avais reçu une pétition destinée à être présentée par le commerce, et qu'il me priait de lui donner avis de cette présentation,

Digitized by Google

afin qu'il ne manquât pas, dans une occasion aussi importante, de se joindre à *une si bonne œuvre*. Avant l'arrivée de ces nouvelles, on avait annoncé que la pétition du congrès ne serait pas reçue, attendu qu'elle émanait d'un corps illégalement assemblé ; cependant le secrétaire d'état, après l'avoir gardée un jour entier, pendant lequel on tint un conseil, nous dit que la pétition était décente et convenable, et qu'il se chargerait volontiers de la présenter à sa majesté. Il nous assura ensuite que le roi avait daigné la recevoir très gracieusement, et avait promis de la faire mettre, dès le commencement de la session, sous les yeux de ses deux chambres du parlement. Nous eûmes alors quelques raisons de croire qu'on voulait tirer de cette pétition un motif pour changer quelque chose aux mesures précédemment prises ; mais s'il existait un tel projet, il fut de courte durée.

Vers ce temps, je reçus une lettre de M. Barclay, qui était alors à Norwich, datée du 18 décembre. Il me disait que son avis était qu'il vaudrait mieux attendre jusqu'après les fêtes de Noël pour provoquer une assemblée et une pétition des négocians, démarche dont nous avions déjà parlé plusieurs fois, afin de laisser aux nouvelles arrivées du congrès plus de temps de préparer l'esprit public. Il ajoutait : « Je pense aussi que ce délai

Digitized by Google

donnera à nos gouvernans un peu plus de temps pour réfléchir, et peut-être apercevront-ils l'utilité du plan qui leur a été remis. Lord Hyde m'a écrit quelques lignes pour me dire qu'il souhaite vivement en voir résulter des mesures praticables et avantageuses pour la mère-patrie et les colonies.

Le 22, M. Barclay vint à Londres. Je dînai avec lui, et j'appris que lord Hyde trouvait nos propositions trop dures.

Le 24, je reçus le billet suivant d'un des premiers négocians de la cité.

« M. William Neate présente ses complimens « très respectueux au docteur Franklin. Comme le « bruit s'est répandu hier soir que tous les diffé- « rends entre la Grande-Bretagne et les colonies « américaines, étaient, grâces à son crédit sur lord « North, arrangés à l'amiable, conformément aux « vœux et aux désirs du congrès, il prie le docteur « Franklin d'avoir la bonté de lui écrire un mot par « le porteur, pour l'informer si on peut ajouter « foi à cette nouvelle.

« St.-Mary-Hill, 24 décembre 1774. »

Je répondis que je serais fort heureux de pouvoir lui dire que ce bruit avait quelque fondement, mais que je pouvais seulement l'assurer que je n'en avais aucune connaissance. Il est cependant vrai

Digitized by Google

qu'on faisait circuler cette nouvelle. Elle produisit même une hausse dans les fonds, qui étaient tombés de 3 ou 4 pour cent.

J'allai, le jour de Noël, faire visite à mistress Howe. Dès qu'elle m'aperçut, elle me dit que lord Howe, son frère, désirait faire ma connaissance; que c'était un homme de bien, et qu'elle était sûre que nous nous conviendrions. Je lui répondis que j'avais toujours entendu parler avec éloges de lord Howe, et que je serais flatté d'avoir l'honneur de le connaître. « Il n'est qu'à deux pas d'ici, me dit-elle. Voulez-vous me permettre de l'envoyer chercher ? — Bien volontiers, madame, si vous le trouvez à propos. » Elle sonna un domestique, écrivit un mot, et lord Howe arriva au bout de quelques minutes.

Après quelques phrases fort polies sur les motifs généraux du désir qu'il avait de faire ma connaissance, il me dit qu'il en avait en ce moment un tout particulier; c'était la situation alarmante de nos affaires d'Amérique, que personne, il en était convaincu, ne connaissait mieux que moi; il ajouta que plusieurs de ses amis pensaient que j'étais l'homme le plus en état d'opérer un rapprochement entre les deux pays, si je voulais l'entreprendre; qu'il savait que j'avais été indignement traité par le ministère; mais qu'il espérait que

Digitized by Google

dans l'état actuel des choses je n'y ferais aucune attention ; que lui-même, quoiqu'il ne fût pas du parti de l'opposition, avait grandement désapprouvé la conduite des ministres envers moi ; qu'il avait la certitude que quelques-uns d'entre eux en étaient honteux, et regrettaient qu'une pareille scène fût arrivée ; qu'il supposait que ces regrets devaient suffire pour éloigner tout ressentiment d'une âme grande et généreuse ; que, s'il était membre de l'administration, il serait disposé à me donner ample satisfaction, et qu'il était persuadé que je l'obtiendrais un jour ou l'autre ; qu'il n'avait d'autres rapports avec les ministres que quelques liaisons d'amitié personnelle, mais qu'il était ami du gouvernement, qu'il désirait ardemment le bien général de l'universalité de l'empire, et qu'il avait une affection particulière pour la Nouvelle-Angleterre où l'on avait témoigné à sa famille des égards qu'il ne pouvait oublier ; qu'il n'était qu'un membre indépendant du parlement, souhaitant faire tout le bien qui lui était possible, en se conformant aux devoirs de sa place ; qu'il avait donc désiré trouver l'occasion de connaître mes sentimens sur les moyens de réconcilier les deux pays, dont les différends devaient produire les plus fâcheuses conséquences, si l'on n'y mettait fin très promptement ; qu'il espérait que son zèle

Digitized by Google

pour le bien public excuserait à mes yeux l'inconvenance d'un homme qui, m'étant étranger, m'interrogeait sans avoir ni motif d'attendre ni droit de requérir que je lui ouvrisse ma pensée sur ce sujet ; mais qu'il se flattait que si je consentais à lui communiquer mes vues sur les voies à prendre pour une conciliation, il pourrait en résulter quelque utilité ; que peut-être éprouverais-je quelque répugnance à avoir en cette occasion des communications *directes* avec les ministres, et même ne pas me soucier qu'on sût que j'en aurais eu d'*indirectes*, jusqu'à ce que je pusse compter sur des dispositions favorables ; que lui n'étant pas en mauvais termes avec eux, il ne croyait pas impossible, en leur faisant connaître mes idées, et en me rapportant les leurs, de contribuer au rétablissement de la concorde, sans risquer de compromettre eux ou moi, si la négociation ne réussissait pas; qu'enfin je pouvais être bien sûr de sa complète discrétion sur tout ce que je jugerais à propos de tenir secret.

Ici mistress Howe nous offrit de se retirer. Je ne sais si ce fut de son propre mouvement, ou sur quelque signe de son frère. Je la priai de rester, lui disant que, dans une affaire de cette nature, je n'avais pas de secret que je ne pusse franchement confier à sa prudence ; et c'était la vérité ;

Digitized by Google

car jamais je n'avais conçu une plus haute opinion de la discrétion et de l'intelligence d'aucune femme, d'après une si courte connaissance. J'ajoutai que, quoique je n'eusse jamais eu l'honneur de me trouver avec lord Howe, les manières de sa seigneurie avaient déjà gagné ma confiance, et me mettaient complètement à mon aise dans mes communications avec lui. Je le priai d'abord de bien croire à mon désir sincère de voir renouer les liens des deux pays, ainsi qu'au zèle et au plaisir avec lesquels je m'y emploierais de tout mon faible pouvoir; mais j'ajoutai que, d'après le discours du roi à l'ouverture du parlement, d'après les mesures déjà prises, et celles dont on parlait encore, j'appréhendais qu'il n'existât dans le ministère actuel aucunes intentions favorables, aucunes dispositions à un accommodement, et qu'ainsi l'on ne pût rien espérer avant un changement; que quant aux injures dont j'avais *personnellement* été l'objet et que sa seigneurie avait rappelées, elles étaient si peu de chose auprès de celles que ma patrie avait eues à souffrir, qu'elles ne méritaient nullement de figurer à côté; que d'ailleurs je m'étais fait un devoir de ne jamais confondre mes affaires privées avec celles du public; que je me réunirais pour le bien public, avec mon ennemi personnel, ou avec le public pour servir cet ennemi; que

Digitized by Google

tels étant mes sentimens, lord Howe pouvait être assuré qu'aucune considération particulière de cette espèce ne m'empêcherait, dans l'occasion présente, de me rendre aussi utile que mes faibles talens pourraient le permettre. Cette déclaration parut lui faire plaisir, et il me protesta que plusieurs ministres étaient réellement très disposés à entrer en arrangement avec les colonies, pourvu que la dignité du gouvernement fût sauve. Il m'engagea à mettre par écrit quelques propositions relativement aux conditions moyennant lesquelles je croyais qu'on pourrait rétablir la bonne intelligence, et sur la conduite à adopter pour y réussir. Il me proposa de nous réunir dès qu'elles seraient rédigées, pour les examiner, soit chez lui, soit chez moi; mais comme il était possible qu'en nous voyant l'un chez l'autre on conçût quelques soupçons, nous conclûmes que le mieux était de nous réunir chez sa sœur qui y consentit avec plaisir. Nous avions un excellent prétexte pour que ni ses parens ni ses amis ne s'étonnassent de me voir souvent chez elle, parce que notre goût pour les échecs était connu. Je promis donc de m'occuper de cette affaire, et nous convînmes de nous retrouver au même lieu le mercredi suivant.

Je fus à cette époque invité à dîner chez le gouverneur Pownall. Il était en famille, et nous

Digitized by Google

restâmes *tête-à-tête* après le dîner. Il avait été dans l'opposition ; mais il faisait alors sa paix, afin d'arriver au parlement par l'influence ministérielle, ce que j'ignorais. Il me répéta ce que j'avais déjà entendu dire à plusieurs amis de lord North, que ce ministre n'avait ni conçu ni approuvé les mesures relatives à l'Amérique, et qu'il était au contraire très disposé à travailler à une conciliation pourvu que les conditions pussent s'accorder avec l'honneur du gouvernement. Il ajouta qu'on m'avait regardé comme le grand meneur de l'opposition en Amérique, et comme l'ennemi déclaré de toutes mesures conciliatoires ; mais que lui, gouverneur Pownal, avait rendu à lord North un compte de moi tout différent, et l'avait assuré qu'on avait certainement mal représenté mes sentimens. Je conclus de tout ce qu'il me dit que le gouverneur désirait être envoyé en Amérique comme commissaire ou négociateur pour arranger nos différends, et m'avoir pour collègue ; mais comme je voyais peu de probabilité que le gouvernement nous employât ni l'un ni l'autre à cet effet, je ne fis pas grande attention à cette partie de son discours.

J'aurai dû dire plus tôt (mais on ne peut se rappeler chaque chose à son ordre) que d'abord j'avais représenté à lord Howe que la rédaction qu'il désirait était inutile, puisque le congrès,

Digitized by Google

dans sa pétition au roi, qu'on venait de recevoir et de faire présenter par lord Darmouth, avait énoncé clairement ses griefs et fait connaître par là très explicitement les moyens de rétablir l'ancienne harmonie. Je lus quelques passages de la pétition, afin de lui prouver les bonnes dispositions du congrès, et les expressions pathétiques qui s'y trouvaient parurent faire impression sur le frère et sur la sœur. Lord Howe n'en désira pourtant pas moins que je lui donnasse par écrit mes idées sur les moyens à prendre, dans le cas où quelques-unes des demandes du congrès ne paraîtraient pas admissibles; et comme je l'ai déjà dit, je m'y engageai.

J'avais promis à lord Chatham de lui faire part des premières nouvelles importantes que je recevrais d'Amérique. Je lui envoyai donc celles que je reçus du congrès, aussitôt qu'elles m'arrivèrent; mais toute une semaine se passa, après que la pétition me fut parvenue, sans que je pusse, comme je le désirais, me rendre chez lui, afin de savoir ce qu'il pensait de toute l'affaire; car mon temps fut employé en conférences avec les autres agens sur la manière de présenter la pétition, en rendez-vous avec eux, trois jours de suite, chez lord Dartmouth, ainsi qu'à concerter et à écrire des lettres aux présidens des différentes assemblées,

Digitized by Google

et à m'occuper d'autres objets, ce qui ne me permit pas de disposer d'un jour pour aller à Hayes. Enfin, le lundi 26, je partis, et j'y arrivai vers une heure. Lord Chatham me reçut avec des égards affectueux, qui, de la part d'un si grand homme, avaient bien du prix; mais l'opinion qu'il exprima sur le congrès me fut bien plus agréable encore. Ils avaient agi, me dit-il, avec tant de calme, de modération, de sagesse, qu'il croyait qu'on chercherait en vain une plus respectable assemblée d'hommes d'état, depuis les Grecs et les Romains dans leurs plus beaux temps. Il n'avait trouvé, dans tout ce qu'ils avaient dit et fait, qu'une ou deux choses qu'il aurait voulu changer; peut-être une seule, l'assertion que le maintien d'une armée sur pied en temps de paix dans les colonies, sans le consentement de leurs assemblées législatives, était illégal. Il doutait que cette assertion fût fondée, et que la loi citée à cet égard s'étendit aux colonies. Il approuvait et admirait tout le surplus. Il trouvait la pétition sage, forte et convenable. Il me demanda des détails multipliés sur l'état de l'Amérique, sur la probabilité de sa persistance, sur les difficultés qu'ils pouvaient avoir à vaincre en y persévérant long-temps; sur les ressources qu'ils auraient pour suppléer à la cessation de commerce. Il parut satisfait de mes réponses à tous ces

Digitized by Google

points, et me témoigna pour notre pays une profonde estime et une affection vive, faisant des vœux ardens pour sa prospérité, et pour que le gouvernement anglais reconnût bientôt ses erreurs et les réparât. Il me dit qu'il pourrait bien, si sa santé le lui permettait, préparer à ce sujet quelque chose pour le parlement, à sa rentrée après les fêtes, et qu'il serait charmé d'avoir à l'avance mon sentiment. Je lui dis que je croyais que l'Amérique se trouvait dans un état fort dangereux, à cause de la continuation du séjour de l'armée à Boston; que quelque disposés que les habitans pussent être à ne pas donner aux troupes de justes sujets d'offense, et à maintenir le bon ordre en cette ville, une querelle imprévue entre un portefaix ivre et un soldat pouvait occasioner une émeute, un tumulte, une effusion de sang, et entrainer des désastres irréparables; que l'armée n'y pouvait faire aucun bien et pouvait y causer des maux infinis; qu'on ne pouvait ni proposer ni faire accepter d'arrangement aux Américains, tant qu'ils auraient la baïonnette sur la poitrine; que pour conclure des conventions durables, il fallait commencer par rappeler la force armée. Sa seigneurie parut trouver que cette opinion avait quelque chose de raisonnable.

De Hayes, j'allai à Halsted diner chez M. Sar-

Digitized by Google

gent, avec l'intention d'aller ensuite faire à Chevening une visite à lord Stanhope; mais apprenant qu'il était à Londres avec sa famille, je passai la nuit à Halsted, et le lendemain matin je m'arrêtai à Chislehurst qui était sur ma route, et j'allai chez lord Camden. Je le trouvai à sa porte, montant en voiture avec sa famille, pour aller faire une visite de félicitation à lord et lady Chatham, sur le mariage de leur fille avec lord Mahon, fils de lord Stanhope. Il devait revenir dîner, et me fit promettre de l'attendre et de rester avec lui jusqu'au lendemain matin. Nous eûmes dans la soirée une longue conversation sur les affaires d'Amérique, relativement auxquelles il me fit force questions, et je lui donnai le plus de détails que je pus. Je fus charmé de la générosité et de la noblesse de ses sentimens, et j'eus grand plaisir à l'entendre donner une approbation sans réserve à la conduite du congrès, et à la pétition, dont il me demanda une copie que je lui envoyai ensuite. Il parut fort en peine si les Américains continueraient à agir avec le même sang-froid et la même sagesse qu'ils l'avaient fait jusqu'alors dans la plupart de leurs assemblées publiques, auquel cas il ne doutait pas qu'ils ne parvinssent à établir leurs droits et à obtenir avec la mère-patrie un arrangement solide et durable, de l'importance et

Digitized by Google

de la nécessité duquel il sembla fortement pénétré.

Je retournai à Londres le lendemain, et j'y arrivai assez à temps pour me trouver au rendez-vous que j'avais pris avec lord Howe. Je lui exprimai mes regrets de n'avoir pas tenu prêtes les notes que je lui avais promis de rédiger, m'excusant sur ce que j'avais été retenu à la campagne plus long-temps que je ne le pensais. Nous eûmes cependant une assez longue conversation, et il me dit qu'il pouvait maintenant me donner l'assurance positive que lord North et lord Dartmouth étaient sincèrement disposés à adopter des mesures conciliatoires, à écouter favorablement toutes propositions qui pourraient tendre à cet heureux résultat. Il me demanda si je ne pensais pas qu'il pût être utile d'envoyer une ou plusieurs personnes chargées de prendre, sur les lieux, connaissance des griefs de l'Amérique, de conférer avec les personnages principaux, et de tâcher de s'entendre avec eux sur les moyens de rétablir l'harmonie. Je lui répondis qu'un homme de marque, qui aurait une réputation de candeur, d'intégrité et de sagesse, pourrait, en se chargeant de cette mission, rendre un grand service. Il parut être du même avis, et ajouta que, n'importe qui en fût chargé, il fallait qu'on y portât un désir véritable d'amener une réconciliation, fondée sur une réciprocité

Digitized by Google

d'intérêts et d'affection; qu'on s'efforçât de détruire non-seulement les préjugés des colons contre le gouvernement, mais encore ceux du gouvernement contre les colons, afin d'arriver à être en parfaite intelligence. Mistress Howe dit : « Je voudrais, mon frère, qu'on vous y envoyât pour cette négociation, cela vaudrait mieux que d'y faire passer le général Howe pour y prendre le commandement de l'armée. — Je pense, madame, lui dis-je, qu'on fera bien de chercher pour le général Howe quelque emploi plus honorable ». Lord Howe tirant alors un papier de sa poche, me le présenta en souriant et me dit : « Si ce n'est pas une indiscrétion, puis-je vous demander si vous connaissez cet écrit » ? En y jetant les yeux, je reconnus l'écriture de David Barclay, et je vis que c'était la copie des *notes* que j'ai précédemment rapportées. Je lui dis que je l'avais déjà vu, ajoutant peu après que, puisque je trouvais sa seigneurie au courant d'une affaire qu'on m'avait dit devoir rester secrète, je ne ferais pas difficulté de convenir que j'avais été consulté, et que c'était moi qui avais rédigé cet écrit. Il me répondit qu'il était fâché que les opinions qui y étaient énoncées fussent les miennes, parce qu'il en avait moins d'espoir de parvenir par mon secours à la réconciliation si désirée, puisqu'il avait des raisons

Digitized by Google

pour croire que de telles propositions ne seraient jamais admises; qu'il espérait pourtant que je ferais de nouvelles réflexions à ce sujet, et que je formerais quelque plan acceptable en Angleterre. Il s'étendit sur le service signalé que ce serait rendre à la nation, sur le mérite infini de servir d'instrument pour une si bonne œuvre, et ajouta qu'il était bien loin de penser à m'influencer par quelque motif personnel; mais que bien certainement j'aurais droit de m'attendre à toutes les récompenses qu'il serait au pouvoir du gouvernement de m'accorder. C'était pour moi ce qu'on appelle vulgairement en France *cracher dans la soupe.* Cependant je lui promis de nouveaux articles pour déférer à sa demande, tout en témoignant que je doutais beaucoup qu'ils parussent préférables à ceux qu'il avait dans la main. Il persista à vouloir l'espérer, et ajouta qu'attendu ma situation, comme j'avais à ménager mes amis d'Angleterre et mes commettans d'Amérique, et qu'il pouvait se trouver dans mon projet des choses qu'il ne serait pas convenable qu'on vît de mon écriture, le mieux serait d'envoyer mes notes à mistress Howe qui en ferait une copie qu'il communiquerait au ministère, et me remettrait l'original. J'y consentis, quoique sans aucune crainte de l'inconvénient qu'il prévoyait. En géné-

Digitized by Google

ral, ses manières me plaisaient beaucoup, et je me sentais disposé à lui accorder une grande confiance en cette occasion, quoique le mystère qu'il me proposait me parût de fort peu d'importance.

Un ou deux jours après j'envoyai l'écrit suivant sous enveloppe, à l'adresse de l'honorable mistress Howe.

« On suppose que le désir commun des deux parties n'est pas uniquement d'apporter un terme aux malheurs présens qui mettent en péril le bien général; mais de cimenter une *union cordiale*, et d'éloigner non-seulement tout grief réel, mais tout germe de jalousie et de méfiance.

« Dans cette vue, la première chose nécessaire est de connaître ce que les deux parties divisées regardent comme essentiel à l'établissement de cette union.

« Le congrès américain, dans sa pétition au roi, s'est expliqué nettement lorsqu'il a déclaré que si l'on rapporte les lois oppressives dont il se plaint, l'*harmonie entre la Grande-Bretagne et les colonies, si nécessaire à leur bonheur commun, si ardemment désirée par toutes deux, sera immédia-*

Digitized by Google

tement rétablie, ainsi que leurs relations ordinaires.

« On a trouvé raisonnable en Angleterre d'attendre, avant d'apporter aucun changement aux mesures adoptées, que les colonies eussent fait quelque déclaration relativement à leur conduite future : elles l'ont fait aussi en ajoutant que, *quand les causes de leurs craintes seront écartées, leur conduite future prouvera qu'elles ne sont pas indignes des égards auxquels elles ont été accoutumées dans des jours plus prospères.*

« Elles ont pris solennellement à témoin de la sincérité de ces déclarations, celui qui lit dans tous les cœurs.

« Si la Grande-Bretagne peut avoir confiance en ces déclarations (et sans doute aucune de celles qui sont extorquées par la force n'en mérite plus que celles qui sont ainsi faites librement), elle peut, sans risque pour elle-même, essayer l'expédient proposé, puisque, s'il ne réussit pas, elle sera toujours la maîtresse d'en revenir à ses premières mesures.

« On propose donc :

« Que la Grande-Bretagne montre sa confiance en ces déclarations, en rapportant toutes les lois ou parties de lois dont le rapport est demandé dans la pétition du congrès au roi.

Digitized by Google

« Que des ordres soient donnés en même temps pour rappeler la flotte de Boston, et pour envoyer les troupes à Québec ou dans les Florides, afin que les colonies soient parfaitement libres dans les stipulations qu'elles auront à faire.

« Que ces dispositions ne paraissent pas, pour l'honneur de la Grande-Bretagne, prises par crainte des mesures recommandées par le congrès, mais qu'on y voie un résultat de bienveillance et un changement de dispositions envers les colonies, avec un désir sincère de réconciliation. Qu'il soit fait droit en même temps à quelques-unes de leurs autres plaintes que la pétition a abandonnées à la magnanimité et à la justice du roi et du parlement, et, par exemple, à celles qui regardent le paiement des gouverneurs, les salaires des juges, les instructions données pour dissoudre les assemblées, les déclarations sur le statut de Henri VIII.

« Que, pour donner aux colonies une occasion immédiate de prouver la sincérité de leurs sentimens, le prochain congrès qu'elles se proposent de tenir soit autorisé par le gouvernement, comme l'a été celui qu'on a tenu à Albany en 1754, et qu'un homme de poids et d'une réputation élevée, soit nommé par la couronne pour le présider.

« Que le gouvernement adresse alors au congrès

Digitized by Google

la demande des divers points qu'il désire obtenir pour sa sécurité future, pour les subsides, pour l'avantage du commerce général, pour les indemnités à accorder à la compagnie des Indes, etc.

« C'est ainsi qu'en plaçant dans les colonies une généreuse confiance, on aidera les amis du gouvernement, qui s'y trouvent, dans leurs efforts pour faire consentir l'Amérique à toutes les concessions raisonnables, à tous les engagemens, à tous les secours effectifs qu'on peut honnêtement désirer. »

Le samedi soir je me rendis chez mistress Howe; elle m'apprit qu'elle avait transcrit la note et l'avait fait passer à lord Howe à sa campagne, et elle me remit l'original. Le mardi suivant, je reçus d'elle un billet dans lequel je trouvai une lettre qu'elle avait reçue la veille de lord Howe. Voici son billet :

« Mistress Howe fait ses complimens au docteur Franklin. Elle lui envoie une lettre qu'elle a reçue hier soir, et le remercie beaucoup de son agréable présent (1), qui lui a fait le plus grand plaisir. Si le docteur a quelques instans à donner

(1) Ses écrits sur la physique.

Digitized by Google

à une partie d'échecs, elle sera très charmée de le voir un des matins de cette semaine, et aussi souvent que cela pourra lui être agréable. Elle se trouve heureuse d'avoir un si bon prétexte pour lui demander sa compagnie.

Mardi. »

La lettre de lord Howe, incluse dans la précédente, était ainsi conçue :

« Porter's Lodge, 2 janvier 1778.

« J'ai reçu votre envoi. C'est avec beaucoup de regret que je prévois, d'après des opinions qui ont autant d'autorité que celles de notre digne ami, que l'accommodement désiré éprouvera des difficultés beaucoup plus grandes que je ne m'en étais flatté d'après nos conversations.

« Je communiquerai les observations, comme il a été convenu, ne voulant pas abuser plus longtemps de la complaisance de notre ami. Mais j'ai conçu pour lui des sentimens que sa manière franche et obligeante de répondre à mes importunes questions rendront toujours présens au souvenir de votre affectionné, etc.

« Je vous dois à vous aussi toutes mes excuses.

« Howe. »

A l'honorable mistress Howe, Grafton-street.

Digitized by Google

Lord Howe, dans sa dernière conversation avec moi, avait reconnu qu'il était en relation avec le ministère, auquel il souhaitait faire connaître mes sentimens. Dans sa lettre écrite de la campagne, il parle d'observations par lui reçues et de communications à en faire, ce qui, dans ma pensée, devait s'entendre de communications aux ministres, mais il exprime la crainte que de telles propositions restent sans résultats.

Quelque temps après, peut-être une semaine, je reçus un billet de mistress Howe, qui me priait de passer chez elle. Je m'y rendis sur-le-champ; et elle me montra une lettre qu'elle venait de recevoir de son frère; n'en ayant pas de copie, je ne puis qu'en rappeler la substance. Il désirait qu'elle s'informât de leur ami (me désignant ainsi sans me nommer) si l'on ne pourrait obtenir pour préliminaire le paiement des cargaisons de thé qui avaient été détruites, en se fiant à une promesse de faire droit aux plaintes que contiendraient les pétitions qui seraient présentées à l'avenir par l'assemblée; et si l'auteur des premières notes, rédigées en articles, tenait toujours à la proposition relative aux subsides. Mistress Howe proposant d'envoyer chez son frère dans la soirée, j'écrivis sur-le-champ la note suivante qu'elle transcrivit et qu'elle lui fit passer.

Digitized by Google

« La proposition relative aux subsides est toujours regardée comme indispensable par l'auteur du projet.

« Les Américains étant d'avis que le parlement n'a pas le droit de les taxer, et que par conséquent toutes les extorsions en vertu d'actes établissant des droits, avec l'assistance d'une force armée, antérieurement à la destruction du thé, constituent une injustice qui doit, dans l'ordre des temps, être réparée avant toute répétition pour le thé dont il s'agit, il n'est pas vraisemblable qu'ils consentent, *pour préliminaire*, à payer la valeur de ce thé, surtout après qu'on leur a occasioné une perte vingt fois plus grande par le blocus de leur port, et par la prise du fort William que la couronne conserve encore, sans leur avoir offert aucune satisfaction à cet égard. »

Lors de la rentrée du parlement, après les fêtes, en janvier 1775, lord Howe revint à Londres, et nous eûmes une nouvelle entrevue. Il me témoigna ses regrets que mes propositions ne fussent pas de nature à ce que l'acceptation en fût probable, et me dit qu'on pensait qu'il serait plus satisfaisant que j'eusse des pouvoirs ou des instructions du congrès pour faire quelques concessions en cette circonstance. Je répondis que je n'étais chargé

Digitized by Google

que de présenter la pétition. Nous causâmes de tous les autres articles de ma note, que j'appuyai de raisonnemens. Enfin, je lui dis que si ce que j'avais proposé ne pouvait être admis, je serais fort aise de savoir ce qu'on jugerait admissible : je désirais voir venir des ministres eux-mêmes quelques propositions. Lord Howe me dit qu'il ne connaissait pas encore parfaitement leurs intentions, mais qu'il en saurait davantage dans quelques jours. Il se passa cependant quelques semaines avant que j'entendisse parler de lui.

A la même époque, je voyais fréquemment M. Barclay pour la pétition des négocians, et cette affaire l'occupait si fort qu'il n'avait guère le temps de voir lord Hyde; aussi ne pouvait-il m'apprendre rien de relatif à ma note par articles, et j'étais étonné de n'avoir aucune nouvelle du docteur Fothergill. A la fin cependant le docteur vint chez moi, je ne me rappelle plus quel jour, et me dit qu'il avait communiqué ma note, et les raisonnemens par lesquels je l'avais appuyée, à lord Dartmouth; que celui-ci, après y avoir réfléchi, lui avait dit qu'il trouvait raisonnables quelques articles, mais que d'autres étaient inadmissibles ou impraticables. Il ajouta qu'ayant eu fréquemment occasion de voir l'orateur de la chambre des com-

Digitized by Google

munes (1), il lui avait fait la même communication, et l'avait trouvé fort disposé à la conciliation, mais convaincu qu'il serait humiliant pour la Grande-Bretagne d'accepter de telles conditions. Le docteur lui avait répondu que, puisque la Grande-Bretagne avait été injuste, elle devait supporter les conséquences de ses actes, et changer de conduite; que la pillule pouvait être amère, mais serait salutaire, et qu'il fallait l'avaler; que telle était l'opinion d'hommes impartiaux, bien au fait de toutes les circonstances et qui y avaient réfléchi; enfin, que tôt ou tard il faudrait adopter ces mesures, ou d'autres semblables, sinon que l'empire serait divisé et ruiné. Au total, le docteur attendait quelque bien de nos efforts.

Le 19 janvier, je reçus de lord Stanhope un billet par lequel il m'annonçait que lord Chatham, devant faire le lendemain à la chambre des lords une motion relative aux affaires d'Amérique, désirait fort que je pusse assister à la séance, et que lord Stanhope tâcherait de m'y faire entrer. Un des réglemens de la chambre était qu'aucun membre ne pourrait y introduire plus d'un ami. Le lendemain lord Stanhope me fit savoir par un nouveau billet que si je voulais me trouver à deux

(1) Sir Fletcher Norton.

Digitized by Google

heures dans la salle d'entrée, lord Chatham s'y trouverait, et se chargerait lui-même de m'introduire. Je m'y rendis, et l'ayant aperçu, je lui fis part de ce que m'avait écrit lord Stanhope. « Certainement, me dit-il, et je le ferai avec d'autant « plus de plaisir que je suis sûr que votre présence « aux débats d'aujourd'hui sera plus utile que la « mienne à la cause de l'Amérique ». Et me prenant alors par le bras, il me conduisit à la porte d'entrée voisine du trône; mais un des huissiers vint à lui et lui fit observer que cette entrée était réservée aux fils aînés et aux frères des pairs. Il revint donc avec moi vers la porte près de la barre, où beaucoup de personnes attendaient les pairs qui devaient les introduire, et où quelques pairs attendaient les amis qu'ils devaient faire entrer. Au milieu de tout ce monde, il me présenta aux huissiers en disant à haute voix: « Voici le docteur « Franklin que je désire faire entrer dans la cham« bre », et à l'instant la porte m'en fut ouverte. Comme le public ignorait qu'il existât quelque liaison entre sa seigneurie et moi, je vis que ces paroles produisaient quelque sensation. Son entrée dans la chambre me parut causer une sorte d'agitation; force messagers furent dépêchés, sans doute pour aller chercher les membres amis du ministère, car on s'attendait à quelque chose d'im-

Digitized by Google

portant quand ce grand homme apparaissait à la chambre où ses infirmités ne lui permettaient d'assister que rarement. J'eus beaucoup de plaisir à entendre sa motion et les débats auxquels elle donna lieu. Je n'entreprendrai pas d'en rendre ici un compte que vous trouverez beaucoup plus exactement dans les journaux. Le lendemain je reçus un mot de lord Stanhope, qui m'envoyait la motion de la veille, lord Chatham ayant témoigné le désir que je l'eusse de la manière la plus authentique, et que je tinsse de son auteur le papier même sur lequel elle avait été lue à la chambre. J'en envoyai des copies en Amérique, et cette motion me fit d'autant plus de plaisir, que j'y reconnus, en partie, les idées que j'avais données à lord Chatham en conversant avec lui. La voici textuellement :

Motion de lord Chatham, 20 *janvier* 1775.

« Qu'une humble adresse soit présentée à sa majesté, afin de lui faire parvenir le très humble avis et l'instante prière que, pour ouvrir les voies à une pacification heureuse des dangereux troubles de l'Amérique en commençant par y modérer la fermentation et y adoucir les animosités, et par-dessus tout, pour prévenir en même temps une fatale

Digitized by Google

et soudaine catastrophe à Boston ; maintenant en proie à l'irritation journalière que cause la présence d'une armée maîtresse de la ville, il plaise gracieusement à sa majesté faire immédiatement dépêcher des ordres au général Gage, afin qu'il ait à éloigner les forces de sa majesté de la ville de Boston, aussitôt que la rigueur de la saison et les autres circonstances indispensables à la sûreté et au bien-être desdites troupes rendront leur départ praticable. »

Je fus enchanté du discours que lord Chatham prononça à l'appui de sa motion ; il me donna la plus haute idée de lui comme grand homme d'état. Lord Camden, autre excellent orateur, et logicien serré, opina dans le même sens, ainsi que plusieurs autres pairs qui parlèrent très bien ; mais tout cela ne servit pas plus que le souffle des vents. La motion fut rejetée. Seize pairs écossais et vingt-quatre évêques, unis à tous les lords qui tiennent ou qui attendent des places, forment, quand ils sont d'accord, comme il le sont en général pour les mesures ministérielles, une majorité assommante qui rend tous débats ridicules, puisqu'ils n'aboutissent à rien. Plein de la haute estime dont j'étais pénétré pour lord Chatham, j'écrivis à lord Stanhope le billet ci-après.

« Le docteur Franklin présente ses respects em-

Digitized by Google

pressés à lord Stanhope, et remercié beaucoup sa seigneurie, ainsi que lord Chatham, de lui avoir envoyé un exemplaire si authentique de la motion. Le docteur Franklin est plein d'admiration pour cet homme véritablement grand. Il a quelquefois rencontré dans le cours de sa vie l'éloquence sans sagesse, et souvent la sagesse sans éloquence, mais il les trouve ici réunies toutes deux ; et toutes deux, suivant lui, au plus haut degré possible.

« Craven-Street, 23 janvier 1775. »

Comme dans le cours des débats, quelques lords appartenant à l'administration avaient dit qu'il était aussi ordinaire que facile de critiquer les mesures du gouvernement, mais que ceux qui les censuraient n'en proposaient pas de meilleures, lord Chatham avait répondu qu'il ne serait pas du nombre de ces critiques oisifs ; qu'il avait longtemps et sérieusement médité sur le sujet en question, et qu'il se proposait de mettre incessamment sous les yeux de la chambre le résultat de ses réflexions, en lui présentant un plan pour mettre fin à nos différends, et pacifier l'empire ; que sa motion actuelle n'était que préparatoire. Je désirais vivement savoir en quoi ce plan consistait, et j'avais dessein de passer chez lui le lendemain

Digitized by Google

pour voir s'il voudrait me le communiquer; mais j'appris qu'il était déjà reparti pour Hayes, et j'avais en ce moment tant d'affaires et de monde, qu'il ne m'était guère possible de faire le voyage. Peu de jours après, lord Mahon vint chez moi, et me dit que lord Chatham avait grande envie de me voir : je promis de me rendre chez lui le vendredi suivant, divers engagemens m'empêchant d'y aller plus tôt. Le vendredi 27, je pris une chaise de poste sur les neuf heures du matin, et j'arrivai à Hayes vers onze heures; mais mon attention étant engagée dans la lecture d'un pamphlet nouveau, je laissai le postillon me conduire un mille ou deux trop loin. Lord Chatham, étant sorti en voiture pour prendre l'air, m'avait rencontré avant que j'arrivasse à Hayes; mais je ne l'avais pas vu. Il était revenu sur-le-champ, et m'avait suivi : ne me trouvant pas chez lui, il s'était douté, m'ayant vu lire, que j'avais passé la porte par mégarde, et fit courir un domestique après moi. Il me témoigna beaucoup de plaisir de me voir, causa long-temps avec moi, me donna un aperçu de son plan et m'en lut même une partie. Il me dit ne l'avoir communiqué qu'à lord Camden, dans lequel il avait grande confiance, surtout pour les questions légales, et être dans l'intention, aussitôt que son travail serait transcrit au net, de me le

Digitized by Google

remettre pour avoir mon avis et mes observations; mais il ne le communiquerait à aucune autre personne avant de l'avoir présenté à la chambre; et il me pria de n'en parler à qui que ce fût, parce que l'on pourrait travailler d'avance à détruire l'effet de quelques-unes des parties de ce projet, tandis que les ministres pourraient s'emparer de certaines autres et les produire comme venant d'eux. Je lui promis le secret le plus absolu et j'ai tenu parole, car je ne dis même à personne que je l'eusse vu. Je dinai avec lui en famille, et je revins en ville dans la soirée.

Le dimanche suivant, 29 janvier, lord Chatham vint à Londres et se rendit chez moi dans Craven-street. Il m'apportait son plan mis au net ayant la forme d'un acte du parlement. Il me le remit en me priant de le lire avec attention, et de lui communiquer les observations que cette lecture me suggérerait. Sa raison, pour me prier de me donner cette peine, était, comme il eut la bonté de me le dire, qu'il ne connaissait personne qui fût plus au fait de la matière, ou qui fût si capable de lui donner des avis à ce sujet. Il ajouta qu'il croyait que les fautes qu'avaient commises les ministres dans les affaires d'Amérique venaient de ce qu'ils n'avaient pas reçu les meilleures informations; que pour lui, bien qu'il eût envisagé

Digitized by Google

l'affaire à fond, et sous toutes ses faces, il n'avait pas dans son propre jugement la même confiance, et qu'il désirait le contrôler d'après le mien, comme on règle une montre d'après un régulateur. Il n'avait pas encore décidé le jour où il le présenterait à la chambre; mais dans le cours de notre conversation, réfléchissant à l'état précaire de sa santé, craignant que s'il tardait trop longtemps, il n'arrivât quelques nouvelles qui fissent paraître son projet hors de saison ou moins convenable dans toutes ses parties, ou que les ministres ne vinssent à s'engager dans d'autres mesures, puis à lui dire que s'il avait présenté son projet plus tôt on aurait pu l'adopter, il résolut de le proposer le mercredi suivant. Il me dit donc qu'il voulait me voir mardi, et qu'il viendrait chez moi, à moins qu'il ne me convînt d'aller à Hayes. Je choisis cette seconde alternative, autant par respect pour lui, que parce qu'il était moins probable que nous y fussions interrompus. Je lui promis d'arriver de bonne heure, afin que nous eussions plus de temps. Il resta avec moi près de deux heures, son équipage attendant à ma porte. Comme il y était quand on sortit de l'église, on le remarqua et on en parla beaucoup, comme on faisait alors de la moindre circonstance qui pouvait avoir trait aux affaires d'Amérique. La visite

Digitized by Google

d'un si grand homme, et pour un objet si important, ne flatta pas peu ma vanité, et cet honneur me fit d'autant plus de plaisir qu'il m'arriva, jour pour jour, un an après que le ministère s'était donné tant de peine pour me faire insulter devant le conseil privé.

Je me mis sur-le-champ à lire et à méditer ce plan, que je ne rapporte pas ici, vous en ayant envoyé un exemplaire lorsqu'il a été publié. Je mis sur le papier de courtes notes dont j'avais dessein de m'aider dans la conversation que nous devions avoir ensemble.

Le mardi de bonne heure j'étais à Hayes, suivant ma promesse, et nous entrâmes dans la discussion de ce plan. Mais quoique je fusse resté près de quatre heures, lord Chatham, semblable en cela, je crois, à tous les hommes éloquens, développa si longuement ses réponses à chacune de mes observations, que je n'eus pas le temps de faire usage de la moitié de mes notes. Il ne se laisse pas facilement interrompre; et je prenais tant de plaisir à l'entendre, que je ne pouvais me décider à hasarder une interruption. Je réfléchis que nous ne pouvions espérer ni l'un ni l'autre que ce plan fût adopté tel qu'il était; que lors de la discussion, si elle avait lieu, il subirait les changemens convenables; qu'avant qu'il fût adopté, l'Amérique

Digitized by Google

aurait le temps d'y faire ses objections, et d'y proposer des amendemens; que, pour arriver seulement à le faire prendre en considération, il fallait paraître céder quelque peu à plusieurs des préjugés du parlement; que s'il n'était pas aussi parfait qu'on aurait pu le désirer, il pouvait du moins servir de base pour une négociation, et en attendant prévenir bien des malheurs; enfin que lord Chatham ayant résolu de le présenter le lendemain, il ne restait plus assez de temps pour le modifier et le faire recopier. Je cessai donc mes objections, et quoique bien des gens m'aient ensuite fait l'honneur de supposer que j'y avais eu une part considérable, je puis vous assurer qu'un seul mot fut ajouté sur ma demande, *constitutions* après *chartes*. Car, quant à avoir rempli à sa prière un blanc qui devait contenir le titre des lois dont le rapport était demandé, et que je pris dans la pétition du congrès, c'était ce que pouvait faire le premier copiste.

Le mercredi, lord Stanhope, sur la demande de lord Chatham, vint me prendre pour me conduire à la chambre des lords, qui fut bientôt remplie. Lord Chatham, dans un excellent discours, proposa, développa, défendit son projet. Lorsqu'il se fut assis, lord Dartmouth se leva et dit fort convenablement que l'affaire dont il s'agissait était de

Digitized by Google

tel poids et de telle étendue, qu'elle exigeait de mûres réflexions; qu'il espérait donc que le noble lord ne comptait pas demander à la chambre de voter sur-le-champ sur sa proposition; mais qu'il se contenterait que le dépôt en fût ordonné sur le bureau, pour être prise en considération. Lord Chatham répondit qu'il ne désirait rien de plus. Mais lord Sandwich se leva, et dans une harangue pétulante, s'opposa à ce que la motion fût reçue, et opina pour son rejet immédiat avec le mépris qu'elle méritait; qu'il ne pouvait croire que ce fût l'œuvre d'un pair d'Angleterre; qu'elle lui semblait bien plutôt une production de quelque Américain; et se tournant vers moi, qui étais appuyé sur la barre: « Je pense, dit-il, avoir devant les yeux la personne qui l'a dirigée, l'un des plus amers et des plus pernicieux ennemis que ce pays ait jamais eus ». Cette sortie fixa sur moi les regards d'un grand nombre de lords; mais comme je ne la voulais pas prendre pour moi, je ne changeai pas plus de figure que si mes traits eussent été de bois. Plusieurs autres lords ministériels furent aussi d'avis du rejet, et *le sage* lord Hillsborough se prononça fortement pour cette opinion. Mais les ducs de Richmond et de Manchester, les lords Shelburne, Camden, Temple, Lyttleton et d'autres parlèrent pour la prise en considération, les uns, parce

Digitized by Google

qu'ils étaient d'avis de la motion; les autres, par égard pour la dignité de la chambre. Un lord ayant parlé avec éloges de la proposition franche d'un des ministres, de lord Dartmouth, celui-ci se leva de nouveau et déclara qu'ayant entendu tant de lords se prononcer contre le dépôt de la proposition sur le bureau, il avait lui-même changé d'opinion; qu'il ne pouvait donc accepter les éloges adressés à sa franchise pour un avis qu'il regrettait maintenant d'avoir ouvert, et qu'il voterait pour le rejet immédiat. J'appuie d'autant plus sur cette circonstance, que c'est un trait de caractère de ce personnage qu'on regarde, d'après le poste qu'il occupait, comme ayant eu tant de part aux affaires d'Amérique, mais qui, dans la réalité, n'avait à lui ni volonté ni jugement, et qui, tout disposé qu'il était à prendre de bonnes mesures, se laissait facilement entraîner vers les plus mauvaises.

Lord Chatham, dans sa réplique à lord Sandwich, releva l'insinuation inconvenante de ce lord qui s'était permis de dire que le plan n'appartenait point à la personne qui le proposait. Il déclara que c'était son ouvrage, déclaration, dit-il, qu'il se croyait d'autant plus obligé de faire, que plusieurs de leurs seigneuries paraissaient avoir de ce plan une plus pauvre opinion; car si la chose était si faible, si vicieuse, il ne devait pas souffrir

Digitized by Google

que personne en partageât injustement le blâme : on avait reconnu jusqu'alors que son défaut n'était pas de prendre des avis ; mais il n'hésitait pas à déclarer que s'il était premier ministre en ce pays, et qu'il fût chargé de régler une affaire si importante, il ne rougirait pas d'appeler publiquement à son aide un homme qui avait de toutes les affaires d'Amérique une aussi parfaite connaissance que la personne à qui on avait faît allusion d'une manière si injurieuse, un homme, voulut-il bien dire, pour les connaissances et la sagesse duquel toute l'Europe avait la plus haute estime, qu'elle plaçait sur le rang de nos Boyle et de nos Newton, et qui faisait honneur non-seulement à la nation anglaise, mais à la nature humaine ! J'eus plus de peine à conserver mon sang-froid pendant ce compliment si exagéré, que je n'en avais eu à le garder un peu auparavant en entendant des outrages dont l'exagération n'était pas moindre. Je tâchai pourtant de conserver une contenance impassible, comme si je n'eusse pas compris qu'il se fût agi de moi.

Entendre un si grand nombre de ces législateurs *héréditaires* déclamer avec tant de violence pour empêcher non-seulement qu'on adoptât, mais même qu'on *prît en considération* une proposition de telle importance, faite par un des premiers

Digitized by Google

hommes d'état du siècle, d'un caractère si imposant, qui, à la tête du gouvernement de son pays, lorsqu'il semblait sur le bord d'un abîme, l'avait conduit à la victoire et à la gloire pendant une guerre contre deux des plus formidables puissances de l'Europe; les entendre critiquer son plan, non-seulement parce qu'ils étaient hors d'état de concevoir ce qui s'y trouvait, mais parce que leur imagination mettait ce qui n'y était pas; les voir s'interdire toute possibilité de rectification par une seconde lecture; reconnaître dans les uns une ignorance totale du sujet, dans les autres des préjugés et de la passion, dans plusieurs ministres la volonté perverse de s'opposer à la manifestation de la vérité; enfin voir ce plan ignominieusement rejeté par une si grande majorité, avec tant de précipitation, contre toute décence, sans égard pour l'honneur et la dignité d'un corps formant une des trois branches de la législature du pays; c'en était bien assez pour me donner de la capacité de ce corps l'idée la plus misérable, et pour me faire regarder sa prétention de souveraineté sur trois millions d'Américains doués de bon sens et de vertu comme la plus grande des absurdités, puisqu'à peine leur reconnaissais-je le discernement nécessaire pour conduire un troupeau de cochons. *Des législateurs héréditaires*! me dis-je;

Digitized by Google

mieux vaudrait, parce qu'il en résulterait moins de dangers, avoir, comme dans certaine université d'Allemagne, des *professeurs héréditaires de mathématiques*. Mais cette réflexion n'était qu'une boutade du moment; car la chambre *élue* des communes ne vaut pas mieux, et ne vaudra jamais mieux, tant que les électeurs recevront de l'argent pour leurs votes, et donneront de l'argent au ministère pour corrompre les représentans qu'ils auront choisis.

Après cette séance, je m'attendais à ne plus entendre parler de négociations pour arranger nos différends à l'amiable; cependant, un ou deux jours après, je reçus un billet de M. Barclay qui m'engageait à me trouver chez le docteur Fothergill, le 4 février dans la soirée. Je m'y rendis, et je fus très étonné d'entendre dire que l'administration paraissait dans les meilleures dispositions; qu'on avait pris *nos articles* en considération; que plusieurs avaient été jugés raisonnables, et que d'autres pouvaient être admis avec de légers amendemens. Le bon docteur, avec sa philanthropie ordinaire, s'étendit sur les malheurs de la guerre; la plus heureuse ne valait pas une mauvaise paix; les forces de l'Amérique croissaient chaque jour, et quelles que fussent les conditions auxquelles elle serait obligée de se soumettre pré-

Digitized by Google

sentement, elle serait en état, dans peu d'années, d'en imposer à son tour. M. Barclay me fit entendre qu'il dépendait de moi d'effectuer une réconciliation; qu'il serait très honorable pour moi de le faire; qu'en ce cas je pouvais m'attendre non-seulement à être réintégré dans mon ancienne place, mais à obtenir telle autre que je pourrais désirer, etc. Je n'ai pas besoin de vous dire, à vous, mon fils, qui me connaissez si bien, tout ce que ce langage avait pour moi d'inconvenance et de dégoût. Le discours du docteur allait mieux au but. Je lui répondis que nous ne souhaitions pas la guerre, et que nous ne désirions que des choses raisonnables, et nécessaires pour notre sécurité et notre bien-être. A M. Barclay je répliquai que j'étais sûr qu'une place dans une charrette pour Tyburn était celle que le ministère me donnerait le plus volontiers. A tous deux, je leur protestai que je désirais sincèrement me rendre utile; que tout ce que je demandais c'était qu'on m'indiquât de quelle manière je pouvais l'être; mais que je voyais clairement qu'ils me croyaient beaucoup plus de pouvoir que je n'en avais réellement. Ils me répétèrent alors qu'on avait discuté mes articles, et, tirant un papier, ils me lurent le résultat de ce qui avait été décidé sur chacun d'eux, ainsi qu'il suit.

Digitized by Google

Art. Ier. Approuvé.

Art. II. Approuvé en ce qui concerne le rapport de l'acte sur le thé; mais refusé quant à la restitution des droits payés.

Art. III. Refusé comme supposant que le parlement n'avait pas le droit de rendre les lois dont il s'agissait.

Art. IV. Approuvé.

Art. V. Approuvé sous la réserve qu'aucun changement préjudiciable à la Grande-Bretagne n'aurait lieu.

Art. VI. Approuvé quant à la destination du produit des droits, mais la nomination et le salaire des officiers restant comme par le passé.

Art. VII. Approuvé.

Art. VIII. Inadmissible.

Art. IX. Approuvé, avec cette différence qu'on ne se réglerait pas sur la proportion des précédentes taxes, et que chaque colonie donnerait selon son bon plaisir.

Art. X. Approuvé quant à la restitution du fort William, mais refusé quant à l'interdiction à la couronne de construire des forts.

Art. XI. Refusé, si ce n'est que le bill pour le blocus du port de Boston serait rapporté, et que l'acte relatif à Québec pourrait être amendé de manière à réduire cette province à ses anciennes

Digitized by Google

limites. Les autres actes relatifs à la colonie de Massachusetts, étant de véritables amendemens à sa constitution, devaient subsister, pour cette raison, et pour être une preuve permanente du pouvoir du parlement.

Art. XII. Accepté que les juges resteront en place tant qu'ils se conduiront bien, pourvu que les assemblées leur assurent un salaire permanent qui sera approuvé par la couronne.

Art. XIII. Adopté sous la même réserve que l'article précédent.

L'article XIV avait été supprimé dès la première discussion.

Art. XV. Adopté.

Art. XVI. Adopté, en supposant le versement des droits dans les caisses des différentes provinces.

Art. XVII. Inadmissible.

Nous n'eûmes pas alors une bien longue conversation sur ces différens points, parce que j'abrégeai la discussion en déclarant que tant que le parlement réclamerait et exercerait le pouvoir de changer à son gré nos constitutions, aucun arrangement ne pouvait avoir lieu; car c'était nous ré-

Digitized by Google

duire à n'être certains de conserver aucun des privilèges auxquels nous avions droit. On me fit sentir qu'un arrangement était indispensable pour l'Amérique, puisque rien n'était plus facile à l'Angleterre que d'incendier tous nos ports de mer. Je m'échauffai alors. Je dis que la majeure partie de ma petite fortune consistait en maisons dans ces ports, que les Anglais pouvaient en faire des feux de joie si bon leur semblait, mais que la crainte de les perdre ne m'empêcherait jamais de m'opposer jusqu'au dernier moment à cette prétention du parlement; qu'au surplus l'Angleterre devait prendre bien garde au tort qu'elle nous ferait, parce que tôt ou tard elle aurait tous les dommages et intérêts à nous payer. Le docteur sourit; et il me parut qu'il ne désapprouvait pas mes paroles, toutes passionnées qu'elles étaient; il me dit que bien certainement il les rapporterait le lendemain à lord Dartmouth.

Pendant cet entretien, M. Barclay me dit qu'étant allé un jour chez lord Hyde, il y trouva lord Howe, et que lord Hyde lui avait dit: « Vous « pouvez parler devant lord Howe de tout ce que « vous avez à me dire; c'est un ami pour qui je « n'ai rien de caché »; qu'en conséquence il lui avait parlé avec autant de liberté qu'à l'ordinaire. J'appris ainsi comment lord Howe avait eu la copie

Digitized by Google

de mes *articles* qu'il m'avait montrée. Il me dit aussi qu'une mesure à laquelle on pensait, était d'envoyer sur les lieux un commissaire avec des pouvoirs suffisans pour prendre connaissance des sujets de plaintes, et pour y faire droit à certaines conditions; mais qu'il était difficile de trouver un homme propre à cette mission. « Pourquoi n'en « pas charger lord Hyde ? lui dis-je. C'est un per- « sonnage notable, plein de prudence et de sang- « froid, et très capable de mener cette négociation; « ou si la mission ne lui convenait pas, l'autre « personne dont vous venez de parler, lord Howe, « pourrait, à mon avis, s'en acquitter parfaitement». Tout cela n'était qu'une conversation, et nous nous séparâmes.

Lord Chatham ayant fait imprimer son plan, rejeté par les lords, pour le soumettre au jugement du public, j'en reçus six exemplaires de lord Mahon, son gendre, et je les envoyai à différentes personnes en Amérique.

Plus d'une semaine se passa sans que j'entendisse parler de négociation, et mon temps fut employé à voir divers membres du parlement, quand je reçus un billet de M. Barclay, qui me mandait qu'il était indisposé, et qu'ayant besoin de me voir, il me priait de passer chez lui. Je m'y rendis le lendemain matin; il m'apprit qu'il avait

Digitized by Google

vu lord Hyde; qu'il avait eu un nouvel entretien avec lui, au sujet des *articles;* qu'il se croyait maintenant très au fait de ce qu'il fallait pour faire marcher l'affaire ; qu'il désirait donc que nous prissions un nouveau rendez-vous avec le docteur Fothergill, et qu'il tâcherait de nous apporter un plan rédigé d'après ce qui avait été proposé et accordé des deux côtés avec quelques-unes de ses propres idées. J'y consentis, et l'entrevue fut fixée au jeudi soir 16 février.

Lorsque nous fûmes réunis, M. Barclay nous lut ce qui suit.

Plan dont on espère une harmonie durable entre la Grande-Bretagne et ses colonies.

Art. 1^er^. Le thé détruit sera payé, et pour éviter toute perte de temps, et commencer de suite l'œuvre désirable de la conciliation, on propose que l'agent, ou les agens de la province s'obligent, dans une pétition au roi, à faire effectuer ce paiement, et qu'en conséquence de cet engagement, un commissaire soit autorisé, par une clause d'un acte du parlement, à ouvrir le port de Boston (en suspendant l'effet de l'acte qui en ordonnait le blocus) aussitôt après ce paiement.

Digitized by Google

2. L'acte établissant un droit sur le thé sera rapporté, autant pour l'avantage de la Grande-Bretagne que pour celui des colonies.

3. La province de Massachusetts sera remise en possession du fort William, comme elle l'avait autrefois avant que le gouverneur Hutchinson l'eût livré aux troupes royales.

4. Comme il est à croire que le *commencement* des mesures conciliatoires calmera considérablement les esprits en Amérique, on propose que les habitans de la province de Massachusetts adressent une pétition au roi, et y établissent leurs objections contre ledit acte (1); et il est *entendu* que cet acte sera rapporté. Par intérim, le commissaire aura le droit d'en suspendre l'exécution, afin de mettre les habitans en état de faire la pétition.

5. Les diverses provinces qui peuvent se croire lésées par l'acte relatif à Québec présenteront des pétitions à ce sujet, et il est *entendu* que cet acte sera rapporté en ce qu'il étend le territoire de cette province au-delà de ses anciennes limites.

6. La loi de Henri VIII sera formellement désavouée par le parlement.

(1) On suppose qu'il s'agit ici de l'acte qui ordonnait le blocus du port de Boston. (*Note de Franklin.*)

Digitized by Google

7. En temps *de paix*, les Américains leveront dans leurs provinces respectives, en vertu des actes de leurs assemblées législatives, les sommes *qui seront jugées nécessaires* pour l'établissement de paix, le paiement des gouverneurs, des juges, etc.

Voyez les lois de la Jamaïque.

8. En temps *de guerre*, sur la réquisition faite par le roi, du consentement du parlement, chaque colonie levera les sommes que son assemblée jugera proportionnées à ses moyens, et aux besoins de l'état, pour être employées à lever et à payer des hommes pour le service de terre et de mer, à acheter des vivres, des munitions, ou à tel autre objet que requerront et indiqueront les ordres du roi.

9. Les actes sur la navigation seront soumis à un nouvel examen, afin de voir si l'on ne peut y faire quelques changemens pour l'avantage de la Grande-Bretagne et des colonies.

10. Un officier de marine, nommé par la couronne, résidera dans chaque colonie, pour veiller à l'exécution de ces actes.

N. B. Dans quelques colonies, ils ne sont pas nommés par la couronne.

11. Tous les droits résultant des actes réglant le commerce avec les colonies, seront destinés au service public de chaque province, et versés dans

Digitized by Google

sa caisse. Un officier de la couronne sera chargé d'y veiller.

12. Les cours d'amirauté n'auront pas d'autres pouvoirs que celles d'Angleterre.

13. Les fonctions des juges dans toutes les colonies dureront tant qu'ils se conduiront bien, et ils seront payés par les provinces, ainsi qu'il est dit en l'article 7.

N. B. Si le roi juge convenable d'ajouter à leur salaire, ce supplément sera envoyé d'Angleterre.

14. Les gouverneurs seront salariés de la même manière.

Notre conversation roula principalement sur le *premier* article. On disait que tout ce que désirait le ministère c'était qu'on lui donnât une ouverture, un point de départ, qui pût servir de commencement à des mesures conciliatoires, et qu'une pétition contenant l'engagement dont il était parlé en cet article arriverait parfaitement à ce but; qu'il se faisait des préparatifs pour envoyer de nouvelles troupes en Amérique et de nouvelles forces navales; qu'une telle pétition pourrait empêcher leur départ, surtout si l'on y demandait la

Digitized by Google

nomination d'un commissaire. On me pressa donc d'engager les agens des colonies à se joindre à moi pour présenter une telle pétition. Ma réponse fut que l'affaire du thé ne concernait que les agens de la province de Massachusetts, qui étaient M. Bollan pour le conseil, moi pour l'assemblée, et M. Lee nommé pour me remplacer quand je quitterais l'Angleterre; que ce dernier par conséquent pouvait à peine, en ce moment, être regardé comme un des agens, et que le premier était un homme prudent et circonspect qu'il ne serait pas facile de déterminer à une démarche d'une telle importance sans qu'il eût des instructions et une autorisation; que s'il y avait à tenter une telle démarche, il fallait que je la prisse sur moi, et que, s'il y avait probabilité qu'il en résultât le bien qu'on en attendait, je n'hésiterais pas à la faire; mais que je croyais que la nomination d'un commissaire autorisé à suspendre l'acte de blocus du port de Boston serait une mesure trop dilatoire; que d'ailleurs, une simple suspension ne serait pas satisfaisante; et que, si l'on contractait un pareil engagement, tous les actes relatifs à la province de Massachusetts devaient immédiatement être rapportés.

Ils profitèrent de ce que j'avais paru disposé à présenter une pétition en cas de probabilité qu'elle

Digitized by Google

produisît quelque bien ; applaudirent à cette résolution, et me pressèrent de l'exécuter sur-le-champ. Je leur dis que l'affaire était grave, que, s'ils le trouvaient bon, j'emporterais chez moi le projet de M. Barclay, que je réfléchirais aux propositions qu'il contenait, et que le lendemain soir je leur en donnerais mon opinion. Cela fut ainsi convenu, et nous nous séparâmes.

Prenant en considération la situation critique des affaires en Amérique, et le risque qu'on courait chaque jour de voir la brèche devenir irréparable, j'adoptai l'idée proposée d'envoyer un commissaire, ce qui pouvait être un moyen de suspendre les opérations militaires, et d'amener un traité qui préviendrait tout déchirement et qui rétablirait par degrés l'harmonie entre les deux pays. Je me décidai aussi à faire ce qu'on avait désiré relativement à l'engagement à prendre pour le paiement du thé, et je rédigeai un projet de mémoire à lord Dartmouth à ce sujet, me proposant de le signer seul. Quant à l'envoi d'un commissaire, mesure qu'il s'agissait aussi de proposer, en exprimant mon opinion sur son utilité, je pensai que mes collègues pourraient avec raison être mécontens si je faisais une démarche si importante sans les consulter, et, en conséquence, je préparai une pétition en notre nom collectif, pour qu'ils la

Digitized by Google

signassent s'ils le jugeaient convenable : mais craignant qu'ils n'y trouvassent quelque difficulté, je préparai une lettre à lord Dartmouth, contenant la même propósition avec mes motifs pour l'appuyer, et je résolus en ce cas de l'envoyer seul. Je mis aussi par écrit quelques remarques sur le projet de M. Barclay, et des notes dont je devais faire usage dans la conférence que nous devions avoir le 17 au soir. Je ne trouve point ici à bord le projet du mémoire destiné à lord Dartmouth; mais voici la copie des autres pièces dont je viens de parler.

AU ROI.

PÉTITION DE W. BOLLAN, B. FRANKLIN ET ARTHUR LEE.

« Les pétitionnaires, agens de diverses colonies, profondément frappés de la crainte des malheurs urgens qui menacent les sujets de votre majesté en Amérique, s'approchent humblement de votre trône pour vous soumettre, en toute humilité, l'opinion qu'ils ont conçue, d'après de mûres réflexions, et d'après la parfaite connaissance qu'ils ont du pays et de ses habitans; que s'il plaisait à votre majesté d'autoriser une réunion de délégués

Digitized by Google

des différentes provinces, et de nommer une ou plusieurs personnes de ce pays, distinguées par leur rang et leur sagesse, pour présider cette assemblée, conférer avec lesdits délégués, prendre une connaissance exacte des véritables griefs des colonies, et adopter les moyens de mettre fin à toutes dissensions, moyens qui seraient ensuite ratifiés par votre majesté, si elle les trouvait justes et convenables, une telle mesure serait suivie des plus salutaires effets, préviendrait de grands malheurs, et rétablirait l'harmonie qui a si long-temps existé et qui est si nécessaire au bonheur et à la prospérité de tous les sujets de votre majesté dans toute l'étendue de ses domaines. Puisse le ciel les conserver intacts à votre majesté et à ses descendans! C'est le vœu sincère des fidèles sujets et respectueux serviteurs de votre majesté. »

A l'honorable lord Dartmouth, etc.

« Mylord,

« Pénétré de crainte des malheurs urgens dont l'Angleterre et ses colonies sont menacées par suite des funestes divisions qui existent entre elles, j'ai réfléchi avec grande attention à tous les

Digitized by Google

moyens qu'il serait bon d'employer pour prévenir ces calamités. La grande importance d'une affaire qui nous intéresse tous m'excusera, je l'espère, jusqu'à un certain point auprès de votre seigneurie, de me hasarder à vous donner mon humble opinion à ce sujet, sans qu'elle m'ait été demandée. Je prends donc la liberté de vous exposer que je pense que si sa majesté jugeait convenable d'autoriser une réunion de délégués de chaque province, à telle époque, et en tel lieu que sa sagesse jugerait convenable, pour y conférer avec un ou plusieurs commissaires que sa majesté nommerait, sur les moyens à prendre pour établir une union solide et durable entre l'Angleterre et les provinces d'Amérique, une telle mesure ne pourrait qu'avoir les plus heureux résultats. Je ne puis donc que faire des vœux pour qu'elle soit adoptée, personne ne désirant plus sincèrement et plus ardemment la prospérité générale des domaines britanniques que votre très humble, etc.

« B. FRANKLIN. »

Remarques sur le projet de M. Barclay.

Art. Ier. En conséquence de cet engagement, tous les actes relatifs à Boston et à la province

Digitized by Google

de Massachusetts seront suspendus, et dès qu'il aura reçu son exécution, ils seront entièrement rapportés.

Cet amendement rend inutile l'art. IV.

Art. IV et V. Les nombreuses pétitions envoyées jusqu'ici en Angleterre par les assemblées des colonies, qu'on a refusé de recevoir, ou qu'on a reçues sans y faire droit, ou auxquel'es on n'a répondu qu'avec dureté et en réprimandant les pétitionnaires, ont, je crois, donné aux Américains un dégoût invincible pour en présenter de nouvelles. Quand même leurs amis les engageraient aujourd'hui à recourir encore à cette voie, on n'y réussirait pas. D'ailleurs *tout* ce qu'ils demandent se trouve sous les yeux du gouvernement dans la pétition du congrès, et il dépend de lui d'y faire droit en tout ou en partie. On ne peut espérer de mieux connaître l'opinion des colonies par des pétitions partielles que par cette pétition générale.

Art. VII. Au lieu de *qui seront jugées nécessaires*, lisez qu'*elles jugeront nécessaires*.

Art. XI. Tel qu'il est rédigé, cet article est de peu d'importance. La première proposition était que les droits seraient supprimés comme injustes ; mais on peut les laisser, car ils ne seront probablement jamais perçus.

Digitized by Google

Même avec l'amendement ci-devant proposé à l'article premier, je ne crois pas qu'il soit encore ce qu'il devrait être. Si l'on a uniquement pour objet de prévenir l'effusion de sang en ce moment, et les autres maux que la guerre peut causer à l'Amérique, il est possible qu'on atteigne ce but; mais si l'on désire une réconciliation sincère, il faut écarter toute cause secrète de mécontentement, et faire justice exacte des deux côtés. Ainsi Boston doit payer les cargaisons de thé qui ont été détruites; mais l'Angleterre doit indemniser Boston du tort que lui a fait l'acte de blocus, parce que cette mesure a eu lieu contre les usages adoptés par toutes les nations sauvages ou civilisées, c'est-à-dire sans avoir préalablement demandé satisfaction.

Art. XIII. Les juges ne doivent rien recevoir du roi.

Quant aux deux autres actes, la colonie de Massachusetts doit s'exposer à tous les hasards et à tous les malheurs de la guerre, plutôt que de souffrir que le parlement puisse changer ses chartes et ses lois. « Ceux qui peuvent renoncer à la liberté pour obtenir quelques momens d'un salut « temporaire, ne méritent ni liberté ni salut. »

B. FRANKLIN.

Digitized by Google

OBSERVATIONS.

Je doute que l'on consente à l'imposition d'aucuns des droits, sans qu'ils soient établis par des lois portées dans les colonies, et sans que les colonies soient maîtresses de nommer les collecteurs.

Si nous voulons une réconciliation cordiale, il faut agir franchement et sans détour.

La plupart des assemblées sont dissoutes : il faudra du temps pour faire de nouvelles élections, ensuite pour s'assembler et pour choisir des délégués, si toutefois on peut s'assembler partout; car l'assemblée de la province de Massachusetts ne peut se réunir, d'après sa nouvelle constitution, ni s'adresser au nouveau conseil, pour cet objet, sans reconnaître au parlement le pouvoir de changer ses chartes, ce qu'elle ne fera jamais. La proposition qu'on lui fait est celle-ci : *Essayez d'abord vos fers; puis, s'ils ne vous conviennent pas, faites une pétition, et nous y réfléchirons.*

La fixation des salaires des juges peut être faite par une loi générale; il n'en est pas de même de ceux des gouverneurs, attendu la différence de constitution des colonies. Il est possible qu'on fasse des envois de troupes dans *certaines* provinces, pour les charger d'un fardeau, quand on les voit de mauvais œil.

Digitized by Google

Canada. — Nous ne pouvons endurer que le despotisme pèse sur aucun de nos compatriotes. Il faut qu'il y ait liberté pour nous tous, ou pour personne.

Dans l'après-midi, mistress Howe m'envoya une lettre de lord Howe qui lui témoignait le désir de me voir chez elle le lendemain, ou le dimanche matin, pour affaire importante. Je n'avais pas entendu parler de sa seigneurie depuis quelque temps; je m'empressai de répondre que j'aurais l'honneur de me rendre chez mistress Howe le lendemain à onze heures.

M. Barclay, le docteur Fothergill et moi, nous nous réunîmes chez le docteur, comme nous en étions convenus. Je leur remis mes *remarques*, et nous en causâmes. Je leur lus aussi les projets de mémoires et de pétitions que j'avais préparés. Mais comme ils pensèrent que de tous les actes relatifs à la province de Massachusetts, celui du blocus du port de Boston serait le seul dont on obtiendrait le rapport pour prix de mon engagement de faire payer les cargaisons de thé; et que moi j'insistais pour que *tous* fussent rapportés, déclarant que je ne ferais mon offre qu'à cette condition, je remis en poche mes notes. Ils con-

Digitized by Google

vinrent cependant de faire part de mon opinion, et de voir si quelque nouvelle concession ne pourrait pas être obtenue. Ils remarquèrent aussi que j'avais signé; sur quoi je leur dis que sachant, et par eux-mêmes et par d'autres voies, que les ministres étaient informés que j'avais été consulté sur cette affaire, je ne voyais pas qu'il y eût à continuer le mystère; et que puisque la communication par intermédiaires de leurs opinions et des miennes occasionait des délais, et pouvait donner lieu à des malentendus par suite de quelque erreur ou de quelque omission dans la transmission de nos idées, je ne voyais pas pourquoi nous ne nous réunirions point, afin de discuter une bonne fois tous les points en litige; que si donc on le jugeait convenable, j'étais disposé à avoir une conférence avec tel membre du ministère qu'on voudrait. Ils parurent approuver ma proposition, et me dirent qu'ils la communiqueraient.

Le lendemain matin, je me trouvai au rendez-vous que j'avais accepté avec lord Howe. A son air de satisfaction, je jugeai qu'il tenait de lord Hyde, à qui M. Barclay avait pu l'apprendre, que je consentais à présenter une pétition, et à souscrire un engagement pour le paiement du thé, d'où l'on espérait que les conditions d'arrangement

Digitized by Google

offertes par le ministère pourraient être acceptées. Il m'informa qu'il était question de l'envoyer en qualité de commissaire pour arranger les différends en Amérique : il ajouta, par un excès de politesse, que, sentant son insuffisance pour cette mission, et connaissant mon savoir et mes talens, il ne penserait pas à s'en charger sans moi; mais qu'avec mon secours il le ferait volontiers, parce qu'il fonderait ses espérances de succès sur mon assistance; qu'il avait donc désiré cet entretien pour savoir si je voudrais l'accompagner, comme ami, comme second, comme secrétaire, ou sur tout autre pied; qu'il sentait fort bien que, s'il était assez heureux pour faire quelque chose qui pût être utile, il le devrait entièrement à mes avis et à mes soins, et qu'il ne se ferait pas scrupule de m'en laisser l'honneur en toute occasion; qu'il avait déclaré au ministre l'opinion qu'il avait conçue de mes bonnes dispositions en faveur de la paix, et que son désir maintenant était que je l'autorisasse à dire que je consentais à l'accompagner, et que je coopérerais avec lui au grand ouvrage de la réconciliation; qu'on savait que j'avais la plus grande influence sur l'esprit des Américains, et que, si quelqu'un au monde pouvait les décider à accepter des propositions raisonnables, c'était moi.

Digitized by Google

Je répondis que j'étais fort obligé à sa seigneurie de l'opinion favorable qu'elle avait de moi, et de l'honneur qu'elle me faisait en témoignant l'envie d'employer mes faibles moyens; mais que je désirais savoir quelles propositions on comptait faire à l'Amérique; que, si elles étaient raisonnables en elles-mêmes, il était possible que je les fisse paraître telles à mes concitoyens; mais que, dans le cas contraire, je doutais qu'il fût possible à personne d'en venir à bout, et que bien certainement je ne l'entreprendrais pas. Lord Howe me dit alors qu'il ne me demandait pas mon assistance sans avoir fait les réflexions convenables; que cette affaire était de grande importance, et que, s'il s'en chargeait, il insisterait pour être mis à même d'indemniser amplement et avec générosité ceux qu'il prendrait avec lui, et moi tout particulièrement, sans parler de promesses assurées pour des gratifications subséquentes. « Et pour donner au ministère une occasion de montrer ses bonnes dispositions à votre égard, ajouta-t-il, me permettrez-vous, M. Franklin, de vous en procurer d'avance quelque marque, par exemple, le paiement des arrérages de votre traitement comme agent de la Nouvelle-Angleterre, qui, à ce que j'ai appris, a été arrêté depuis quelque temps? — Mylord, répondis-je, je regarderai

Digitized by Google

comme un grand honneur de coopérer avec votre seigneurie à une si bonne œuvre, sur un pied quelconque ; mais si vous attendez quelque service de l'influence qu'on me suppose, oubliez toute idée de commencer par obtenir pour moi quelques faveurs des ministres; car, les accepter ce serait détruire cette influence ; on les considérerait comme un salaire de la trahison des intérêts de mon pays ; mais faites-moi seulement voir les propositions, et si je les approuve, je n'hésiterai pas un instant, et je serai prêt à accompagner votre seigneurie au premier avis ». Il me dit alors qu'il désirait que j'eusse une conférence à ce sujet avec lord Hyde, et me demanda si j'aurais quelque répugnance à voir ce lord. Je répondis que je n'en avais pas la moindre ; que j'avais beaucoup d'estime pour lord Hyde, et que je me rendrais chez lui quand il voudrait me le permettre. Lord Howe me dit qu'il lui en parlerait, et qu'il me ferait avertir.

Le lundi suivant, je reçus de lord Howe la lettre ci-après. Pour la mieux comprendre, il faut faire attention que dans l'intervalle lord Hyde avait pu avoir communication, par M. Barclay, de mes *remarques* sur le projet de ce dernier, et que cette lecture avait probablement changé le dessein qu'on formait de se servir de moi en cette occasion.

Digitized by Google

« Grafton-street, 20 février 1775.

« N'ayant eu que ce matin occasion de causer avec lord Hyde de l'affaire dont nous nous sommes entretenus, mon digne ami, la dernière fois que j'ai eu le plaisir de vous voir, je me hâte de vous informer, sans délai, de ce qu'il pense de ma proposition.

« Il m'a dit qu'aucune objection personnelle ne l'empêche de vous voir ; qu'il aime la conversation des gens instruits, et que par conséquent la vôtre ne peut que lui faire plaisir. Mais il croit que, relativement aux différends actuels avec l'Amérique, ses principes ou pour mieux dire ceux du parlement, sont tellement opposés aux vôtres, qu'une réunion qui n'aurait d'autre but que de discuter cet objet vous ferait prendre une peine inutile. Si vous pensiez autrement, ou si quelque circonstance heureuse pouvait rapprocher des opinions si différentes, il s'estimerait heureux de servir de canal pour rétablir l'harmonie entre l'autorité et un homme de votre réputation. D'après la connaissance que j'ai de l'opinion de sa seigneurie sur les hommes et les choses, je puis vous assurer que rien ne se perdra au passage.

« Je suis, avec une parfaite estime,

« Votre très obéissant serviteur,

« Howe. »

Digitized by Google

Comme je n'avais pas envie de m'introduire de force auprès de lord Hyde, je pensai, quoiqu'un peu piqué de son refus de me voir, qu'il valait mieux ne montrer qu'une indifférence convenable, ainsi que je tâchai de le faire par la réponse suivante :

Craven-street, 20 février 1775.

« N'ayant rien à ajouter sur les affaires d'Amérique à ce que lord Hyde a déjà vu dans les pièces qui ont passé sous ses yeux, il me semble que le respect m'interdit de donner à sa seigneurie l'embarras d'une visite, puisqu'il lui paraît que cette discussion ne pourrait être d'aucune utilité. Je ne lui en suis pas moins obligé de la permission qu'elle me donne de la voir, et j'en profiterai si quelque circonstance me porte à croire que cette entrevue puisse être utile.

« J'ai l'honneur d'être, avec estime et respect,

« Mylord,

« De votre seigneurie le très humble et très obéissant serviteur,

« B. FRANKLIN. »

Dans cette même matinée, on eut soin de répandre dans toute la ville le bruit que lord North ferait ce jour-là, à la chambre des communes, une

Digitized by Google

motion pacifique pour rétablir l'harmonie entre l'Angleterre et l'Amérique. La chambre se trouva donc au grand complet, et chacun des membres était dans l'attente. Le parti Bedford, ennemi de l'Amérique, et qui avait fait adopter les mesures de sévérité, était alarmé, et commençait à jeter les hauts cris contre la timidité du ministre, et contre la fluctuation de sa politique. On commençait à compter les voix, pour voir si l'on ne pourrait pas, en rejetant sa motion, le désarçonner et le précipiter hors de l'administration. Ses amis craignaient pour lui, de tous côtés on cabalait et l'on chuchotait dans la salle. Enfin une motion, car on en avait promis une, fut faite par lui, mais je doute fort que ce fût celle qui avait d'abord été projetée. Je suis tenté de croire, d'après son état d'imperfection, d'après l'impossibilité qu'elle répondit à ce qu'on semblait en attendre, et d'après quelques autres circonstances, qu'elle offrait originairement plus de traits de ressemblance avec le plan de M. Barclay ; mais qu'à l'instant même de la faire, lord North y fit plusieurs retranchemens, d'après les avis qu'il reçut. Mon ancienne proposition d'abandonner aux colonies le produit des droits s'y retrouvait, et bien des gens qui ignoraient ce qui s'était passé disaient que c'était ce qu'il y avait de mieux dans la motion.

Digitized by Google

Motion de lord North, 20 *février* 1775.

« Lorsque le gouverneur, le conseil, l'assemblée, ou la cour générale des provinces et colonies de sa majesté, proposeront de prendre des mesures nécessaires, conformément à leur situation, condition, et à leurs moyens respectifs, pour contribuer à la défense commune, dans une proportion déterminée par la cour générale ou l'assemblée desdites provinces et colonies, et disponible par l'autorité du parlement, et s'engageront aussi à faire les fonds nécessaires pour l'entretien du gouvernement civil et de l'administration de la justice dans lesdites provinces et colonies, il conviendra, si cette proposition obtient l'approbation de sa majesté en parlement, et tant que dureront ces mesures, de s'abstenir de lever et d'imposer sur lesdites provinces et colonies aucuns droits, aucunes taxes ni contributions qui pourront être établis pour le réglement du commerce, et dont le produit net sera porté exclusivement au compte desdites provinces et colonies. »

Après un long débat sans ordre, dans lequel cette motion fut appuyée par les ministériels avec une grande incohérence de principes, et éprouva même quelque opposition de la part de plusieurs d'entre eux, ce qui dénotait un défaut de concert

Digitized by Google

provenant sans doute des changemens impromptus que je supposais tout-à-l'heure avoir été faits tout-à-coup, elle fut enfin adoptée, suivant l'usage, à une immense majorité.

La semaine suivante, la seule chose que je sus de MM. Barclay et Fothergill, fut que lord Hyde, lorsqu'il avait appris que j'étais disposé à souscrire un engagement pour le paiement du thé, avait dit que *cela lui donnait une nouvelle vie.* N'ayant reçu aucune nouvelle de lord Howe, j'en parlai à sa sœur, et lui dis que j'attribuais ce silence à ce que probablement il pensait que ce qu'il m'avait proposé n'aurait pas lieu. Je la priai de lui demander d'avoir la bonté, si cela était, de m'en informer par un mot, afin que je fusse libre de prendre d'autres mesures. Elle lui écrivit dès qu'il fut de retour de la campagne, où il était allé passer un jour ou deux, et je reçus d'elle le billet suivant :

« Mistress Howe fait ses complimens au docteur Franklin. Lord Howe ne comprenant pas très bien ce qu'elle lui a écrit, serait fo[illegible]se d'avoir le plaisir de voir le docteur chez elle, entre midi et une heure, seul instant qu'il ait de libre ce jour-là, ou le lendemain à toute autre heure qu'il préférera.

« Grafton-street. Mardi. »

Digitized by Google

Je trouvai lord Howe à l'heure dite. Il me déclara que s'il ne m'avait pas vu depuis quelque temps, c'est qu'il comptait de jour en jour avoir quelque chose de plus important à me dire ; qu'il espérait que j'aurais vu lord Hyde, comme j'avais promis de le faire lorsque je croirais que cette visite pourrait être utile, et qu'il regrettait que je ne l'eusse pas faite ; qu'il y avait dans le message dont j'avais chargé mistress Howe quelque chose qu'il n'avait pas bien compris, c'était ce qui concernait mon dessein de *prendre d'autres mesures*. Je lui dis que, depuis que j'avais vu, ayant appris le décès de ma femme à qui j'avais laissé à Philadelphie le soin de mes affaires, il devenait nécessaire que j'y retournasse le plus promptement possible ; que si la proposition que sa seigneurie m'avait faite de l'accompagner en Amérique paraissait devoir se réaliser, je différerais mon voyage pour attendre sa convenance ; mais que dans le cas contraire, je partirais par le premier bâtiment ; que d'après la privation de ses nouvelles, et la motion de lord North, j'avais supposé qu'on renonçait à toute idée de ce genre, et que c'était uniquement là ce que je désirais savoir de lui. Il me répondit que mes dernières observations sur le projet de M. Barclay ayant fait d'une indemnité pour Boston, à raison du blocus de son port, la condition

Digitized by Google

de l'engagement que je souscrirais pour le paiement du thé, condition impossible à accepter, ce motif avait ôté le courage de donner suite aux idées qu'on avait conçues. Comme j'avais en poche copie de ces observations, je montrai à sa seigneurie que je n'avais pas mis cette condition à mon engagement, et que je n'avais demandé que le rapport de tous les actes relatifs à la province de Massachusetts. Ce qui suivait relativement à l'indemnité n'était que mon opinion personnelle sur la justice de cette mesure, mais sans en faire une condition. Il me dit que les arrangemens à prendre n'étaient pas encore définitivement arrêtés, et que d'après l'explication que je lui donnais, il paraissait qu'on m'avait très mal compris. Il me pressa vivement d'avoir une entrevue avec lord Hyde, et me demanda si je voulais lui donner un rendez-vous chez mistress Howe ou chez moi. Je lui répondis que je ne voulais pas donner à lord Hyde la peine de se déplacer, et que, puisque lord Howe pensait que cette conférence pourrait être utile, et désirait qu'elle eût lieu, je me rendrais chez lord Hyde; que je le connaissais pour matinal, et que je serais chez lui le lendemain à huit heures, ce dont lord Howe se chargea de le prévenir. J'ajoutai que, d'après ce que je savais des dispositions du ministère, je craignais que ma visite n'eût au-

Digitized by Google

cun résultat avantageux ; mais lord Howe était d'une opinion différente, et je n'insistai plus.

Le lendemain matin 1er mars, je me rendis donc de bonne heure chez lord Hyde qui me reçut avec sa politesse ordinaire. Nous parlâmes de la plupart des points qui divisaient les deux pays. Je le trouvai armé de toute la dialectique des journaux et des pamphlets, sur la dépense de l'établissement de nos colonies, la protection qui leur avait été accordée, la dette qui pesait sur l'Angleterre, la justice que nous supportassions une partie de ce fardeau, sur ce que bien des parties de l'Angleterre, pas plus représentées que nous dans le parlement, étaient cependant taxées et gouvernées par lui, etc. Je répondis à tout, mais sans produire sur lui grand effet, car malgré toute la politesse qu'il paraissait mettre à m'écouter, je crus m'apercevoir que son esprit était moins occupé de ce que je lui disais que de ce que lui-même s'apprêtait à me dire ensuite.

Il avait cru, me dit-il, que la motion de lord North aurait paru donner une suffisante satisfaction, et me demanda quelles objections on pouvait y faire. Je répondis qu'elle exigeait que nous accordassions des subsides jusqu'à ce que le parlement les eût reconnus suffisans, sans nous laisser le moindre droit de juger s'il convenait d'en accor-

Digitized by Google

der, ni d'en déterminer la quotité d'après nos moyens ; que nous devions voter ces subsides sous la menace d'exercer un droit prétendu de nous taxer à volonté, et d'employer une force armée pour nous contraindre à payer ces taxes, si nous ne donnions pas jusqu'à ce qu'on jugeât que nous eussions assez donné ; que cette proposition était une manière tout-à-fait nouvelle d'obtenir des subsides ; qu'on ne pouvait y comparer que celle du voleur de grand chemin qui, à la portière d'une voiture, présente d'une main son pistolet, et son chapeau de l'autre, sans demander une somme déterminée ; si vous lui donnez tout votre argent ou la part dont il voudra bien se contenter, il sera assez honnête pour ne pas mettre la main dans vos poches ; sinon, son pistolet est là : que le mode de lever des contributions en pays ennemi est plus équitable, car on demande une somme fixe, et ceux qui doivent la payer savent sur quoi ils peuvent compter ; qu'en un mot un peuple libre ne peut jamais penser à commencer par accorder des subsides à de telles conditions. D'ailleurs un nouveau sujet d'altercation venait de s'élever par la prétention émise par le parlement d'avoir le droit de changer nos lois et nos chartes, prétention d'une bien autre importance que celle de nous taxer, puisqu'elle nous jetait entièrement

Digitized by Google

à la merci des flots, et ne nous laissait pas un privilège sur lequel nous pussions compter autrement que sous son bon plaisir. C'était une position qui n'était pas tenable, et comme la motion de lord North ne contenait rien à cet égard, quand même elle aurait pu nous être agréable d'ailleurs, nous étions encore bien loin d'une réconciliation.

Lord Hyde pensant que je n'avais pas bien compris la motion, je la pris et la lui lus. Il abandonna donc ce point et me dit qu'il serait charmé de savoir quelles mesures pourraient ramener la bonne intelligence. Je lui dis que je croyais que sa seigneurie avait vu des propositions rédigées par moi à cet effet. Il me répondit qu'il les avait lues, mais qu'il s'y trouvait des articles qui ne pourraient jamais être accordés; on pensait que j'avais des instructions et des pouvoirs pour offrir des conditions plus acceptables; mais, ajouta-t-il, j'étais extrêmement réservé, peut-être par le désir, qu'il ne blâmait pas, de procurer de plus grands avantages à mon pays; je me trompais dans mes espérances, et il croyait pouvoir m'assurer que je n'obtiendrais jamais de conditions plus favorables que celles qui venaient d'être offertes par lord North; les ministres désiraient sincèrement le rétablissement de l'harmonie, et l'on pensait que la chose serait facile si je voulais y coopérer; il

Digitized by Google

espérait que j'étais supérieur à la faiblesse de conserver contre eux du ressentiment pour une circonstance qui n'était maintenant approuvée de personne, et pour laquelle il pourrait m'être fait satisfaction ; il savait que j'étais fort considéré en Amérique ; que si je voulais amener une réconciliation à des conditions convenables à la dignité du gouvernement, j'acquerrais en Angleterre une estime aussi haute et aussi générale, et que j'y obtiendrais des honneurs et des récompenses *au-delà peut-être de mes espérances*. Je répliquai que je croyais avoir donné une preuve convaincante de mon sincère désir de coopérer au maintien de la paix lorsque ayant appris que tout ce qu'on désirait pour l'honneur du gouvernement était d'obtenir le paiement du thé, j'avais offert, sans y être autorisé par aucune instruction et sans l'assurance que je serais remboursé, ou qu'on approuverait ma conduite, de souscrire un engagement pour ce paiement, pourvu que l'on rapportât les actes relatifs à la colonie de Massachusetts, engagement par lequel je risquais la totalité de ma fortune, ce que je croyais que peu de gens voudraient faire; qu'il était vrai que des ressentimens particuliers n'avaient aucune influence sur ma conduite publique; que je n'étais point si réservé qu'on semblait le croire, et que je n'avais réelle-

Digitized by Google

ment aucunes instructions secrètes pour régler ma conduite; que j'étais certainement très disposé à faire tout ce qu'on pouvait raisonnablement attendre de moi; mais que si l'on me supposait en état de faire passer aux yeux de mes concitoyens le noir pour blanc, et le mal pour bien, on ne nous connaissait ni eux ni moi; et qu'ils étaient aussi incapables de se laisser tromper que moi de vouloir les tromper. Il me demanda mon avis sur le projet d'envoyer un commissaire sur les lieux, et je lui en parlai dans le sens que j'ai déjà fait connaître. Je crois, soit dit en passant, qu'un des principaux motifs de lord Howe, pour désirer que je visse lord Hyde, était de me fournir l'occasion de causer avec lui sur cet objet. Au surplus, lord Hyde ne me fit pas connaître son opinion personnelle à ce sujet, et ainsi finit notre entretien.

Trois ou quatre jours après, un billet de mistress Howe m'apprit que son frère désirait me voir encore une fois chez elle avant mon départ de Londres. Je lui répondis que j'aurais l'honneur de me rendre chez elle le mardi suivant à onze heures. J'y trouvai lord Howe, qui commença par me dire que j'avais été meilleur prophète que lui en prédisant que mon entrevue avec lord Hyde ne serait pas fort utile; il espérait que je lui par-

Digitized by Google

donnerais de m'avoir donné cette peine, ayant agi dans les meilleures intentions pour le public et pour moi ; il voyait avec peine que les choses ne marchaient pas, quant à présent, comme il l'aurait désiré ; mais il était encore possible qu'elles prissent une tournure plus favorable ; comme j'étais sur le point de retourner en Amérique, il se flattait que, s'il arrivait qu'il y fût envoyé pour cette affaire importante, il pourrait encore compter sur mon assistance. Je l'assurai qu'il me trouverait dans tous les temps disposé à coopérer avec lui à une si bonne œuvre ; puis je pris congé de lui, et je reçus ses adieux. Ainsi se termina ma négociation avec lord Howe. Je n'entendis plus parler de celle qui avait été entamée avec MM. Fothergill et Barclay ; et tout ce que je pus conclure de quelques paroles qui leur échappèrent dans la conversation, c'est que ni l'un ni l'autre n'était content de la conduite des ministres en cette occasion. Quelques jours avant de quitter Londres, ils m'indiquèrent un dernier rendez-vous chez le docteur. Ils me chargèrent d'assurer leurs amis d'Amérique, de leur part, que leur opinion, maintenant bien fixée, était que rien ne pouvait assurer nos privilèges qu'une ferme et sage persévérance dans les mesures et dans l'association arrêtées par le congrès, et que le salut de la

Digitized by Google

liberté de l'Angleterre dépendait de la constance et de la vertu de l'Amérique.

Pendant ce temps, j'étais tellement occupé à recevoir des amis qui venaient me demander des nouvelles d'Amérique, des membres des deux chambres du parlement qui venaient m'informer de ce qui s'y passait, et m'entretenir des motions qu'on y faisait et de celles qu'on devait y faire; des négocians de Londres, des villes manufacturières et des ports, qui m'apportaient des pétitions; des quakers qui venaient me consulter sur les leurs, etc., que je n'avais le temps de prendre aucunes notes. C'est donc à-peu-près de mémoire que je viens de vous faire ce récit, et il est possible que bien des choses me soient échappées; mais je crois très exacts tous les détails que je viens de donner, sauf qu'ayant pendant le même temps discouru sur le même sujet, avec tant de personnes différentes, je puis bien avoir parfois attribué à tel ou tel ce qui aurait été dit en conversation par quelque autre.

Peu de temps avant mon départ de Londres, assistant à la chambre des lords à une discussion où lord Camden devait parler, et où, en effet, il parla admirablement sur les affaires d'Amérique, j'entendis partir du côté ministériel, avec un dégoût que je ne saurais exprimer, les réflexions

Digitized by Google

les plus outrageantes sur le courage, la religion, l'intelligence, etc., des Américains; nous y fûmes traités avec le plus profond mépris, comme les derniers des hommes, comme étant en quelque sorte d'une espèce différente des Anglais de la Grande-Bretagne. Quelques lords, particulièrement, attaquèrent l'honneur américain, disant que nous étions tous des misérables; que nous n'avions cherché cette querelle que pour nous dispenser de payer nos dettes; que, si nous avions quelques sentimens d'équité et de justice, nous consentirions à payer le thé, etc. Je rentrai chez moi quelque peu irrité, et la tête échauffée; voulant rétorquer contre l'Angleterre ce qui avait été dit sur le chapitre de *l'équité*, je rédigeai un mémoire que j'avais dessein d'adresser à lord Dartmouth avant mon départ; et je consultai à ce sujet mon ami M. Thomas Walpole, membre de la chambre des communes. En le lisant il s'interrompait de temps à autre pour me regarder, comme s'il eût cru que j'eusse perdu le sens. Étant au milieu des embarras de mon départ, je le priai de prendre la peine de le montrer à son voisin lord Camden, et de lui en demander son avis. M. Walpole voulut bien y consentir, et me le renvoya ensuite avec le billet qu'on va lire à la suite du mémoire.

Digitized by Google

Au très honorable comte de Dartmouth, l'un des principaux secrétaires d'état de sa majesté.

MÉMOIRE DE BENJAMIN FRANKLIN, AGENT DE LA PROVINCE DE MASSACHUSETTS.

« Attendu qu'une injure ne peut que donner à la partie injuriée le droit d'en obtenir pleine réparation, et en cas qu'on la lui refuse, de rendre une injure semblable; attendu que le blocus de Boston, qui dure depuis neuf fois, a fait chaque semaine à cette ville un tort égal à celui qu'a souffert la Compagnie des Indes par la destruction du thé, d'où il résulte que l'excédant de ce tort est une injure faite par le gouvernement britannique, et dont il est dû réparation; et attendu que la réparation des injures, d'après l'usage de toutes les nations sauvages ou civilisées, doit toujours être requise, avant qu'on se fasse satisfaction en causant d'autres dommages aux agresseurs, ce que la Grande-Bretagne n'a pas fait dans le cas dont il s'agit; je, soussigné, en ma qualité d'agent de la province de Massachusetts, au nom de mon pays et de ladite ville de Boston, proteste contre la continuation dudit blocus, et demande solennellement, par ces présentes, satisfaction pour le

Digitized by Google

dommage qui lui a été occasioné au-delà de celui qu'a souffert la Compagnie des Indes par la destruction de ses cargaisons de thé ; et attendu que la conquête du golfe de Saint-Laurent, des côtes de Labrador, de la Nouvelle-Écosse, et des pêcheries que les Français possédaient tant dans ces divers établissemens qu'aux bancs de Terre-Neuve, a été faite *par les forces réunies* de la Grande-Bretagne et des colonies, et que ces dernières ont mis sur pied pour ce service un nombre d'hommes presque égal à celui qu'a envoyé l'Angleterre ; qu'il suit de là que les colonies ont un équitable et un juste droit de participer aux avantages de ces pêcheries ; en conséquence, au nom de la colonie de Massachusetts, je proteste contre l'acte soumis en ce moment aux délibérations du parlement, pour priver cette province, ainsi que les autres, du droit de pêche, sous prétexte qu'elles refusent d'acheter des marchandises anglaises, déclarant cet acte souverainement injuste et injurieux. Et j'avertis que satisfaction sera probablement demandée un jour pour tout le dommage qui pourra être fait et souffert en exécution dudit acte, et que l'injustice de ce procédé sera tellement ressentie par *toutes les colonies*, que, dans toute guerre future où l'on pourrait méditer d'autres conquêtes, on obtiendra d'elles ni un homme ni un shilling

Digitized by Google

pour y contribuer, jusqu'à entière satisfaction.

« B. FRANKLIN. »

« Fait à Londres, le 16 mars 1775. »

Au docteur Franklin.

« Mon cher Monsieur,

« Je vous renvoie votre mémoire. On pense qu'il pourrait avoir des suites dangereuses pour votre personne, et qu'il tendrait à exaspérer la nation.

« Je vous souhaite de tout mon cœur un heureux voyage, une bonne santé, et suis avec la plus sincère estime, votre très dévoué et obéissant serviteur,

« THOMAS WALPOLE. »

« Lincoln's Inn fields, 16 mars 1775. »

M. Walpole vint chez moi le lendemain, et apprenant que j'étais allé à la chambre des lords, il vint m'y trouver, et me répéta plus au long ce qu'il m'avait écrit la veille; ajoutant qu'on pensait que, comme je n'avais pas d'instructions qui me chargeassent de remettre une telle protestation, mon mémoire n'en paraîtrait que moins justifiable, et qu'on le regarderait comme une insulte

Digitized by Google

faite à la nation. Comme il n'entrait nullement dans mes projets d'aigrir les esprits, et que mon sang s'était refroidi, je profitai de l'avis qu'il avait la bonté de me donner.

Le soir qui précéda mon départ de Londres, je reçus un billet du docteur Fothergill avec des lettres pour ses amis de Philadelphie. « Rassemblez ces amis, me disait-il, et informez-les que quelque spécieuses propositions qu'on fasse, elles sont toutes hypocrites; que le seul objet qu'on ait en vue est de se procurer un champ plus large pour y engraisser un troupeau d'indignes parasites. Il serait peut-être à propos de les instruire des efforts que nous avons faits avec David Barclay, et du peu d'effet qu'ils ont produit. C'est le moyen de frapper, sinon de convaincre, nos dignes amis de l'idée qu'on n'a en vue rien de bien favorable pour eux, si même on ne veut pas en venir à des conditions encore plus défavorables ». Le docteur, dans le cours des visites journalières qu'il faisait chez les grands, pour l'exercice de sa profession, ne manquait pas d'occasions pour bien connaître leurs sentimens, la conversation roulant partout sur les affaires d'Amérique.

Digitized by Google

EXTRAITS

DU JOURNAL DE FRANKLIN.

FRANKLIN, à son retour d'Angleterre, en 1775, fut, dès le lendemain de son arrivée à Philadelphie, élu député de Pensylvanie au congrès. Il prit une part très active aux travaux de cette assemblée, qui, après avoir déclaré l'indépendance de l'Amérique, avait besoin de défendre cet affranchissement par la force. Tous les regards se tournaient vers une alliance avec la France. Les grands talens dont Franklin avait déjà donné des preuves comme négociateur, sa vertu incorruptible, son caractère à-la-fois conciliant et inébranlable, la célébrité personnelle dont il jouissait en Europe, sa qualité d'associé étranger de l'académie des sciences qui l'avait élu en 1772, le brillant accueil qu'il avait reçu en 1767 et en 1769 dans deux voyages qu'il avait faits à Paris, attirèrent sur lui

Digitized by Google

le choix du congrès. Quoique entré dans sa 71e année, il ne put résister au vœu général, et se laissa nommer commissaire près la cour de France, avec Silas Deane et Arthur Lee. Il s'embarqua à la fin d'octobre 1776 avec deux de ses petits-fils, William-Temple Franklin et Benjamin Franklin Bache.

On sait quels furent ses succès en France, l'immense popularité qu'il y obtint, et les résultats importans de ses négociations. Voici quelques fragmens très courts de son journal. On doit regretter vivement qu'il y en ait eu si peu de publiés.

Passy, dimanche avant midi, 13 décembre 1778. — Un homme est venu me dire qu'il a inventé une machine qui agirait d'elle-même, sans l'aide de ressorts, de poids, de l'air, de l'eau, ni d'aucun des élémens; sans travail d'hommes ni d'animaux, et qui aurait une force suffisante pour faire mouvoir quatre machines à couper du tabac; qu'il en avait fait l'épreuve, et qu'il me la montrerait si je voulais aller chez lui; qu'il en vendrait le secret deux cents louis. J'ai douté; mais je lui ai promis d'aller chez lui la voir.

Un M. Coder est venu avec une proposition par

Digitized by Google

écrit pour lever six cents hommes qu'on débarquerait sur les côtes d'Angleterre et d'Écosse pour y brûler et rançonner les villes et les villages, afin de mettre un terme aux dévastations de même nature commises en Amérique par les Anglais. Je l'ai remercié, en lui disant que je n'approuvais pas son projet; que je n'avais d'argent à mettre à rien de pareil; que d'ailleurs le gouvernement de France ne le permettrait point.

Un autre est venu me demander mon patronage et ma recommandation auprès du gouvernement, pour une invention moyennant laquelle un hussard pourrait cacher ses armes, son uniforme et ses provisions pour vingt-quatre heures, de manière à ne paraître qu'un voyageur ordinaire; ce qui permettrait à un corps considérable de s'introduire homme à homme dans une ville, sans exciter aucun soupçon, et, se rassemblant ensuite, de s'en emparer par surprise. Je lui ai répondu que, n'étant pas militaire, je n'étais par conséquent pas juge compétent, et je lui ai conseillé de s'adresser au *bureau de la guerre*. Il m'a dit qu'il n'y connaissait personne, et qu'alors on n'y ferait pas attention à lui. — Le nombre de projets ridicules qu'on me propose est si grand, et ils m'ont, jusqu'à présent, pris une telle partie de mon temps, que je commence à tout repousser,

Digitized by Google

quoiqu'il soit possible qu'il s'en trouve *quelques-uns* dignes d'être examinés.

J'ai reçu un paquet d'un physicien inconnu (1), qui soumet à mon examen un *Mémoire sur le feu élémentaire*, contenant des expériences dans une chambre obscure. Il paraît bien écrit : il est en anglais, avec une teinte de gallicisme ; je désire voir les expériences, sans quoi je ne puis porter un bon jugement.

Passy, 26 *juin* 1784. — M. Waltersdorff est venu me voir, et m'a informé qu'un duel avait eu lieu hier matin entre un officier français (2) et un gentilhomme suédois de la suite du roi. Celui-ci a été tué sur la place, et le premier a été dangereusement blessé. Le roi de Suède n'en montre pas de ressentiment, parce qu'il pense que le Suédois a été l'agresseur.

M. Waltersdorff m'a demandé si j'avais vu le roi de Suède. Je n'avais pas encore eu cet honneur. Il m'a dit que sa conduite ici n'est pas goûtée ; qu'il fait à peine attention à son propre ambassadeur qui, connaissant les usages de cette cour,

(1) Cet inconnu était Marat.
(2) Le comte de La Marck.

Digitized by Google

pourrait l'en instruire, mais que le roi ne daigne pas le consulter. Il parle toujours de lui, a-t-il ajouté, se glorifiant sans cesse de sa révolution, quoiqu'on sache qu'elle a été l'ouvrage de M. de Vergennes. Aussi commence-t-on à en être las, et voudrait-on le voir partir; mais il se propose de rester jusqu'au 12 juillet. Il a renoncé à son projet d'envahir la Norwège, ayant appris que le Danemark était prêt à l'y recevoir. Il prétend que les Danois ont dessein d'attaquer la Suède, quoique ce soit un fait connu que le Danemark n'a pensé à faire des préparatifs militaires purement défensifs que six mois après qu'il avait commencé les siens. J'ai demandé s'il était certain que le roi eût eu l'intention d'envahir la Norwège. « Tout l'annonçait clairement, m'a répondu M. W., la marche de ses troupes, leurs dispositions, les fortifications qu'il fait construire. La Suède souffre en ce moment une grande disette de vivres; plusieurs personnes y sont mortes de faim! On a dit que le but du voyage du roi était de faire un emprunt, et qu'il avait offert de vendre Gothenbourg à la France, chose qui n'est guère probable. »

J'ai eu la visite de M. Dussault. Il m'a dit qu'on répand le bruit d'une alliance entre l'Autriche, la Russie et l'Angleterre; le but n'en est pas connu; qu'il s'agit d'une contre-alliance entre la France,

Digitized by Google

la Prusse et la Hollande, dans laquelle on croit que l'Espagne entrera. Il a ajouté qu'on parle de changemens dans le ministère; qu'il y a des cabales contre M. de Vergennes; que M. de Calonne doit être nommé *garde-des-sceaux*; bruits qui, comme bien d'autres, ont peut-être été fabriqués au *Palais-Royal*.

29 *juin*. M. Hammond, secrétaire de M. Hartley, est venu me dire que M. Hartley n'avait pas reçu par le dernier courrier les ordres qu'il attendait pour son départ ou pour la continuation de son séjour; qu'il attribuait ce retard à l'incertitude sur les conditions à proposer pour un traité de commerce, jusqu'à ce que le rapport du comité du conseil ait été soumis au parlement, et ait fait connaître son opinion; et qu'il regardait ce délai comme un signe qu'ils ont dessein de faire quelque chose.

Il m'a dit qu'on assurait que le roi de Suède avait accordé à la France le libre usage du port de Gothenbourg, ce qui alarmait les puissances voisines; que cette circonstance pourrait, en temps de guerre, mettre en grand danger la côte septentrionale d'Angleterre.

30 *juin*. M. Dupont, inspecteur du commerce, est venu me parler de quelques difficultés relatives au port franc de Lorient. Je l'ai renvoyé à M. Bar-

Digitized by Google

clay, négociant américain et commissaire pour les comptes. Comme il m'a dit qu'il n'entendait pas bien l'anglais, et que M. Barclay ne parle pas français, je lui ai offert mon petit-fils pour l'accompagner comme interprète, ce qu'il a accepté.

Je lui ai demandé si les Espagnols du continent américain ne commerçaient pas avec les îles à sucre françaises. Il m'a dit que non: le seul commerce des Espagnols avec les îles françaises consiste en bestiaux qu'ils achètent à Saint-Domingue. On m'avait dit que les Espagnols portaient de la farine des îles françaises sur le continent. Il n'en avait pas entendu parler. Si nous pouvions vérifier que ce commerce fût permis (peut-être des bords du Mississipi), les États-Unis n'ont-ils pas, d'après le traité, à réclamer le même privilège?

1^er^ *juillet.* Le nonce du pape est venu m'informer que le pape, à ma recommandation, avait nommé M. John Carrol supérieur du clergé catholique en Amérique, et lui avait donné plusieurs des pouvoirs qui appartiennent aux évêques, et qu'il serait probablement nommé évêque *in partibus* avant la fin de l'année. Il m'a demandé ce qui lui conviendrait mieux de venir en France ou d'aller à Saint-Domingue, pour recevoir d'un autre évêque l'ordination nécessaire. Je lui ai indiqué Québec comme un endroit plus convenable que les deux

Digitized by Google

autres. Il m'a fait observer que c'était une province anglaise, et que notre gouvernement trouverait peut-être mauvais que M. Carrol s'y rendît. Je lui ai répondu que je ne le croyais pas, à moins que cette ordination ne donnât quelque autorité sur notre évêque à l'évêque qui la lui conférerait. Il m'a dit qu'il n'en serait rien; que lorsqu'il serait ordonné il serait entièrement indépendant de tout autre évêque, et même du pape, ce que je n'ai pas très bien compris. Il a ajouté que la congrégation *de propagandâ fide* avait décidé de recevoir et de défrayer à Rome deux jeunes Américains pour les instruire dans la littérature et dans les sciences. Il m'avait déjà dit qu'un plus grand nombre recevraient leur éducation gratuite en France. On lui a écrit d'Amérique qu'il s'y trouve vingt prêtres, mais qu'ils ne suffisent pas, les nouveaux établissemens sur les bords du Mississipi en exigeant davantage.

Le nonce m'a dit que nous verrions que les catholiques n'étaient pas si intolérans qu'on les représentait; que l'inquisition à Rome n'a pas autant de pouvoir qu'en Espagne, et que ses cachots, en ce dernier pays, sont plutôt des prisons d'état; que la congrégation aurait voulu prendre à ses frais l'éducation d'un plus grand nombre de jeunes Américains, et qu'elle pourra le faire par la suite;

Digitized by Google

mais qu'en ce moment elle est surchargée, ayant des élèves de toutes les parties du monde. Il m'a parlé en termes fort légers du nouveau converti de Boston, *Thayer*; m'a dit lui avoir conseillé de ne pas aller en Amérique, et de s'établir en France; mais qu'il éprouvait le besoin d'aller convertir ses compatriotes; que cependant lui-même ne connaissait rien encore à sa nouvelle religion, etc.

J'ai reçu une lettre de M. Bridgen de Londres, en date du 22 juin, m'annonçant que le conseil de la Société royale m'a voté une médaille d'or pour ma lettre en faveur du capitaine Cook. (1)

(1) Franklin, malgré la guerre de l'Amérique contre l'Angleterre, avait délivré à l'expédition de découvertes du capitaine Cook la sauvegarde suivante :

A tous capitaines et commandans de vaisseaux armés, commissionnés par le congrès des États-Unis d'Amérique, maintenant en guerre avec la Grande-Bretagne.

Messieurs,

Un vaisseau ayant été équipé en Angleterre, avant le commencement de cette guerre, pour faire des découvertes dans des mers inconnues, sous la conduite du célèbre navigateur le capitaine Cook, entreprise véritablement louable en soi, puisque l'accroissement des connaissances géographiques facilite les communications entre les nations éloignées et l'échange des productions utiles et des objets d'industrie, favorise les arts, augmente et multiplie les jouissances de la vie, et agrandit le domaine des sciences à l'avantage de l'humanité entière; le présent est pour recommander à chacun de vous, dans le cas où ledit vaisseau,

Digitized by Google

Lord Howe m'a envoyé son voyage en trois volumes in-4°, avec un grand volume de gravures, à la même occasion, et y a écrit : *avec l'approbation du roi.*

3 *juillet.* M. Smeathman m'a amené deux Anglais ou Écossais. L'un était décoré de je ne sais quel ordre, l'autre est un médecin qui a vécu longtemps en Russie. Nous avons beaucoup causé. Les fièvres putrides sont communes en Russie, et en hiver beaucoup plus qu'en été ; on les attribue à la chaleur de leurs appartemens. Il y a telle per-

dont on attend incessamment le retour dans les mers européennes, tomberait entre ses mains, de ne pas le regarder comme ennemi, d'empêcher qu'on ne pille aucun des objets qui se trouveraient sur son bord, et de ne pas y mettre obstacle à son retour immédiat en Angleterre, soit en le retenant, soit en l'envoyant dans toute autre partie de l'Europe ou de l'Amérique ; mais de traiter le capitaine Cook et son équipage avec politesse et bonté, et de leur rendre, comme à des amis de tout le genre humain, tous les services dont ils pourraient avoir besoin et qui seraient en votre pouvoir. En agissant ainsi, non-seulement vous obéirez à votre générosité naturelle, mais vous obtiendrez très certainement l'approbation du congrès et de vos propriétaires.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

B. Franklin,

Ministre plénipotentiaire du congrès des États-Unis près la cour de France.

Donné à Passy, près Paris, le 10 mars 1779.

Digitized by Google

sonne chez qui il se trouve quelquefois cent domestiques ; ils n'ont pas de lit, et couchent vingt ou trente par terre ou sur des bancs, dans une chambre échauffée par des poêles. C'est du bois qu'on y brûle. Dès qu'il est réduit en charbons, on ferme le poêle pour empêcher l'air chaud de s'échapper, et l'air froid de pénétrer. Ainsi, toute la nuit ils respirent le même air. Il guérissait ces fièvres en enveloppant le malade dans des linges trempés dans le vinaigre, et en lui faisant respirer la vapeur du vinaigre jeté sur des briques rougies au feu. Les Russes ont le secret de tirer du lait une liqueur spiritueuse. Pour préparer sa distillation, il faut, quand il commence à s'aigrir, le tenir en agitation perpétuelle pendant douze heures. Il finit par se changer en une liqueur vineuse ; la crême, le lait caillé et la partie aqueuse s'amalgamant parfaitement ensemble. Dans cet état, cette boisson est excellente pour restaurer les corps amaigris. Les Tartares avaient fait cette découverte depuis long-temps. Dans leur vie errante, ils portent souvent sur leurs chevaux des sacs de cuir remplis de lait, et le mouvement produit le même effet. On pourrait en faire l'essai chez nous, en attachant à quelque partie d'un de nos moulins un baril rempli de lait.

8 *juillet.* M. Franke, secrétaire du roi de Suède,

Digitized by Google

dîne chez moi, avec M. Helvétius, l'abbé de La Roche, M. Cabanis, et un capitaine américain. Le roi de Suède ne va pas en Angleterre.

10 *juillet*. M. Grand est venu me proposer de dîner chez lui aujourd'hui avec la coûr de Suède. Sa porte est à côté de la mienne. J'y ai consenti. Le consul est venu tandis qu'il était avec moi. Nous avons parlé des puissances barbaresques : il y en a quatre, Maroc, Alger, Tunis, et Tripoli. Il m'a appris que Salé, principal port de l'empereur de Maroc, avait été autrefois fameux par ses corsaires; que ce prince les avait découragés, et, en 1768, publia un édit pour se déclarer en paix avec toutes les nations, et défendre qu'on croisât davantage, et qu'il le nomma consul pour les états chrétiens qui n'en avaient pas dans ce pays : que le Danemark lui paie tous les ans vingt-cinq mille piastres fortes en argent; que la Suède s'est obligée à lui envoyer tous les deux ans un ambassadeur avec des présens; que les autres puissances en achètent la paix de la même manière, excepté l'Espagne et les états d'Italie avec lesquels la guerre est perpétuelle; qu'il est consul pour la Sardaigne et la Prusse, avec lesquelles il a procuré des traités de paix; qu'il avait proposé une paix avec la Russie, mais que l'empereur, ayant appris que cette puissance allait avoir la guerre avec son frère, le

Digitized by Google

grand-seigneur, n'a pas voulu y consentir. M. Audibert-Caille (le consul) pense qu'il est honteux pour la chrétienté de payer tribut à *une telle canaille*. Il propose deux moyens de forcer ces barbares à rester en paix avec toute l'Europe, et de mettre fin à leurs pirateries. Voici le premier : Ils ont besoin de beaucoup d'articles de l'Europe, et il leur faut un débouché pour le superflu de leurs produits. Si donc toute l'Europe voulait s'entendre pour refuser tout commerce avec eux, à moins qu'ils ne renonçassent à leurs brigandages, et que cette convention fût strictement observée de notre part, elle produirait sur eux son effet. Mais si une seule puissance continuait à commercer avec eux, tout serait détruit. L'autre moyen, qu'il avait communiqué à la cour de France par l'entremise de M. de Rayneval, était que la France employât son influence sur la Porte, pour arrêter leurs pirateries, et donner la paix à toute l'Europe; car tous les habitans des états barbaresques étant obligés par leur religion d'aller de temps en temps en caravanes à la Mecque, et à traverser les pays de la domination du grand-seigneur qui leur donne des escortes de troupes dans le désert, pour les empêcher d'être pillés et peut-être massacrés par les Arabes, il pourrait leur refuser le passage et sa protection, à moins qu'ils ne consentissent à vivre

Digitized by Google

en paix avec les Européens..... Les Barbaresques, a-t-il ajouté, n'ayant pas en mer de bâtimens de commerce, ont un grand avantage sur les Européens, qui ne peuvent exercer contre eux de représailles. J'ai pensé depuis long-temps que si les puissances maritimes européennes nous déclaraient la guerre, ce que nous pourrions faire de mieux serait de renoncer à faire le commerce sur nos propres vaisseaux, et de les convertir tous en croiseurs. Les autres nations nous fourniraient ce qui nous manquerait, et emporteraient nos produits. Il m'a promis une note sur le commerce de Barbarie, et comme il doit passer un mois ici, nous nous reverrons.

J'ai dîné chez M. Grand, avec les Suédois : M. Rosenberg, secrétaire de l'ambassade, s'y trouvait ainsi que ***; j'ai eu avec eux une assez longue conversation sur le commerce possible entre nos deux pays. Ils ont vu à Rome le *prétendant*, Charles Stuart; ils parlent de sa position comme des plus pénibles : la France lui a retiré une pension qu'elle lui payait autrefois, et il se trouve quelquefois sans pain.

11 *juillet.* J'ai vu M. Waltersdorff; il a appris que l'arrangement relatif au port de Gothenbourg n'aura probablement pas lieu. La Suède demande en échange une île dans les Indes Occiden-

Digitized by Google

tales. Je crois qu'il vaut mieux pour elle s'en passer.

13 *juillet.* MM. Mirabeau et Chamfort sont venus me lire leur traduction du pamphlet américain de M. Burke, contre les Cincinnatus. Ils l'ont considérablement augmenté, voulant en faire une satire couverte contre *la noblesse* en général. Cet ouvrage est bien. Il s'y trouve aussi des remarques sur la dernière lettre du général Washington à ce sujet: ils disent qu'il a laissé échapper un *beau moment*, lorsqu'il a consenti à être de cette société que certaines personnes affectent d'appeler un *ordre.* Ils parlent dans les mêmes termes du marquis de Lafayette.

14 *juillet.* M. Hammond est venu m'informer que M. Hartley est encore sans instructions relativement au traité de commerce; il suppose que ce retard vient de l'occupation que donne le bill sur l'Inde. « Votre cour et celle-ci, lui dis-je, semblent s'attendre l'une l'autre pour le commerce de l'Amérique avec leurs îles respectives; elles craignent toutes deux d'en faire trop pour nous, et cependant chacune voudrait faire un peu plus que l'autre. Vous auriez mieux fait d'accepter sur-le-champ nos propositions généreuses, et de remettre tous deux le commerce sur le pied de franchise où il était avant la guerre. Vous l'assujétirez à quelques réglemens étroitement conçus, et alors la France

Digitized by Google

montrera plus de générosité. Vous ne voyez jamais vos folies que lorsqu'il est trop tard pour les réparer ». Il m'a dit que lord Sheffield cherche continuellement à aigrir le parlement contre l'Amérique ; qu'il avait depuis peu publié le compte des *loyalistes* qui y avaient été massacrés, etc. tout cela probablement inventé.

Jeudi 15 *juillet.* Le ballon du duc de Chartres est parti ce matin de Saint-Cloud : lui-même était dans la galerie avec trois autres personnes. Il faisait beaucoup de brouillard, et on les a bientôt perdus de vue ; mais l'appareil était en mauvais état, en sorte que l'on ne pouvait ouvrir la soupape pour donner passage à l'air. Craignant donc que le ballon ne crevât, ils y firent un trou, qui s'élargit, ce qui leur occasiona une chute rapide, mais sans accident. Ils s'étaient élevés à une grande hauteur, avaient rencontré un nuage de neige, et un ouragan qui les avait effrayés.

Dimanche 18 *juillet.* Un bon abbé vient de m'apporter un gros manuscrit, contenant un projet de réforme pour toutes les églises et tous les états, la religion, le commerce, les lois, etc. C'est un projet qui est éclos dans son cabinet, sans grande connaissance du monde. Je lui ai promis d'y jeter les yeux, et il doit revenir jeudi prochain. Il est étonnant combien de législateurs ont la bonté

Digitized by Google

de m'apporter de nouveaux plans pour le gouvernement des États-Unis.

Lundi 19 *juillet.* J'ai eu les Américains à dîner avec deux Anglais, MM. White et Arbuthnot. Celui-ci était officier à Gibraltar pendant le dernier siège. Il prétend que les Espagnols auraient pu prendre cette place, et qu'elle est maintenant sans utilité pour l'Angleterre; qu'on la dit destinée à recevoir une flotte qui empêche la jonction des escadres de Brest et de Toulon; ce qui est une chimère. Que tant que les Espagnols seront maîtres d'Algéziras, ils pourront toujours, avec leurs chaloupes canonnières, qu'ils sont devenus fort habiles à manœuvrer, rendre impossible à une flotte d'y séjourner.

Mardi 20 *juillet.* Mon petit-fils a été à la cour. Point de nouvelles, si ce n'est que la flotte d'Espagne, destinée contre Alger, a mis à la voile. Je n'ai reçu qu'une lettre d'Amérique par le paquebot; elle est du collège de Rhode-Island qui désire que je sollicite des bienfaits du roi, ce que je ne ferai point par des motifs que je leur expliquerai. Il est inconcevable que je n'aie point de lettres du congrès. Les traités avec le Danemark, le Portugal, sont tous négligés. M. Hartley fait les mêmes plaintes. M. Hammond est venu dîner avec moi. Il dit que M. Pitt commence à perdre sa popula-

Digitized by Google

rité; ses nouvelles taxes et son projet pour la marine donnent beaucoup de mécontentement. Il a été brûlé en effigie à York. Son bill pour les Indes-Orientales ne passera véritablement pas, et l'on croit qu'il ne peut pas tenir long-temps. M. Hammond est un ami de M. Fox, dont les amis, qui ont perdu leurs places, sont appelés *les Martyrs de Fox.*

Mercredi 21 *juillet.* Le comte de Haga (le roi de Suède) m'envoie sa carte pour prendre congé. M. Grand m'a dit qu'il a acheté ici mon buste, avec celui de M. d'Alembert ou Diderot, afin de les emporter en Suède.

Jeudi 22 *juillet.* Lord Fitz-Maurice, fils de lord Shelburne, vient d'arriver; il m'apporte des lettres et des papiers. Il croit M. Pitt en danger de perdre sa majorité dans la chambre des communes, quoique maintenant elle soit encore considérable, parce qu'il n'a plus de quoi la payer. Je lui ai dit que gouverner par un parlement qu'il faut corrompre, c'est employer une machine bien coûteuse; que le peuple anglais découvrirait avec le temps, quoiqu'il ne l'ait pas encore fait, que, puisque le parlement doit toujours faire la volonté du ministre, et être payé avec l'argent du peuple pour la faire, il reviendrait au même, et à meilleur marché, d'être gouverné de première main par le

Digitized by Google

ministre, sans parlement. On a paru trouver ce raisonnement assez clair. Lord Fitz-Maurice paraît un jeune homme aimable et sensé.

Mardi 27 juillet. J'ai eu la visite de lord Fitz-Maurice. Son père m'ayant prié de lui donner les avis que je croirais pouvoir lui être utiles, je lui ai, par occasion, conté la vieille histoire de Démosthène qui, comme on lui demandait quel était le premier point de l'art oratoire, répondit: l'*action;* le second? l'*action;* le troisième? l'*action.* Je lui dis qu'on entendait ordinairement par ce mot les gestes dont un orateur accompagne son débit; mais que je croyais qu'il existait un autre genre d'*action*, de bien autre importance pour un orateur qui veut déterminer le peuple à suivre ses avis; c'est que chaque action de sa vie donne une opinion aussi favorable de son intégrité que de ses talens; que cette opinion une fois établie, tous les détails, toutes les difficultés, les oppositions qu'ordinairement le doute et le soupçon font naître se trouvent prévenus; qu'un tel homme, quoique médiocre orateur, aura toujours l'avantage sur l'orateur le plus accompli, de la sincérité duquel on ne serait pas assuré. Afin de lui faire sentir toute l'importance dont il est, selon moi, pour un homme public d'avoir une bonne réputation, comme particulier, je lui dis que j'étais convaincu que si

Digitized by Google

George III avait eu, comme homme, une mauvaise réputation, et John Wilkes une bonne, ce dernier aurait chassé l'autre de son royaume. Lord Shelburne, père de lord Fitz-Maurice, a malheureusement la réputation d'être peu sincère; ce qui a beaucoup nui à son influence. Pour moi, je n'ai jamais eu à m'en plaindre dans toutes les relations que j'ai eues avec lui.

Après avoir passé en France près de huit ans et demi, j'ai pris congé de la cour et de mes amis, et suis parti de Passy avec mes deux petits-fils, le 12 juillet 1785, à quatre heures après midi, pour retourner dans ma patrie. Nous sommes arrivés vers huit heures à *Saint-Germain*. M. de Chaumont avec sa fille Sophie nous ont accompagnés jusqu'à *Nanterre*. M. Le Veillard doit venir avec nous jusqu'au Havre. Nous avons trouvé à Saint-Germain les miss Alexander, avec mistress Williams notre cousine, qui avait retenu un logement pour moi chez M. Benoit. J'ai trouvé que le mouvement de la litière que le duc de Coigny m'avait prêtée ne m'incommodait pas beaucoup. C'est une des litières de la reine, traînée par deux fort belles mules, avec une autre pour le muletier. M. Le Veillard et mes enfans sont dans une voiture. Nous prenons le thé chez M. Be-

Digitized by Google

noît, et nous allons nous coucher de bonne heure.

Mercredi 13 *juillet.* Déjeuner avec nos amis; nous prenons congé d'eux, et continuons notre voyage. Nous dînons dans une bonne auberge, à *Meulan*, et arrivons dans la soirée à *Mantes*. Un exprès du cardinal de La Rochefoucauld vient nous y trouver avec une invitation pour nous arrêter le lendemain chez lui à *Gaillon*. Il nous mandait qu'il n'accepterait aucune excuse, et qu'étant tout-puissant dans son archevêché, il nous ferait amener chez lui bon gré mal gré, et ne souffrirait pas que nous logeassions ailleurs. Nous acceptons. Nous couchons à *Mantes*. Je me suis trouvé peu fatigué de la journée, les mules n'allant qu'au pas.

Jeudi 14 *juillet.* Nous partons de bonne heure et déjeunons à *Vernon*. J'y ai reçu la visite du comte et de la comtesse de Tilly. Nous sommes arrivés chez le cardinal à six heures du soir, sans avoir dîné: c'est un superbe château, bâti il y a environ trois cent cinquante ans, mais bien conservé. Il est situé sur une hauteur; la vue y est belle et domine au loin sur un pays bien cultivé. Le cardinal est archevêque de Rouen. Une longue galerie contient les portraits de tous ses prédécesseurs. La chapelle est élégante, dans le vieux style, avec des vitraux fort bien peints. La terrasse est magnifique. Nous avons soupé de bonne heure

Digitized by Google

et avons été parfaitement traités. On nous a engagés à nous coucher de bonne heure puisque notre intention était de partir le lendemain de grand matin. Le cardinal nous a pressés de passer encore un jour avec lui, et nous a offert de nous donner le plaisir de la chasse dans son parc ; mais la nécessité d'arriver à temps au Havre ne nous a pas permis d'accepter. Nous lui avons donc fait nos adieux et nous sommes retirés. Le cardinal est aimé et respecté par le peuple de ces environs, et jouit, sous tous les rapports, de la meilleure réputation.

Vendredi 15 juillet. Nous sommes partis à cinq heures du matin, avons voyagé jusqu'à dix, et nous arrêtant alors pour déjeuner, nous sommes restés dans l'auberge pendant la chaleur du jour. Nous avions appris chez le cardinal que notre ami M. Holker, de Rouen, avait été ce jour-là jusqu'à Port-Saint-Antoine à notre rencontre. Il nous attendait d'après une lettre de M. de Chaumont. Nous avons trouvé ici un de ses domestiques qu'il avait envoyé pour s'informer s'il ne nous était pas arrivé quelque accident sur la route, avec ordre de marcher jusqu'à ce qu'il eût de nos nouvelles. Il a sur-le-champ rebroussé chemin, et nous avons continué notre route. Nous avons traversé une chaîne de montagnes de craie, très hautes, avec des couches

Digitized by Google

de cailloux. Les fragmens énormes de ces montagnes, que l'eau paraît avoir emportés, ont laissé des cavités de plus de trois cents pieds, ce qui indique une grande antiquité. Il semble que ces endroits ont été battus par la mer. Nous sommes arrivés à *Rouen* vers cinq heures, et nous avons reçu l'accueil le plus cordial de M. et de madame Holker. Il y avait beaucoup de monde au souper qui était notre dîner. Le premier président du parlement et son épouse nous ont invités à dîner pour le lendemain; mais étant déjà engagés par M. Holker, nous promîmes d'aller prendre le thé. Nous avons tous logé chez M. Holker.

Samedi 16 *juillet.* Une députation de l'académie de Rouen est venu me faire ses complimens en cérémonie, et l'un des directeurs m'a fait présent d'un *carré magique*, où il m'a dit, je crois, qu'était mon nom. Mais l'ayant examiné ensuite, je n'y ai rien compris. Le fils du duc de Chabot, qui a récemment épousé une Montmorency, et colonel d'un régiment en garnison à Rouen, s'est trouvé présent à la réception, comme lui-même venait me faire visite. J'ai oublié de dire que j'avais vu avec plaisir dans le cabinet du cardinal le portrait de l'aïeule de ce jeune homme, madame la duchesse d'Anville, qui avait toujours été notre amie, et qui nous avait comblés de politesses à Paris. C'est

Digitized by Google

une dame d'un esprit et d'un mérite peu communs. J'ai aussi reçu en cadeau du docteur *** trois volumes in-4°, avec une lettre polie à laquelle j'ai répondu.

Nous avons eu grande compagnie à dîner ; et à six heures je suis allé en chaise à porteur chez le président, où nous avons trouvé une réunion de gens de robe. Nous y avons pris du thé, fort mal fait, faute d'usage, cette boisson étant fort peu en usage en France. Je suis allé me coucher de bonne heure ; mais ma compagnie est restée à souper. Beaucoup de convives étaient invités et l'on a fait d'excellente musique.

Dimanche 17 juillet. Nous partons de bonne heure. M. Holker nous a accompagnés quelques milles, et nous nous sommes fait très affectueusement nos adieux. Dîner à *Ivetot*, ville assez grande. Nous sommes arrivés à *Bolbec*, après la plus forte journée que nous ayons faite encore. C'est une ville de marché, considérable, et qui semble peuplée. Le peuple y est bien vêtu et paraît mieux nourri que celui des pays vignobles. Un imprimeur sur toiles m'a proposé de se rendre en Amérique. Je ne l'y ai point encouragé.

Lundi 18 juillet. Nous avons quitté *Bolbec* à dix heures et sommes arrivés au *Havre* à cinq heures après midi, après avoir posé en route dans une

Digitized by Google

méchante auberge. Nous avons été parfaitement reçus par M. et Mad. Ruellan. Le gouverneur et quelques autres personnes nous ont fait une visite.

Mardi 19 *juillet.* Nous recevons des visites en forme de l'intendant, du gouverneur ou commandant, des officiers des régimens de Poitou et de Picardie, du corps des ingénieurs, et de M. Limosin. M. Limosin nous propose plusieurs navires, tous très chers. Nous attendons le paquebot de Southampton. Dîner chez M. Ruellan où nous logeons. Je reçois l'affiliation de la loge de Rouen.

Mercredi 20 *juillet.* Je rends les visites. J'en reçois une du corps de marine, et une du corps d'artillerie. Le paquebot arrive. Le capitaine Jennings vient nous voir, et nous convenons de notre transport à *Cowes* avec tout notre bagage, pour dix guinées. Nous fixons notre départ à demain soir.

Jeudi 21 *juillet.* Autre visite du commandant, M. de Villeneuve, qui nous invite à dîner. Devant partir ce soir nous ne pouvons pas accepter cet honneur. Nous faisons un dîner d'amis avec notre hôte et notre hôtesse. Visites à M. Le Veillard, de Mad. Feinès, Mad. de Clerval, et de quelques autres personnes. Le soir, à l'instant où nous comptions nous embarquer, le capitaine vint nous dire que le vent était absolument contraire, et si violent

Digitized by Google

qu'il était impossible d'y résister. Nous remettons notre départ à demain.

Vendredi 22 *juillet.* Nous avons pris congé de nos amis et nous sommes embarqués à dix heures et demie du matin. Le vent n'était pas favorable.

Samedi 23 *juillet.* A sept heures après-midi nous apercevons l'*île de Wight.*

Dimanche 24 *juillet.* Bon vent toute la nuit. Ce matin à sept heures, étant à la hauteur de Cowes, le capitaine m'a représenté qu'il serait difficile d'y aborder contre marée, et me proposa de gouverner sur *Southampton.* J'y ai consenti, et nous y avons pris terre entre huit et neuf heures du matin. J'y trouvai mon fils, qui y était arrivé de Londres la veille au soir, avec M. Williams et M. J. Alexander. J'ai écrit à l'évêque de Saint-Asaph pour l'informer de mon arrivée; et il n'a pas tardé à venir nous voir après dîner avec sa femme et miss Kitty sa fille, dans le dessein de passer avec nous tout le temps que nous y resterions.

Lundi 25 *juillet.* L'évêque et sa famille logent dans la même auberge que nous, l'*Etoile*, où nous déjeunons et dînons tous ensemble. Je suis allé, à midi, prendre un bain chaud d'eau de mer chez Martin. Flottant sur le dos, je me suis laissé aller au sommeil, et j'ai dormi près d'une heure à vue de montre, sans m'enfoncer ni me retourner:

Digitized by Google

chose que je n'avais jamais faite, et que j'aurais à peine crue possible. L'eau est le meilleur lit qu'on puisse avoir. Je prends lecture des actes par lesquels mon fils fait cession à mon petit-fils de terres dans New-Jersey et New-York. Southampton est un fort joli endroit. Nos deux amis Français s'y plaisent fort. J'écris plusieurs lettres, je reçois des visites et plusieurs livres, entre autres du docteur Lettsom les œuvres de mon ami le docteur Fothergill. M. Williams m'apporte une lettre adressée par M. Nepean, secrétaire de lord Townshend, à M. Vaughan, pour l'informer qu'on enverrait des ordres aux officiers des douanes à Cowes de ne pas toucher à nos bagages. Il est encore à bord du paquebot qui nous a amenés. J'écris par M. Alexander à M. Jackson, aux docteurs Jeffries et Lettsom, à mon gendre Bache.

Mardi 26 *juillet.* Signature des actes entre William Franklin et William-Temple Franklin. Mon cher ami, M. Le Veillard, prend congé de moi. M. Vaughan arrive de Londres pour me voir.

Mercredi 27 *juillet.* J'ai donné à mon fils un pouvoir pour toucher ce qui peut m'être dû par le gouvernement anglais. J. Williams nous annonce l'arrivée du navire. Nous dînons tous encore une fois avec l'évêque et sa famille, qui acceptent notre invitation de venir avec nous à bord. Nous nous ren-

Digitized by Google

dons au navire dans une chaloupe. Le capitaine nous donne à souper. Toute notre société passe la nuit à bord.

Jeudi 28 *juillet.* Quand je me suis éveillé ce matin, ma compagnie était partie, et le bâtiment marchait à pleines voiles.

—Pendant la traversée Franklin s'occupa, comme dans d'autres voyages, à déterminer la température de l'eau de la mer, par le moyen du thermomètre. Il écrivit un essai intitulé: *Quelques Vues pour l'amélioration de la navigation*, qu'il adressa à M. Alphonse Leroi, à Paris, et qui fut ensuite lu, à la Société philosophique américaine le 3 décembre 1785.

Le journal se termine ainsi :

Mercredi 14 *septembre.* Avec la marée de ce matin s'est élevé un vent favorable, qui nous a portés au-dessus de la pointe de *Glocester*, en vue de notre chère *Philadelphie.* Nous avons de nouveau jeté l'ancre pour attendre la visite de l'officier de santé, qui, ayant fait sa liste, et n'ayant pas trouvé de malades, a permis le débarquement: Mon gendre est venu à nous dans un bateau et nous avons débarqué sur le quai de Market-street, où nous avons été reçus aux cris de joie d'une foule de peuple, qui nous a accompagnés de ses acclamations jus-

Digitized by Google

qu'à ma porte. J'ai trouvé ma famille en bonne santé.

Mille actions de grâces à Dieu pour toutes ses bontés !

Digitized by Google

APERÇU

DES SERVICES DE FRANKLIN ENVERS LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. (1)

En Angleterre, il a combattu l'acte du timbre. Ses articles dans les journaux, et ses réponses à l'interrogatoire devant la chambre des communes, ont passé pour avoir beaucoup contribué à faire rapporter cet acte.

Il s'est opposé à l'acte des droits, et s'il n'a pu en empêcher l'adoption, il a du moins obtenu de M. Townshend la suppression de plusieurs articles, notamment de celui qui concernait le sel.

Dans les différends qui s'élevèrent ensuite, il a publié divers écrits pour réfuter la prétention du parlement au droit de taxer les colonies.

(1) Il paraît, d'après la correspondance de Franklin, qu'il n'eut pas beaucoup à se louer de la libéralité des États-Unis à son égard. Voici un état de ses services qu'il envoyait le 29 décembre 1788 à son ami Charles Thomson, secrétaire du congrès, avec une lettre confidentielle où il se plaint de cet oubli.

Digitized by Google

Il s'est opposé à tous les actes d'oppression.

Il a, pour en obtenir le rapport, conduit avec les ministres deux négociations secrètes, dont il conserve la relation par écrit (1). Il a, pour y réussir, offert de garantir, à ses propres risques, si les actes étaient rapportés, le paiement du thé détruit à Boston.

Il a été chargé, avec MM. Bolland et Lee, de toutes les demandes au gouvernement à ce sujet. Il a fait imprimer, à ses frais, pour une somme considérable, plusieurs pamphlets dirigés contre les mesures prises par les ministres, ce qui lui a attiré leur haine, des insultes devant le conseil privé, et sa destitution de la place de maître des postes, dont le produit annuel est de trois cents livres.

Il a aussi été obligé de cesser les fonctions d'agent que lui avaient confiées diverses colonies, et pour lesquelles il recevait par an 1200 liv. sterl.

De Pensylvanie.	500
De Massachusetts. . . .	400
De New-Jersey.	100
De Géorgie.	200

Des ordres ont été envoyés aux gouverneurs du roi de ne signer aucune ordonnance sur la trésorerie pour le paiement de son traitement; et quoi-

(1) C'est le morceau rapporté ci-dessus pages 106 à 207.

Digitized by Google

que les colonies qui l'avaient chargé de leurs intérêts ne lui eussent pas retiré leurs pouvoirs, cependant, jugeant que les dispositions défavorables de la cour à son égard le rendaient moins propre que tout autre à conduire leurs affaires pour leur plus grand avantage, il a cru de son devoir de discontinuer ses fonctions, et de les résigner entre les mains de personnes moins exposées aux préventions, ce qui a évité à ses commettans la nécessité de le rappeler.

De retour en Amérique, il a servi la révolution; il a été nommé président du comité de sûreté; et a donné l'idée des *chevaux de frise*, pour protéger Philadelphie, où le congrès tenait alors ses séances.

En 1775, il a été envoyé par le congrès au quartier général avec MM. Harrison et Lynch, pour régler quelques affaires avec les gouvernemens du nord, et avec le général Washington.

Dans le printemps de 1776, il a reçu une mission pour le Canada avec MM. Chase et Carrol, et a traversé les lacs, tandis que les glaces gênaient encore la navigation. Dans le Canada, il s'est employé, de concert avec ses collègues, pour redresser plusieurs griefs des habitans, ce qui a rendu la population plus favorable à notre cause. Il y a avancé au général Arnold et à d'autres agens du congrès qui se trouvaient alors dans le plus grand

Digitized by Google

besoin, trois cent cinquante-trois livres en or, de sa poche, pour le compte du congrès; ce qui leur a été de grande utilité dans la conjoncture, pour procurer à notre armée des provisions.

Ayant soixante-dix ans passés quand il fut chargé de cette mission, sa santé a souffert des fatigues de ce voyage, couchant dans les bois, etc., malgré toute la rigueur de la saison. La même année, dès qu'il a été rétabli, il a reçu ordre du congrès de se rendre en France. Avant son départ, il lui a remis tout l'argent qu'il a pu se procurer, ce qui montait entre trois et quatre mille livres; et cette démonstration de confiance a encouragé d'autres citoyens à prêter des fonds pour le soutien de la cause commune.

Il n'a pas fait de marché pour ses appointemens, mais une délibération de l'assemblée lui a promis un salaire *net* de cinq cents livres par an, ses dépenses payées, et l'assistance d'un secrétaire qui devait recevoir mille livres par an, tout compris.

Lorsque l'assemblée de Pensylvanie l'a envoyé en Angleterre en 1764, avec le même traitement, on lui en a payé une année d'avance pour ses frais de passage, et en considération du tort que son départ précipité et son absence devaient occasionner à ses affaires. Le congrès n'en a pas agi de même : il l'a mis à bord d'un misérable bâtiment incapable de voguer dans les mers du Nord, et qui

Digitized by Google

a coulé bas à son retour ; il y a été si mal nourri, qu'à son arrivée en France il avait à peine la force de se soutenir.

Les services qu'il a rendus aux États-Unis en qualité de commissaire, et ensuite de ministre plénipotentiaire, sont connus du congrès, et peuvent se voir dans sa correspondance. Il est possible que ceux qu'il a rendus, *en dehors de ses fonctions*, soient moins connus, et c'est pour cela qu'ils vont être mentionnés ici.

Le secrétaire qu'on lui avait promis n'étant jamais arrivé, les fonctions de cette place ont été remplies, en partie d'abord, et, quand les autres commissaires l'eurent quitté, entièrement par lui-même avec l'aide de son petit-fils, dont le salaire s'est borné d'abord à l'entretien, à la table et au logement, et n'a jamais ensuite excédé trois cents liv. par an, si ce n'est pendant le temps qu'il a servi de secrétaire aux commissaires chargés de négocier la paix. Il en est résulté pour le congrès, pendant plusieurs années, *si toutefois il juge convenable d'en profiter*, une économie annuelle de sept cents liv.

Il a entièrement rempli les fonctions de *consul* pendant plusieurs années jusqu'à l'arrivée de M. Barclay, et même ensuite, pendant les longues absences que ce citoyen a été obligé de faire en Hollande, en Flandre et en Angleterre, toutes les

Digitized by Google

affaires de consulat qui se présentaient pendant son absence étant renvoyées à M. F.

Il a servi aussi, quoique sans mandat spécial à cet effet, de *juge d'amirauté;* car le congrès lui ayant envoyé un grand nombre de lettres de marque en blanc pour des corsaires, il les a délivrées à des bâtimens équipés dans des ports de France, et dont quelques-uns étaient montés par d'anciens contrebandiers qui connaissaient jusqu'à la moindre crique de la côte d'Angleterre, et qui, croisant autour de cette île, gênaient considérablement le commerce côtier des Anglais, et ont fait hausser le taux des assurances. Un seul de ces corsaires, *le Prince noir*, a pris dans une croisière d'un an soixante-quinze bâtimens ! Tous les papiers qui se trouvaient à bord de chaque prise étaient, en vertu d'un ordre du conseil, envoyés à M. F. qui devait les examiner, prononcer sur la validité de la capture, écrire à l'amirauté du port si le bâtiment capturé était de bonne prise, et si l'on pouvait en permettre la vente. Il peut produire ces papiers qui sont très volumineux.

On l'a aussi employé comme *négociant*, tant pour faire des achats que pour surveiller des chargemens de grande valeur, sans que jamais il ait porté dans ses comptes aucune commission.

Mais la partie de son service qui a été la plus fa-

Digitized by Google

tigante, et qui a exigé le plus d'assiduité, c'était de recevoir et d'accepter, après l'examen nécessaire, les lettres-de-change tirées par le congrès pour l'intérêt de ses emprunts, et qui montaient annuellement à *deux millions et demi de livres*, une grande partie de ces traites étant pour de fort petites sommes, et la moindre donnant autant d'embarras que la plus considérable. Un examen scrupuleux était d'autant plus indispensable, que très souvent on se présentait pour toucher les lettres-de-change tirées par *seconde* et *troisième*, après que la *première* avait été acquittée. Ces traites arrivant, en plus ou moins grande quantité, par chaque bâtiment et par chaque poste, il fallait être toujours prêt à les recevoir. M. F. ne pouvait donc faire aucun voyage pour prendre de l'exercice, comme il y était habitué tous les ans, et cette vie sédentaire lui a occasioné une maladie qui durera vraisemblablement autant que lui.

En un mot, quoiqu'il ait toujours mené une vie très active, jamais il n'a eu, en huit ans, à aucune époque de sa vie, autant d'affaires que pendant le même espace de temps qu'il a passé en France. Il a cependant su y suffire jusqu'à ce qu'il ait vu la paix heureusement établie, et qu'il se soit trouvé parvenu à sa quatre-vingtième année, âge auquel on a quelque droit, ou jamais, de désirer le repos.

Digitized by Google

EXTRAIT

DU TESTAMENT DE BENJAMIN FRANKLIN.

. . . . . .

A l'égard de mes livres, ceux que j'avais en France, et ceux que j'avais laissés à Philadelphie étant maintenant réunis en cette ville, et le catalogue en ayant été fait, mon intention est d'en disposer ainsi qu'il suit. Je donne à la Société philosophique de Philadelphie, dont j'ai l'honneur d'être président, mon *Histoire de l'Académie des Sciences*, en soixante ou soixante-dix volumes *in*-4°; à la Société philosophique américaine, établie dans la Nouvelle-Angleterre, et dont je suis membre, ma *Collection in-folio des Arts et Métiers*; et à la Société de la bibliothèque de Philadelphie, mon édition *in*-4° du même ouvrage. Je donne à mon petit-fils *Benjamin Franklin Bache*, tous les

Digitized by Google

livres que je marquerai de son nom sur ledit catalogue; à mon petit-fils *William Bache*, et à mon cousin *Jonathan Williams*, ceux qui y sont marqués du leur. Je donne à mon petit-fils *William-Temple Franklin* tout le surplus de mes livres, ainsi que tous mes manuscrits et mes papiers. Je donne à mon petit-fils *Benjamin Franklin Bache* mon action dans la Société de la bibliothèque de Philadelphie, comptant bien qu'il permettra à ses frères et sœurs de partager avec lui les avantages qui y sont attachés.

Je suis né à Boston, et je dois mes premières instructions littéraires aux écoles gratuites de grammaire qui y sont établies. En conséquence, je donne à mes exécuteurs testamentaires cent livres sterling, qui seront par eux, ou par le survivant d'eux, payées aux supérieurs ou directeurs des écoles gratuites de ma ville natale de Boston, pour être par eux, ou par quiconque aura le gouvernement ou la direction desdites écoles, placées à intérêt perpétuel; et afin que le produit en soit employé à acheter des médailles d'argent, destinées à être distribuées par les directeurs, à titre de récompense honorifique, parmi leurs écoliers, de la manière qui sera jugée convenable par les notables de la ville. — Sur le traitement qui peut me rester dû, comme président de l'état de Pen-

Digitized by Google

sylvanie, je donne deux mille livres sterling pour être employées à rendre navigable la rivière de Schuylkill.....

....Pendant que j'ai été dans les affaires comme papetier, imprimeur et maître des postes, une grande quantité de petites sommes me sont restées dues pour impressions, ventes de livres et de papier, ports de lettres et autres objets; je n'en avais pas fait le recouvrement lorsqu'en 1757 je fus envoyé par l'assemblée de Pensylvanie, comme son agent, en Angleterre, où des ordres subséquens me retinrent jusqu'en 1775; à mon retour, à cette époque, je me trouvai sur-le-champ occupé par les affaires du congrès; puis, en 1776, je fus envoyé en France, où je restai neuf ans, n'en étant revenu qu'en 1785; et lesdites créances, n'ayant pas été réclamées par moi pendant ce long espace de temps, sont devenues comme prescrites, tout en me restant, néanmoins, dues légitimement. Elles sont portées dans mon grand-livre de comptes E, Je donne et lègue ces créances à l'hôpital de Pensylvanie, espérant que ceux de mes débiteurs, ou de leurs héritiers, qui pourraient maintenant faire quelques difficultés pour acquitter, comme légalement exigibles, des dettes si anciennes, se détermineront à les payer, à titre de charité pour cet excellent établissement. Je sais que beaucoup

Digitized by Google

de ces recouvremens sont impossibles, mais j'espère qu'on parviendra encore à toucher une somme assez considérable. Il est possible aussi que quelques personnes, portées comme mes débitrices, aient, de leur côté, d'anciennes répétitions à exercer contre moi; dans ce cas, les administrateurs dudit hôpital feront toutes les déductions convenables, et paieront même la différence, si elle se trouve contre moi.

. . . . . .

Je prie mes amis MM. Henry Hill, John Jay, François Hopkinson et Edouard Duffield de Benfield, province de Philadelphie, d'être les exécuteurs de mon présent testament, et je les nomme à cet effet.

Je désire être enterré avec le moins possible de dépenses et de cérémonies.

Philadelphie, 17 juillet 1788.

Digitized by Google

CODICILLE

ANNEXÉ AU TESTAMENT DONT L'EXTRAIT PRÉCÈDE.

Moi, Benjamin Franklin, dénommé au testament qui précède, l'ayant de nouveau pris en considération, ai jugé à propos de faire et de rédiger le présent codicille, pour y servir d'addition.

Un des points de mon opinion politique, sur lequel je me suis fixé depuis long-temps, est que, dans un état démocratique, il ne doit point y avoir de place salariée, par les motifs que j'en ai donnés dans un article de mes vues sur notre constitution; aussi, mon intention, lorsque j'ai accepté la place de président, a-t-elle été d'en consacrer les appointemens à quelque objet d'utilité publique. En conséquence, j'ai déjà, avant de faire mon testament du 17 juillet dernier, donné de fortes sommes à des collèges, à des écoles, pour des con-

Digitized by Google

structions d'églises, etc.; et, de plus, dans ledit testament, j'ai légué deux mille livres sterling à l'état, pour rendre la Schuylkill navigable. Mais depuis, ayant appris que cette somme serait de beaucoup insuffisante pour ces travaux, qui, d'ailleurs, ne paraissent pas devoir être entrepris de long-temps, et ayant conçu un autre projet que je crois de nature à pouvoir être plus généralement utile, je révoque et annulle cette disposition, et je veux que le produit des bons qui se trouveront entre mes mains, pour ce qui me restera dû de mon traitement, soit employé, jusqu'à concurrence de deux mille livres, de la manière que je vais déterminer.

On a pensé que celui qui reçoit un patrimoine de ses ancêtres se trouve soumis, en quelque sorte, à l'obligation de le transmettre à ses descendans. Cet engagement n'existe pas pour moi, qui n'ai jamais recueilli un sou, ni de mes aïeux, ni d'aucun parent, à titre d'héritage. Je laisserai cependant à mes héritiers une fortune considérable, à moins que quelque accident ne vienne à la diminuer avant mon décès. Je ne consigne ici cette observation que comme une sorte d'apologie que j'adresse à ma famille, relativement aux legs que je vais faire, et qui ne paraissent pas avoir un rapport immédiat à son avantage.

Digitized by Google

Je suis né à Boston, et je suis redevable de mes premières instructions littéraires aux écoles gratuites qui y sont établies. J'ai déjà pensé à ces écoles dans mon testament ; mais j'ai aussi des obligations à l'état de Massachusetts pour m'avoir nommé autrefois, sans sollicitation de ma part, son agent en Angleterre, avec un traitement honnête qui a duré quelques années, et quoique, par suite de la transmission que je lui ai faite des lettres du gouverneur Hutchinson, je me sois trouvé accidentellement en perte à son service, pour une somme beaucoup plus forte que le salaire qui m'était donné, je ne pense pas néanmoins que cette circonstance doive en rien diminuer ma gratitude.

J'ai remarqué que, parmi les artisans, les bons apprentis deviennent ordinairement de bons citoyens ; j'ai moi-même fait l'apprentissage d'un métier, de l'imprimerie, dans ma ville natale, et ensuite, à l'aide de prêts qui m'ont été faits par deux bons amis, je me suis établi à Philadelphie, ce qui a été le fondement de ma fortune et de tout ce que ma vie a pu avoir d'utilité. Je désire faire du bien, même après ma mort, s'il est possible, en contribuant à l'instruction et à l'avancement d'autres jeunes gens, qui puissent rendre service à leur pays dans ces deux villes ; je consacre pour cet

Digitized by Google

objet deux mille livres sterling, dont je donne une moitié aux habitans de Boston, état de Massachusetts, et l'autre moitié à ceux de Philadelphie, pour l'usage et dans le but dont je vais parler.

Si les habitans de Boston acceptent ladite somme de mille livres, elle sera administrée par des citoyens de leur choix, réunis aux ministres des plus anciennes églises, épiscopale, congrégationnaire, et presbytérienne de la ville, lesquels la prêteront, à cinq pour cent par an, à de jeunes artisans mariés, au-dessous de vingt-cinq ans, qui auront fait leur apprentissage dans ladite ville, et qui auront rempli leurs devoirs, et satisfait aux obligations de leurs brevets d'apprentissage, de manière à obtenir un certificat de bonnes mœurs, signé au moins de deux citoyens respectables : il faudra de plus que ces deux citoyens consentent à se porter caution pour le remboursement aux échéances et pour le paiement des intérêts. Tous les billets seront souscrits en dollars d'Espagne, ou en monnaie d'or courante; et les administrateurs tiendront un ou plusieurs livres sur lesquels seront enregistrés les noms de ceux qui demanderont et qui recevront un emprunt, les noms de leurs cautions, le montant des sommes prêtées, les dates, et tous les autres renseignemens nécessaires pour la régularité et pour la sûreté des opérations. Ce fonds étant des-

Digitized by Google

tiné à aider, dans leur établissement, de jeunes ouvriers mariés, les prêts seront proportionnés à leurs besoins d'après l'évaluation des administrateurs, et de manière à ne jamais excéder soixante livres par personne, ni être au-dessous de quinze livres. Si le nombre des postulans, réunissant les conditions requises, est trop considérable pour permettre de donner à chacun la somme qu'il pourrait être convenable de lui accorder, on diminuera la proportion de manière à ce que chacun puisse recevoir quelque assistance. Ces secours sont d'abord peu de chose; mais comme le capital s'accroîtra par l'accumulation des intérêts, ils finiront par devenir plus considérables. Pour pouvoir servir tour-à-tour le plus grand nombre possible de jeunes gens, et pour faciliter les remboursemens, chaque emprunteur s'obligera de payer, avec les intérêts annuels, un vingtième du principal, ce qui formera tous les ans un fonds pour de nouveaux prêts.

Comme il est à présumer qu'il se trouvera toujours à Boston des citoyens vertueux et bienfaisans, disposés à consacrer une partie de leur temps au bien-être de la génération qui s'élève, en se chargeant de surveiller et d'administrer gratuitement cette institution, on peut espérer qu'aucune partie de cette somme ne restera long-temps oisive, ou

Digitized by Google

ne sera détournée pour d'autres usages, mais qu'au contraire elle s'augmentera continuellement par les intérêts. Elle pourra ainsi devenir, avec le temps, supérieure aux besoins de la ville de Boston, et susceptible de fournir les mêmes avantages aux lieux circonvoisins, ou autres villes de l'état de Massachusetts qui en exprimeront le désir, à la charge par ces villes de s'engager à payer exactement les intérêts annuels, et à opérer les remboursemens partiels du capital dans la même proportion que les emprunteurs de Boston. Si ce plan est exécuté, et qu'il réussisse sans interruption pendant un siècle, la somme se montera, dans cent années, à cent trente-un mille livres; sur laquelle somme je désire que les administrateurs de l'établissement emploient cent mille livres en travaux publics, ainsi qu'ils le jugeront le plus utile pour la population, comme en fortifications, ponts, aqueducs, bâtimens publics, bains, chaussées, ou enfin de la manière la plus propre à augmenter la commodité de la ville pour ses habitans, et son agrément pour les étrangers qui y viennent par raison de santé, ou pour y résider temporairement. — Quant aux trente-un mille livres restant, je désire que l'on continue à en faire des prêts à intérêts, suivant le mode déjà expliqué, pendant une seconde période de cent ans, attendu que j'espère que l'on aura reconnu les

Digitized by Google

bons effets de cette institution sur la conduite de la jeunesse, ainsi que les services qu'elle aura rendus à de bons et fidèles citoyens. A l'expiration de ce second terme, si aucun accident ne nuit à l'opération, on aura un fonds de quatre millions soixante-un mille livres sterling, dont je laisse un million soixante-un mille livres à la disposition de la ville de Boston, et trois millions à celle du gouvernement de l'état, n'osant porter mes vues plus loin.

Je désire que toutes les dispositions que je viens d'indiquer relativement à l'administration de la somme que je lègue aux habitans de Boston soient également suivies à l'égard de celle que je laisse à ceux de Philadelphie; avec cette différence seulement que, comme Philadelphie a un corps municipal, je prie le corps de se charger de cette administration, donnant, à cet effet, mes pouvoirs les plus étendus. Ayant observé que le terrein plat de cette ville est couvert de bâtimens et de pavés, qui, faisant écouler plus loin la plus grande partie des eaux pluviales, les empêchent de pénétrer dans la terre, et d'y renouveler et purifier les sources (d'où il arrive que l'eau des puits se corrompt peu-à-peu, et finirait à la longue par n'être bonne à rien, fait que j'observe dans toutes les vieilles villes), je recommande qu'à l'expiration des premiers cent ans, si cela n'a pas encore été fait, le corps municipal

Digitized by Google

emploie une partie des cent mille livres à amener par des tuyaux l'eau de Wissahickon-Creek dans la ville, de manière à en approvisionner les habitans. Je crois qu'on le pourra sans une grande difficulté, le niveau de l'eau étant plus haut que le sol de Philadelphie, et pouvant encore être élevé par un bâtardeau. J'engage aussi à rendre la Schuylkill complètement navigable. A la fin du second siècle, les quatre millions soixante-un mille livres seront partagées entre la ville de Philadelphie et le gouvernement de Pensylvanie, dans les proportions précédemment établies à l'égard de la ville de Boston et du gouvernement de Massachusetts.

Je désire que cette institution s'établisse et entre en activité un an après mon décès; c'est pourquoi il sera nécessaire de l'annoncer publiquement avant l'expiration de l'année, afin que les personnes en faveur desquelles la fondation en est faite puissent prendre leurs mesures. Je charge mes exécuteurs testamentaires, ou le survivant d'eux, de payer, six mois après mon décès, ladite somme de deux mille livres aux personnes qui seront dûment chargées de la recevoir par le comité choisi pour Boston, et par le corps municipal de Philadelphie.

En réfléchissant sur les accidens auxquels les affaires et les projets des hommes sont exposés pendant un si long espace de temps, je pense que,

Digitized by Google

peut-être, je me suis trop flatté, lorsque j'ai imaginé que ces dispositions, si l'exécution en est entreprise, se continueront sans interruption, et produiront les effets que j'en attends. J'espère néanmoins que si les habitans de ces deux villes ne jugent pas convenable de leur donner suite, ils regarderont du moins l'offre de cette donation comme une marque de ma bonne volonté, une preuve de ma gratitude, et un témoignage de mon extrême désir de leur être utile, même après ma mort. Je souhaite vivement que les deux villes essaient de réaliser mon projet, parce que je pense que, s'il s'élève des difficultés imprévues, on pourra trouver des expédiens pour les surmonter, et qu'on reconnaîtra le plan comme praticable. Si l'une des deux accepte le legs avec les conditions que j'y attache, et que l'autre le refuse, ma volonté est que la somme totale de deux mille livres soit payée à celle des deux villes qui acceptera, pour recevoir la destination et être administrée de la manière indiquée précédemment pour chacune des deux moitiés. Si toutes deux refusent, alors la somme rentrera dans la masse de ma succession, et la disposition en sera réglée par mon testament du 17 juillet 1788.

Je désire être enterré à côté de ma femme, s'il est possible, et que le lieu de notre sépulture soit

Digitized by Google

couvert d'un marbre taillé par Chambers, de six pieds de long sur quatre de large, sans autre ornement qu'une petite moulure tout autour, avec cette inscription :

BENJAMIN
ET
DÉBORAH
} FRANKLIN.

17...

Je donne ma belle canne de pommier sauvage, surmontée d'une pomme d'or curieusement travaillée en bonnet de liberté, à mon ami, à l'ami du genre humain, le général Washington. Si c'était un sceptre, elle serait digne de lui, et bien placée dans sa main. C'est un présent que m'a fait cette excellente dame, madame de Forbach, duchesse douairière de Deux-Ponts : quelques vers qui y sont relatifs doivent l'accompagner.

Philadelphie, 23 *juin* 1789.

Digitized by Google

EPITAPHE DE FRANKLIN,

écrite par lui-même en 1728.

LE CORPS

DE

BENJAMIN FRANKLIN

IMPRIMEUR,

SEMBLABLE A LA COUVERTURE D'UN VIEUX LIVRE

PRIVÉE DE SON CONTENU

ET DÉPOUILLÉE DE SON TITRE

ET DE SES DORURES,

REPOSE ICI, PATURE POUR LES VERS.

MAIS

L'OUVRAGE NE SERA PAS PERDU,

CAR (AINSI QUE LUI-MÊME LE CROYAIT)

IL REPARAITRA

DANS UNE NOUVELLE

ET PLUS ÉLÉGANTE ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE

PAR

L'AUTEUR.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME.

	Pages.
TROISIÈME PARTIE.	1
SUITE inédite des Mémoires.	*Ib.*
INTERROGATOIRE de Franklin devant la chambre des communes.	10
RÉCIT des faits relatifs au procès intenté à Franklin devant le conseil privé.	65
RÉCIT des négociations entre l'Amérique et l'Angleterre.	106
EXTRAITS du journal de Franklin.	208
APERÇU des services de Franklin envers les États-Unis d'Amérique.	237
EXTRAIT du testament de Benjamin Franklin.	244
CODICILLE annexé au testament.	248
ÉPITAPHE de Franklin, écrite par lui-même. .	258

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google